

L'Action NATIONALE



Volume XCIV numéro 2
FÉVRIER 2004

Éditorial

Finis le temps
des ambivalences

-*Robert Laplante* 2

Articles

D'un référendum à l'autre,
ou comment tourner en rond

L'impact du scrutin majoritaire
sur la stratégie péquiste
-*Pierre Serré* 8

Les aveux d'adieu
de Jean Chrétien

-*Christian Gagnon* 22

La place du français
en Sciences au Québec

-*Frédéric Lacroix* 29

La grande méprise

-*Pierre Vadeboncœur* 46

Gil Courtemanche
ou

Le progressisme de droite

-*Richard Gervais* 49

La grande noirceur serait-elle
devant nous ?

-*Jean-Marc Léger* 65

Dossier

RENOUVEAU
TRADITIONNEL :
LES ENJEUX POLITIQUES

La résurgence de la parole
vivante

-*Sylvain Deschênes* 74

La démarche de Monsieur
Lambert

-*Sylvain Deschênes* 85

Québécoisité et
musique québécoise

-*Sylvie Genest* 108

Lire

En primeur

Biographie d'Esdras Minville

-*Dominique Foisy-Geoffroy* 118

Lire les essais

129

Livres reçus

151

Courrier des lecteurs

152

Index de nos annonceurs

159



Le conte est dans la lune

Marie-Claude Lord

2001

Acrylique sur masonite, 12" x 16"

St-Denis-sur-Richelieu

425, boul. de Maisonneuve Ouest,
bureau 1003,
Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 514-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529
revue@action-nationale.qc.ca
administration@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca
Directeur : Robert Laplante
Directrice adjointe : Laurence Lambert.

L'Action NATIONALE

Comité de rédaction : Sylvain Deschênes, *rédacteur et conseiller en communication* ; Lucia Ferretti, *professeure d'histoire* ; Henri Joli-Cœur, *administrateur* ; Robert Laplante ; Lise Lebrun, *animatrice communautaire* ; Sylvie Ménard ; Pierre Noreau, *Centre de recherche en Droit public, Université de Montréal* ; Michel Rioux ; Pierre Serré, *chercheur*. **Comité de lecture :** Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval* ; Jean-Jacques Chagnon ; Lucia Ferretti ; Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ* ; Chrystiane Pelchat, *enseignante* ; Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC* ; Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal* ; Paul-Émile Roy, *écrivain* ; Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*. **Prix André-Laurendeau, Membres du jury :** Monique Dumais, *théologienne, Université du Québec à Rimouski* ; Lucia Ferretti ; Daniel Thomas, *professeur, UQAT*. **Prix Richard-Arès, Membres du jury :** Simon Langlois ; Anne Legaré ; André Juneau. **Comptes rendus :** Paul-Émile Roy ; Mathieu Bock-Côté. **Envoi de Poste - Publications -** Enregistrement N° 09113
« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) pour nos dépenses d'envoi postal ».
« Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à notre adresse ».

Robert Laplante

FINI LE TEMPS DES AMBIVALENCES

Les fédéralistes québécois sont à ce point devenus des inconditionnels du Canada que plus rien, pas même le ridicule, encore moins l'autorité des institutions québécoises, ne les empêchera désormais de tout renier de l'héritage, des luttes séculaires de notre peuple. L'épisode du congé de compassion en aura fait une démonstration accablante – la millième mais, hélas, pas encore la dernière. La conduite des Liza Frulla et autres personnages du même acabit n'a pas manqué d'illustrer jusqu'à quel point les plans de carrière justifient les plus vils retournements. La conduite de Jean Charest dans le dossier des congés parentaux ne pouvait que conforter les arrivistes qui font carrière à livrer le Québec à Ottawa. Quand le Premier ministre du Québec lui-même se trouve grand sous la moquette, on ne voit plus très bien où s'arrêtera la mascarade.

Il fut un temps où les défenseurs du lien *canadian* tentaient au moins de se donner une doctrine, de définir des principes pour tenter de dessiner les contours d'un destin spécifique du Québec dans le Canada. Tout est bien révolu, la seule rhétorique du pragmatisme, quand ce n'est pas la plate évocation d'un sondage, leur suffit désormais pour se dresser devant l'Assemblée nationale du Québec. La défense de ses compétences, le devoir moral de préserver nos institu-

tions et, au travers elle, la possibilité de définir nos priorités, tout cela ne pèse plus rien. Le conflit des légitimités ne repose plus désormais que sur le choc des ambitions personnelles devant lesquelles se dresse un héritage que les arrivistes considèrent comme un obstacle. Ils s'auto-proclament et cela leur suffit. Les échos que leur donne le cartel médiatique fait le reste.

À la veille des élections fédérales, au lendemain d'un budget et d'un discours du Trône qui ne laissent rien voir d'autre sous la rhétorique conciliante que le parachèvement du Canada unitaire, il ne reste plus que cela : l'à-plat-ventrisme et la reconnaissance du primat de la légitimité *canadian*. Les tenants du Canada consentent désormais ouvertement et inconditionnellement à laisser Ottawa fixer non seulement les termes des grands choix collectifs mais encore et surtout les voies que devrait suivre le gouvernement du Québec. C'est Ottawa qui désormais prétend ouvertement être le lieu où se définit l'avenir du Québec. Jean Charest, toujours prêt à discuter selon l'ordre du jour et l'échéancier dicté par Ottawa plutôt que par les intérêts et les urgences du Québec laisse le champ libre à la succursalisation de l'Assemblée nationale. Les Québécois qui font carrière au Parti libéral du Canada, les aspirants au titre de baron ethnique, tous les Jean Lapierre de la bourgade ne sont que des agents actifs de minorisation. Et ceux-là qui cherchent encore à les conforter dans des rôles de définition des intérêts du Québec travaillent à ruiner l'avenir.

Un peuple nié ne se métamorphose pas en minorité heureuse. Tout au plus dérive-t-il au gré des rôles qu'une majorité hostile veut bien lui faire jouer. Les Denis Paradis et autres tâcherons qui ne doivent leur poste qu'à l'unilinguisme des ministres qu'ils servent ne sont rien d'autres que des icônes

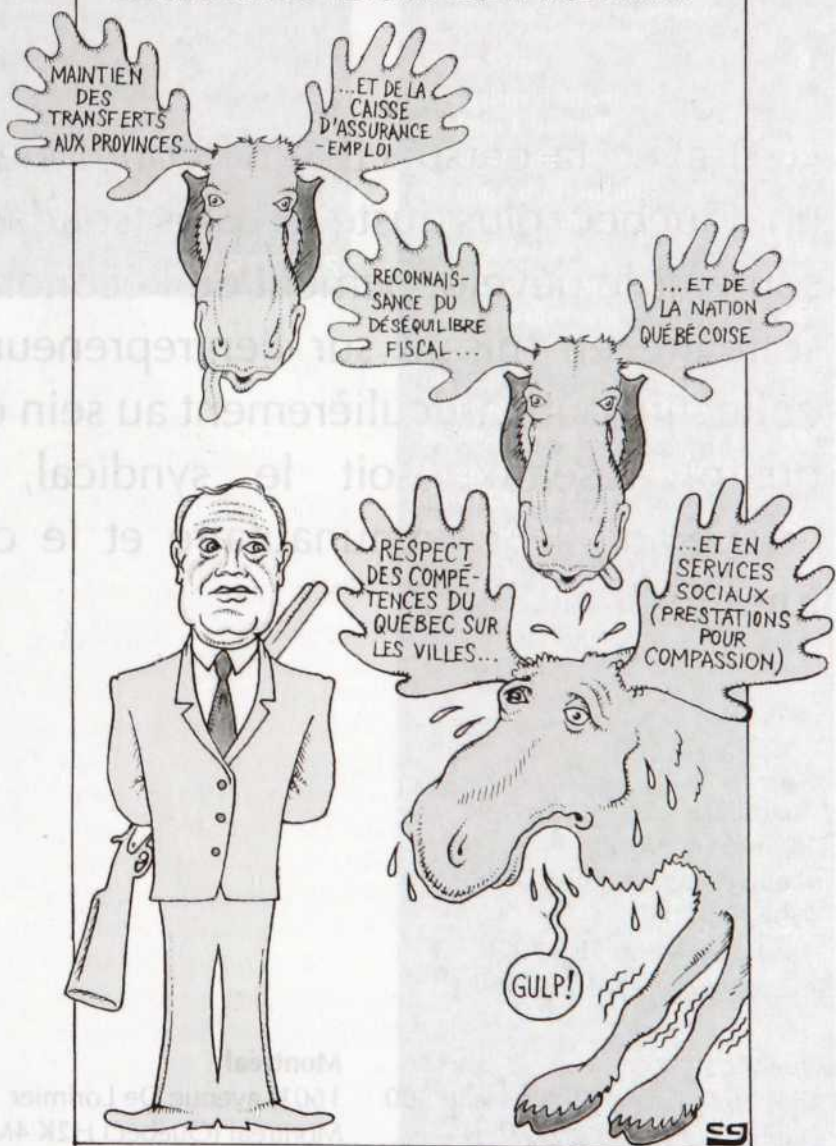
EDITORIAL

Robert Lapointe

de folklorisation. Ils n'osent même pas nous définir et prôner des positions de minorité vindicative, la seule voie compatible avec la régression ethnique qu'ils servent objectivement.

On ne peut servir son peuple en renonçant à défendre son nom. Les fédéralistes québécois ne servent plus que les *Canadians* en pavant la voie à l'usurpation de légitimité. Lors de la prochaine campagne électorale, le Bloc québécois sera le seul à pouvoir l'établir clairement : on ne sert bien le peuple québécois qu'en affirmant son existence. Il est fini le temps des ambivalences. Il y a les Québécois et les *Canadians*. L'État *canadian* n'est pas le nôtre. □

LE RENOUVEAU FÉDÉRAL SELON PAUL MARTIN



La passion
des êtres



Desjardins

**Caisse d'économie Desjardins des
Travailleuses et Travailleurs (Québec)**

«(...) avec la perspective de contribuer à un Québec plus juste et plus solidaire, soutenir le développement de l'économie solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, tout particulièrement au sein des quatre réseaux, soit le syndical, le coopératif, le communautaire et le culturel.»

Lanaudière

190, rue Montcalm
Joliette (Québec) J6E 5G4
(450) 753-7055
Sans frais : 1 866 753-7055
Télécopieur : (450) 752-5589

Québec

155, boul. Charest Est, bureau 500
Québec (Québec) G1K 3G6
(418) 647-1527
Sans frais : 1 877 647-1527
Télécopieur : (418) 647-2051

Montréal

1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
(514) 598-2122
Sans frais : 1 877 598-2122
Télécopieur : (514) 598-2496

ARTICLES

Articles

- D'un référendum à l'autre,
ou comment tourner en rond**
L'impact du scrutin majoritaire
sur la stratégie péquiste
-*Pierre Serré* 8
- Les aveux d'adieu
de Jean Chrétien**
-*Christian Gagnon* 22
- La place du français
en Sciences au Québec**
-*Frédéric Lacroix* 29
- La grande méprise**
-*Pierre Vadeboncœur* 46
- Gil Courtemanche
ou
Le progressisme de droite**
-*Richard Gervais* 49
- La grande noirceur serait-elle
devant nous ?**
-*Jean-Marc Léger* 65

Dossier

- RENOUVEAU
TRADITIONNEL :
LES ENJEUX POLITIQUES**
La résurgence de la parole
vivante
-*Sylvain Deschênes* 74
- La démarche de Monsieur
Lambert**
-*Sylvain Deschênes* 85
- Québécoisité et
musique québécoise**
-*Sylvie Genest* 108

Lire

- En primeur**
Biographie d'Esdras Minville
-*Dominique Foisy-Geoffroy* 118
- Lire les essais** 129
- Livres reçus** 151
- Courrier des lecteurs** 152
- Index de nos annonceurs** 159

Pierre Serré*

D'UN RÉFÉRENDUM À L'AUTRE, OU COMMENT TOURNER EN ROND

L'IMPACT DU SCRUTIN MAJORITAIRE SUR LA STRATÉGIE PÉQUISTE

André Larocque le soulignait récemment (*Le Devoir*, 29 octobre 2003) : en 35 ans d'existence, après neuf élections, deux référendums et plus de 17 ans au pouvoir, le PQ n'est pas parvenu à faire l'indépendance ni même à créer les conditions gagnantes. Pourquoi ? Le scrutin majoritaire minorise les francophones, empêche la constitution d'une coalition gagnante et condamne à des stratégies fondées sur la victimisation. Il en découle une véritable impuissance politique, d'où les nombreux reculs subis par le Québec. Reprendre le combat pour l'indépendance avec la même stratégie ne donnera pas davantage de résultats. L'indépendance du Québec passe par la démocratisation de la vie politique.

1. Le scrutin majoritaire affaiblit le Québec.

1.1 Le jeu de puissance du PLQ

Les rapports intercommunautaires sont au cœur de la politique québécoise. On ne peut comprendre la politique québécoise en faisant l'économie du premier facteur expliquant les comportements électoraux et la répartition des sièges. Ce premier clivage politique est de nature linguistique et consti-

* Chercheur, Ph. D. sc. politique.

tutionnelle, et c'est sur ce clivage que se greffent les conflits de classes, de générations, de régions, etc.

Cette ligne de fracture fondamentale définit les acteurs et la formulation des enjeux. Sur le territoire québécois, deux groupes d'allégeance nationale différente se côtoient : les Anglo-Québécois, dont moins du quart sont d'origine britannique nés au Québec et auxquels s'ajoute la partie non francisée des immigrants ; et les francophones, incluant fédéralistes et souverainistes, auxquels s'adjoint la partie francisée des immigrants. Le premier groupe représente 15 % des électeurs votants, est fédéraliste inconditionnel et vote massivement libéral (un vote parfaitement légitime, rappelons-le). Le second est divisé, comme l'est habituellement toute majorité.

Le scrutin majoritaire déforme complètement les rapports politiques entre francophones et non-francophones. Mécaniquement, les francophones, péquistes ou libéraux, voient leur poids politique s'effondrer face au vote bloc des non-francophones. Des majorités péquistes suffisantes pour surmonter le vote bloc des non-francophones ne se dégagent que lorsque les effectifs francophones sont *au moins* quatre fois plus nombreux que ceux des non-francophones dans le Montréal métro et *au moins* huit fois plus nombreux dans le reste du Québec. Les circonscriptions montréalaises qui n'ont pas 79 % de francophones et celles qui, hors Montréal, n'en comptent pas plus de 90 % ne connaissent aucune alternance partisane : seuls des libéraux s'y font élire. Ces circonscriptions étant regroupées, ce sont des régions entières qui sont exclues des enjeux partisans et laissées à la dérive. C'est pourtant dans ces milieux que les francophones sont les moins protégés politiquement et que la situation du français y est la plus fragile. C'est là aussi, lorsqu'ils consti-

tuent au moins la majorité de la population, qu'ils sont les plus indépendantistes.

Grâce au scrutin majoritaire et au vote bloc des non-francophones, les fédéralistes francophones radicaux – les partisans à tout prix de l'union canadienne – s'imposent aussi au sein du Parti libéral du Québec (PLQ). Leur prédominance s'exprime autant lorsque ce dernier est dans l'opposition que lorsqu'il est au pouvoir. Depuis au moins 35 ans, tous les dirigeants libéraux sont issus de leurs rangs. Ce même vote bloc des non-francophones garantit d'autre part la survie du PLQ lui-même. En vertu du scrutin majoritaire, seuls les partis essentiellement francophones sont menacés de disparition lorsqu'ils accusent un retard supérieur à 15 % des voix chez les francophones.

Le scrutin majoritaire accorde *de facto* un droit de veto aux fédéralistes radicaux sur tout changement impliquant les rapports intercommunautaires. Leur prédominance au sein du PLQ amène l'introduction et la légitimation d'idées plutôt marginales chez les francophones. Exemple parmi tant d'autres mais lourd de conséquences, le détournement de l'élan de libération nationale issu de l'échec de l'Accord du lac Meech de 1990 au profit d'un référendum portant sur l'accord de Charlottetown, un projet constitutionnel qui s'inscrivait résolument en rupture avec la conjoncture politique d'alors et les revendications historiques du Québec. Le scrutin majoritaire réduit mécaniquement l'influence politique des francophones : d'une majorité représentant 85 % des votants, il en fait un groupe de taille à peu près égale à la minorité, parfois plus, parfois moins.

1.2 Le jeu d'impuissance du PQ

Le PLQ n'est pas le seul à se conformer aux impératifs dictés par le scrutin majoritaire. Le PQ en fait autant. Sa stratégie en est profondément dépendante.

Comme on le sait, le scrutin majoritaire favorise le bipartisme. Le PQ doit porter seul son option politique. Il doit par conséquent chercher à « former un gouvernement » pour réaliser son projet politique. Le PQ y parvient régulièrement, mais toujours sans disposer de l'appui d'au moins 50 % des électeurs. Minoritaire aux voix, il a l'obligation d'asseoir démocratiquement la légitimité de son projet. L'obtention d'une majorité d'appuis à l'occasion d'un *référendum* permet de fonder la légitimité d'un acte fondamental rompant avec l'ordre politique canadien. En d'autres mots, le scrutin majoritaire impose la stratégie du référendum.

« Former un gouvernement et tenir un référendum » est un mantra séduisant mais insuffisant : il y eut quatre gouvernements péquistes mais seulement deux référendums. Pour tenir un référendum et espérer la victoire, il faut des *conditions gagnantes*, disposer de la *certitude morale de le gagner*, *a fortiori* après deux référendums négatifs. Cela suppose l'établissement d'une *union sacrée* qui transcende les lignes partisans et qui parvienne à rallier les électeurs francophones fédéralistes les plus nationalistes.

Aucune des stratégies péquistes utilisées jusqu'à présent pour parvenir à l'union sacrée n'a fonctionné. Au contraire, le Québec n'a fait qu'enregistrer des revers politiques qui n'ont cessé de rogner son autonomie politique.

Premier obstacle, l'impossible collaboration du PLQ. Le PQ doit compter sur l'adhésion des électeurs fédéralistes les plus

nationalistes pour faire triompher son option. Or la prédominance des fédéralistes radicaux au sein du PLQ est telle qu'elle amène ce dernier et son électorat à refuser de s'engager dans toute opération susceptible de renforcer les forces centrifuges. Voilà un problème de taille : une partie des troupes adverses pourrait sympathiser, mais elles se trouvent déjà rangées derrière des dirigeants hostiles en qui ils se reconnaissent davantage.

Deuxième obstacle, le silence sur les rapports politiques entretenus avec l'Autre. L'union sacrée aura d'autant plus de chances de se matérialiser que seront mises en évidence les divergences politiques fondamentales entre communautés canadienne et québécoise. En ce sens, les échecs des Accords de Meech en 1990 et de Charlottetown en 1992 ont créé des conditions d'union sacrée parce que les fédéralistes du Québec tentaient de « redéfinir » les rapports politiques entre le Canada anglais et le Québec. Malheureusement, depuis 1992, et probablement pour longtemps encore, le Québec n'a plus aucun partenaire avec qui discuter. Tant les chefs fédéralistes québécois que canadiens savent que les perspectives sont bloquées. Ils fuient dorénavant comme la peste tout ce qui pourrait renforcer le sentiment autonomiste chez les Québécois. Ils prônent dorénavant l'adhésion pleine et entière au cadre politique actuel. La garde baissée du PLQ convainc à tout le moins une partie de l'électorat de l'inutilité de la lutte pour l'indépendance et du confort du statu quo. Dans ce contexte d'harmonie bien comprise qui s'est installé depuis 1995, un parti voué à la sécession doit trouver une crédibilité aux yeux des fédéralistes nationalistes. En d'autres termes, leur prouver qu'il existe un inconfort tel qu'il faille sans plus attendre sortir de la fédération canadienne.

Troisième obstacle, accéder au pouvoir avec moins de 50 % des voix. Même victorieux, le PQ n'est jamais parvenu à dépasser les 50 % des voix lors d'élections générales – ce qui implique plus de 60 % d'appuis chez les francophones. Minoritaires aux voix, les gouvernements péquistes ont tous eu l'obligation de rechercher des alliances extérieures pour réaliser l'union sacrée. On objectera que son option y est presque parvenue en 1995, alors que le OUI atteignait 49,4 % des voix, un résultat plus élevé que tout autre résultat obtenu par le PQ lors d'élections générales. Mais le OUI de 1995 – d'ailleurs le résultat d'une coalition avec l'ADQ – n'a toutefois été obtenu que sur les cendres encore chaudes des échecs de Meech et de Charlottetown, c'est-à-dire *sur la base d'une union sacrée créée par le PLQ, à son grand dam.*

Bâtir une coalition n'est pas chose facile en régime parlementaire : le pouvoir y est concentré à un degré extrême entre les mains d'un chef de gouvernement, lui-même minoritaire aux voix. Aucun groupe de pression n'accède directement au pouvoir. Tous sont refoulés à la marge et n'ont d'autre choix que de promouvoir leurs seuls intérêts particuliers. L'union sacrée demandée par un PQ représentant bien moins que 50 % des voix, qui se dit parti du « centre-gauche », en plus d'être exigeante pour ses partenaires, n'offre en contrepartie aucune participation réelle à l'exercice du pouvoir. Toute union sacrée est éminemment fragile et liée à une conjoncture politique imprévisible.

Quatrième obstacle, établir sa crédibilité dans l'électorat fédéraliste nationaliste. Comment être *crédible* auprès d'un électorat qui a déjà choisi un parti fédéraliste ? Comment le convaincre de l'urgence d'un changement fondamental ? Pour ravir l'électorat libéral le plus nationaliste, le PQ a l'obligation de signifier on ne peut plus clairement son

intention de jouer honnêtement le jeu politique actuel sans provoquer délibérément l'affrontement. Il doit montrer qu'il n'est ni provocateur, ni agresseur, qu'il est un partenaire raisonnable et modéré, qu'il est désireux d'accommoder et soucieux de respecter sa minorité. Le PQ est ainsi amené à accepter l'identification et la dénonciation de « radicaux » dans ses rangs tout comme il est appelé à renoncer aux revendications politiques de la majorité dans tout ce qui touche aux relations intercommunautaires. Cette cour faite à l'électorat libéral réduit les perspectives d'action du PQ à la *stratégie de la victimisation*. Les gouvernements péquistes affirment que le Québec est modéré et qu'il ne désire que prendre sa juste place. Il n'est conséquemment que la victime innocente de la volonté de domination du Canada anglais.

Cette stratégie de la victimisation mène à des reculs. Il est fascinant de constater combien les partis québécois refoulent hors du champ politique toutes les questions où les relations intercommunautaires sont mises en cause. Considérations politiques pour les uns, stratégiques pour les autres, le Québec est une société où on ne trouve que silences : sur la démographie et l'immigration, la survie et l'épanouissement de la majorité francophone, le partage des pouvoirs, la division culturelle du travail, le contrôle de l'éducation, de la culture, des relations internationales, des médias. Des silences sur la démocratie municipale, la canadianisation de l'Outaouais et des principales villes du Québec, etc. Par ses défaites, ses renoncements et ses mutismes, le PQ espère convaincre une partie des troupes adverses. Pour plusieurs, il s'agit plutôt de déroutes, d'acquiescements et d'omissions qui minent sa crédibilité et sa propre cause.

Bref, la recherche stratégique d'une empathie gagnante n'a jamais permis au PQ de rassembler une majorité de l'électorat derrière son projet d'indépendance. En revanche, elle a bel et bien amené un ratatinement de l'autonomie politique du Québec. Nul n'est ainsi capable d'extraire, au cours des 35 dernières années, cinq gains permanents et significatifs du Québec en matière de relations intercommunautaires qui n'aient pas été combattus avec succès par la majorité canadienne (ou obtenus sans son consentement). Le statut de minorité canadienne et le partage des pouvoirs expliquent en partie cette subordination politique. L'existence d'une volonté politique nationale timorée, délimitée structurellement par le scrutin majoritaire, explique le reste. Le scrutin majoritaire a un prix, la mise entre parenthèses de la défense des intérêts du Québec.

2. Démocratiser pour vaincre l'impuissance

2.1 De nouvelles institutions démocratiques

Démocratiser, c'est permettre aux francophones de prendre, pour la première fois de leur histoire, une place dans l'arène politique qui soit conforme à leur poids démographique. C'est amener toutes les composantes de la majorité francophone à défendre les intérêts fondamentaux de leur communauté. C'est redonner une voix aux francophones et mettre en place les conditions d'un divorce sur simple consensus politique entre « partis québécois ».

Comment ? En optant pour les institutions les plus progressistes et les plus favorables au changement. Deux éléments de base : la représentation proportionnelle – tant de voix, tant de sièges – et la séparation des pouvoirs, avec préséance de l'assemblée législative sur le gouvernement.

Un éventuel mode de scrutin proportionnel devrait d'abord traduire parfaitement les voix en sièges. Plusieurs modes de scrutin ont cette finalité : la proportionnelle compensatoire allemande, l'intégrale néerlandaise, le modèle nordique. Toutes ces proportionnelles ont l'avantage de traduire fidèlement la popularité aux voix des partis en des proportions justes de sièges. Deux de ces modèles accordent une attention particulière aux régions : l'allemand et le nordique.

La mixité du modèle allemand – l'élection de la moitié des députés au scrutin majoritaire et de l'autre moitié par scrutin de listes – a la faveur de quelques spécialistes et de quelques députés actuels. Il a effectivement l'avantage de conserver le lien que l'on dit « étroit » entre chaque député et son électorat. Il ne faudrait toutefois pas exagérer l'importance de ce lien : l'électorat vote pour les partis, non pour les candidats locaux. Les députés rendent souvent des services de fonctionnaires (comme les députés des scrutins proportionnels) qui n'affectent pourtant pas les électeurs dans leur intention de vote. Une fraction importante des électeurs ne connaissent pas leur député et presque neuf sur dix ne lui ont jamais demandé quoi que ce soit (sondage rapporté dans *Le Devoir*, 15 décembre 2001). On pourrait même affirmer que les systèmes proportionnels servent mieux les électeurs à cet égard puisqu'ils ont alors le choix parmi plusieurs députés pour acheminer leurs doléances. En réalité, si cette fonction a tellement d'intérêt aux yeux des députés actuels, c'est que leurs autres fonctions ont tellement décliné en importance avec la concentration du pouvoir entre les mains du chef du gouvernement et la préséance écrasante de ce dernier sur les élus.

Par ailleurs, sous le mode de scrutin majoritaire utilisé dans le système allemand, les procédures de sélection des candi-

ats ont l'inconvénient de reposer sur des forces sociales les plus monolithiques et les mieux organisées (maires et conseillers municipaux, des Chambres de commerce, des clubs de bienfaisance, de associations sportives, religieuses ou ethnoculturelles du côté libéral et adéquisté, militants du côté du PQ), et non les mieux outillées pour le travail de législateur et le rôle de surveillance du gouvernement. Sous un système québécois imitant le système électoral allemand, on peut ainsi prévoir que les fédéralistes radicaux continueraient à influencer de manière marquée la sélection des candidats libéraux, qu'on y retrouvera une faible présence féminine et un pâle reflet de la diversité en général. La réduction de la taille des circonscriptions électorales (puisque l'on diminuerait substantiellement le nombre de députés élus au scrutin majoritaire) aurait également pour conséquence de renforcer la domination des groupes déjà mieux structurés.

Le modèle nordique (Danemark, Islande, Suède), une proportionnelle régionale pour environ 80 % des élus corrigée par une proportionnelle nationale pour les 20 % restants, a l'avantage d'être basé sur des listes sur lesquelles sont placés les candidats les plus valables, que l'on peut par ailleurs rattacher à une région particulière (Danemark). Ce mode de scrutin offre l'adéquation entre voix et sièges, un pluralisme électoral et une possibilité réelle d'un personnel politique représentatif de l'ensemble des segments de la société (selon le sexe, l'âge, la région). Il préserve le lien entre les électeurs et non pas un député mais plusieurs, sélectionnées pour leurs compétences variées.

N'opter que pour des éléments de proportionnel, 30 à 40 sièges compensatoires, par exemple, diminuerait, à court terme du moins, les probabilités pour le PQ de former des gouvernements majoritaires sans entamer sérieusement

celles du PLQ d'en faire autant. Une telle formule maintiendrait d'ailleurs l'ascendant exercé par les fédéralistes radicaux au sein de ce parti et produirait un système partisan avec un parti dominant, le PLQ. En la matière, la réforme du mode de scrutin doit être complète. Il ne saurait y avoir de demi-mesures.

Avec une assemblée élue à la proportionnelle se pose le problème de la stabilité gouvernementale – mais non celui de la société civile : au contraire des scrutins majoritaires, le pouvoir est exercé par des coalitions représentant une majorité de l'électorat. À cela, on peut répondre à tout le moins par l'établissement de mandats fixes, auxquels on peut rajouter la séparation des pouvoirs et l'élection séparée des élus et du chef du gouvernement. La perspective de réformes offre l'occasion d'établir une assemblée législative forte, avec pouvoirs étendus de nomination, de révocation et d'enquête. En prévoyant qu'aucun élu ne pourrait devenir ministre, on renforce l'autonomie des élus et on axe la sélection des candidats sur leurs capacités à légiférer et à surveiller les faits et gestes du gouvernement, comme ceux de tous les dirigeants des ministères, organismes et autres sociétés d'État. À l'heure actuelle, l'Assemblée nationale n'a qu'un poids mineur face au Premier ministre et pratiquement aucun poids sur les décisions des grandes sociétés d'État.

Nul doute qu'une telle assemblée serait plus apte à prendre des décisions non pas de manière purement partisane, mais d'abord dans les meilleurs intérêts de la collectivité. Ses décisions auraient d'autant plus d'autorité qu'elles s'appuieraient sur de larges consensus politiques, contrairement à la situation présente : seulement deux des neuf derniers gouvernements depuis 1966 ont obtenu plus de 50 % des votes valides. Il s'agit des gouvernements libéraux de 1973 et de

1985, qui ont rapidement connu d'intenses divisions internes débouchant sur des schismes politiques importants. Quant à 2003, rappelons que le PLQ fut élu avec l'appui d'environ 22 % des francophones inscrits.

Une telle assemblée n'aurait certainement pas à se creuser longtemps les méninges pour trouver matière à légiférer en matière de relations intercommunautaires, *a fortiori* si les mêmes réformes s'appliquaient au municipal (rappelons la mainmise exclusive et permanente du pouvoir par les forces fédéralistes à Montréal, Laval, Longueuil, Gatineau et Sherbrooke).

2.2 Un fractionnement politique qui renforce la capacité de consensus

En ouvrant au pluralisme, on ouvre la voie aux gouvernements de coalition et à la gouverne par consensus politique. On donne une voix aux fédéralistes nationalistes qui, souvent, n'en ont aucune dans la structure de pouvoir actuelle de leur parti. Ces nationalistes sans voix ont pourtant donné naissance à deux partis politiques, le PQ en 1967-1968 et l'ADQ en 1994. Ils ont amené les déchirements autour de Meech et de Charlottetown en 1990-1992 mais aussi de la loi 22 en 1974, de la loi 178 en 1989, trois crises suivies par des reculs du PLQ et une prise de pouvoir du PQ. Contre l'avis des fédéralistes radicaux, l'aile libérale nationaliste a amené une partie importante de l'électorat anglophone à quitter le PLQ en 1976 (avec l'Union nationale) et en 1989 (avec l'Equality Party), tandis que l'autre partie se ralliait à l'orientation « nationaliste » du PLQ.

Dans des gouvernements basés sur les consensus politiques, les groupes extrémistes se retrouvent rapidement isolés dans leur coin. Un Equality Party drainerait certaine-

ment une partie appréciable des forces libérales. Quant au fractionnement des forces souverainistes, on ne peut dire tout de go qu'il affaiblirait le Québec : des souverainistes de gauche et de droite peuvent parfaitement s'unir pour gouverner, ce qu'ils font déjà au sein du PQ. Mais, fait nouveau, chacun se représenterait lui-même et négocierait, *élément clé*, sa place dans un gouvernement de coalition qui pourrait comprendre un parti fédéraliste nationaliste.

La perspective d'un gouvernement fédéral hostile et agressif face au Québec, lui-même issu des mêmes forces fédéralistes radicales, offre un adversaire tout désigné pour établir et raffermir des consensus politiques de plus en plus larges, se rapprochant de plus en plus d'unions sacrées, préalables à des actions législatives capables de rompre avec l'ordre politique canadien. Parce qu'ils sont plus légitimes et qu'ils reposent nécessairement sur une majorité des voix, sous la proportionnelle, les gouvernements de coalition font apparaître, fait nouveau, la possibilité d'affirmer, d'agir et de vaincre. Ils ouvrent la voie vers les solidarités nécessaires au Grand saut.

La voie de l'avenir

Pour le PQ, le choix est simple : le mythe de Sysiphe – la énième reprise du bâton du pèlerin dans l'attente infinie d'un improbable chef qui saura mener le peuple vers le Grand jour – ou la conquête du pouvoir politique : donner aux francophones un poids électoral équivalent à leur poids démographique (85 % des votants), faire en sorte que tous les votes comptent. Depuis l'avènement du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et du PQ, nos institutions britanniques – d'abord le scrutin majoritaire, mais aussi le régime parlementaire – sont parvenues à juguler les forces de libération nationale et à maintenir le Québec dans

sa situation de subordination politique. Devant le cul-de-sac actuel, il existe une alternative qui redonne aux franco-phones un contrôle sur leurs destinées à la mesure de leur poids démographique et de leurs ambitions. En démocratisant la vie politique, les Québécois se doteraient d'une volonté politique nationale capable de faire accéder le Québec à son indépendance. □

LES AVEUX D'ADIEU DE JEAN CHRÉTIEN

Lorsqu'il met en sourdine son ineffable populisme, Jean Chrétien peut faire preuve d'une surprenante désinvolture. On se souviendra par exemple de ce 9 juillet 1997 où, sans se douter qu'un micro resté allumé captait tous ses propos au beau milieu de la grande salle de l'assemblée générale des Nations unies, il confia à un homologue belge circonspect sa piètre estime pour la façon américaine de faire de la politique. « *Ils vendent leur vote (...) Vous voulez que je vote pour l'OTAN ? Alors n'oubliez pas ce pont dans ma circonscription. C'est ça qui est incroyable* », déplorait le bienfaiteur de l'auberge Grand-Mère, comme s'il avait des leçons à donner en cette matière. Cette fois-là, l'accroc diplomatique avait été accidentel. Par contre, tout au long de l'automne 2003, Jean Chrétien a consciemment et progressivement baissé la garde politique. « *J'ai pas à m'faire réélire. J'peux dire ce que j'pense* », avait-il d'ailleurs lancé lors de son tout dernier déplacement officiel, au Sommet nigérien du Commonwealth à Abuja.

C'est manifestement ce qu'il a fait au cours d'une longue entrevue accordée dans le cadre du documentaire « *Jean Chrétien – Jouer pour gagner* », diffusée le 21 décembre dernier et que Radio-Canada qualifia à juste titre de « *document-vérité* ». Invité par le journaliste Patrice Roy à tracer un rapi-

* Président régional, Parti québécois de Montréal-Centre.

de bilan de ses 40 ans de carrière politique, Jean Chrétien ne peut éviter l'épineux sujet de son travail de coulisse de 1990 pour torpiller l'Accord du lac Meech, et de sa subséquente descente aux enfers dans l'opinion publique québécoise. C'est alors que se manifeste dans toute son énormité la nouvelle franchise du retraité Jean Chrétien. « *Ça agaçait bien du monde au Canada anglais et ça ne représentait rien de concret. Pourquoi se battre pour quelque chose qui ne ne représentait rien de concret ?* », laisse-t-il tomber. Véritables aveux d'adieu, ces quelques mots sont lourds de sens. Pour bien le réaliser, faisons un bref retour en arrière.

Dès la toute première mouture de la clause de société distincte, les constitutionnalistes canadiens-anglais favorables à l'Accord du lac Meech se sont bousculés pour affirmer catégoriquement qu'elle n'aurait aucun impact sur l'interprétation de la loi fondamentale du Canada. « *Affirmation symbolique pour l'avenir* »¹, selon *Canadians for a Unifying Constitution / Friends of Meech Lake*. « *Surtout honoraire ou symbolique* »², de l'avis de Peter W. Hogg. Pour Richard Simeon, contrairement aux prétentions du gouvernement Bourassa, les tenants de l'Accord considéraient que « *la clause n'impliquait pas de transfert de pouvoirs précis* », et même que « *du point de vue québécois, elle se situait bien en-deçà des objectifs proposés par tous les gouvernements modernes du Québec* »³. Même après l'échec de l'entente, Simeon persistait à affirmer que l'Accord aurait « *rassuré symboliquement* » le Québec et que « *Meech était plus une reformulation du statu quo qu'un changement radical* »⁴. Mais le Canada anglais a nettement préfé-

1 *Canadians for a Unifying Constitution/Friends of Meech Lake, Meech Lake : Setting the Record Straight*, 1990, p. 8.

2 Peter W. Hogg, *Meech Lake Constitutional Accord Annotated*, Toronto, Carswell, 1988, p. 13.

3 Richard Simeon, « *Meech Lake and Shifting Conceptions of Canadian Federalism* », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, septembre 1988, p. 12 (traduction).

rer adhérer au point de vue de Pierre Elliott Trudeau selon qui, « en particulier après que les constitutionnalistes aient discuté de préambule pendant longtemps, lorsqu'on décide de ne pas mettre la « société distincte » dans un préambule, mais dans une clause d'interprétation, cela ne peut vouloir dire qu'une chose : on donne au gouvernement de cette société distincte des pouvoirs qu'il n'avait pas auparavant »⁴. Bref, dans le « *Rest of Canada* », qu'on ait été pour ou contre la clause de société distincte, tous s'entendaient sur une chose : accorder au Québec le plus infime nouveau pouvoir était acceptable. Encore aujourd'hui, l'opportuniste Jean Chrétien se le demande. « Pourquoi se battre pour quelque chose qui ne ne représentait rien de concret ? ». Mieux valait séduire les Canadiens anglais les plus farouchement opposés à tout concession, fût-elle symbolique et fédéraliste, et ainsi espérer devenir leur *Prime Minister*.

La clause a par la suite été efficacement édulcorée par le rapport du comité Charest de mai 1990 dans l'espoir de la rendre plus inoffensive encore aux yeux du Canada anglais. Cela ne sauvera pas l'Accord du naufrage puisque ceux qui aujourd'hui font dire à Jean Chrétien que « ça agaçait bien du monde » l'emportèrent sur ceux qui étaient d'avis que « ça ne représentait rien de concret ». Chrétien prétend aujourd'hui qu'il partageait l'avis des partisans canadiens-anglais de Meech mais concède qu'il trouvait plus payant d'en appuyer les opposants.

Quelques années plus tard, la clause de la société distincte de l'Accord de Charlottetown était toujours destinée à devenir une clause interprétative de la Constitution, mais énumérait une longue liste de caractéristiques fondamentales du Canada, et minimisait par le fait même l'importance

4 Richard Simeon, « *The Lessons of Meech Lake and Charlottetown* », *Canada Watch*, mars/avril 1995, p. 66.

5 Pierre Trudeau, « *Who Speaks for Canada ?* », in Behiels (1989), p. 81 (traduction).

accordée à la différence québécoise. En gros, le Québec était distinct à condition que toutes les provinces, incluant le Québec, soient égales et donc, non distinctes. Si de l'aveu même de celui qui fut le Premier Ministre du Canada des dix dernières années, la notion de société distincte telle qu'énoncée dans l'Accord du lac Meech « *ne représentait rien de concret* », que penser de celle rendue carrément homéopathique dans l'accord de Charlottetown ?

En qualifiant ainsi la société distincte de Meech, Jean Chrétien avalise d'abord *a posteriori* la décision de Lucien Bouchard de quitter le gouvernement de Brian Mulroney pour fonder le Bloc québécois. Par cette courte déclaration du 21 décembre 2003, Chrétien donne également raison aux souverainistes québécois qui, lors de la campagne référendaire de 1992, qualifiaient le concept de société distincte de « *coquille vide* ». En deux courtes phrases, il admet aussi implicitement que l'insignifiante motion sur la société distincte, issue de son gouvernement et adoptée aux Communes le 28 novembre 1995 pour feindre de respecter sa promesse faite en ce sens lors de la campagne référendaire de 1995, n'a jamais eu la moindre valeur juridique ou politique. La suite des choses l'aura d'ailleurs largement démontré. La dite motion avait beau prier nos bienveillants législateurs fédéraux de « *se laisser guider par cette réalité* » afin que jamais plus comme en 1982, les pouvoirs de l'Assemblée nationale ne soient diminués et ses votes unanimes ignorés, le gouvernement Chrétien ne s'en est aucunement formalisé avant d'enfoncer dans la gorge des Québécois l'Union sociale canadienne, les Bourses du millénaire, la Loi sur la Clarté, la répressive nouvelle Loi sur les jeunes contrevenants et tant d'autres initiatives fédérales décriées par les trois partis présents à l'Assemblée nationale. La dénégation acharnée de Jean Chrétien de quelque

déséquilibre fiscal que ce soit, malgré le consensus québécois, peut aussi être ajoutée à cette triste liste.

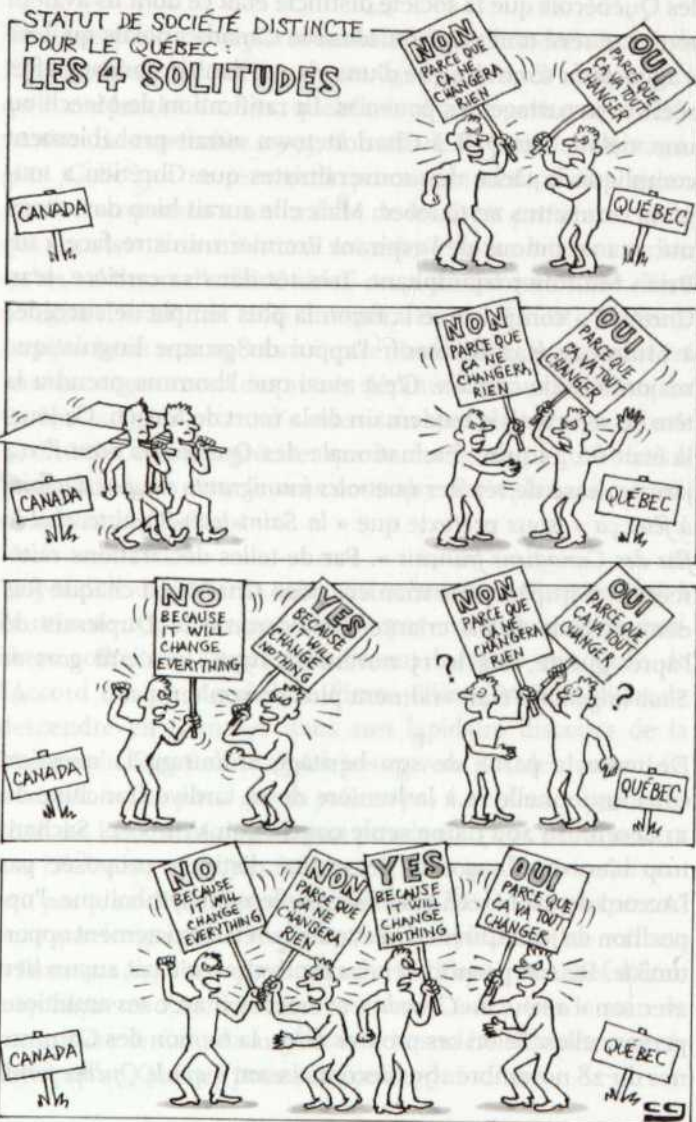
Toujours par cette déclaration du 21 décembre dernier, le vil-légiateur du lac des Piles avoue également qu'à chaque fois qu'il a reproché au Bloc québécois d'avoir voté contre cette motion de novembre 1995, il usait de la pire des démagogies. Celle qui se résume à prononcer des paroles qu'on savait trompeuses avant même de les avoir proférées. Celle qui consiste à se mentir à soi-même en se laissant croire qu'en se tirant d'affaire ainsi, on a de quoi être fier. Tout comme l'avait fait son mentor, Pierre Elliott Trudeau, lorsque le 16 mai 1980 au centre Paul-Sauvé, il avait mis en jeu son siège et ceux des autres députés libéraux fédéraux du Québec en promettant d'« *obtenir du changement* » en échange d'un NON, sans préciser que le changement qu'il envisageait irait dans dans le sens contraire des « *demandes traditionnelles du Québec* ».

Impossible d'oublier la scène du même Jean Chrétien qui, à l'automne 1992, est pourchassé par une horde de journalistes sollicitant sa réaction devant la mort annoncée de l'Accord du lac Meech que Pierre Elliott Trudeau vient de descendre en flammes dans son lapidaire discours de la Maison du Egg Roll. « *Qu'en pensez-vous ?* », demandent-ils *a capella*. « *J'en pense que ça passera pas* », répond le prochain chef du PLC. « *Mais pourquoi pensez-vous que ça ne passera pas ?* », insistent les journalistes. « *Parce que les gens n'en veulent pas* », se défile le supposé leader. « *Mais pourquoi pensez-vous que les gens n'en veulent pas ?* », répliquent les scribes. « *Parce que ça passera pas* », tranche l'édifiant futur chef d'État, trop heureux d'avoir si bien sous-traité à d'autres le soin de convaincre le Canada anglais que la société distincte concédait trop au Québec pour se mouiller lui-même.

De Meech à Charlottetown, la quadrature du cercle que devait accomplir Brian Mulroney a chaque fois consisté à convaincre les Québécois que la société distincte était ce dont ils avaient toujours rêvé tout en persuadant le Canada anglais qu'il ne s'agissait au contraire que d'une claque dans le dos sans effet réel sur le partage des pouvoirs. La ratification de Meech ou une victoire du OUI à Charlottetown aurait probablement compliqué la tâche des souverainistes que Chrétien a toujours combattus au Québec. Mais elle aurait bien davantage nui aux ambitions de l'aspirant Premier ministre face à un Brian Mulroney triomphant. Très tôt dans sa carrière, Jean Chrétien a compris que la façon la plus simple de succéder à Mulroney était d'obtenir l'appui du groupe linguistique majoritaire de ce pays. C'est ainsi que l'homme prendra la tête de son parti, le lendemain de la mort de Meech. Ce jour-là était un 24 juin, fête nationale des Québécois dont il n'a jamais cessé de répéter que « *les immigrants ont pas d'affaire à fêter ça* », sous prétexte que « *la Saint-Jean-Baptiste, c'est la fête des Canadiens français* ». Par de telles déclarations réitérées de si impénitente manière, Jean Chrétien a chaque fois démontré de façon criante que, comme le Duplessis de l'après-guerre, dès le 15 novembre 1976, le « *p'tit gars de Shawinigan* » n'était vraiment plus de son temps.

De toute la partie de son héritage entourant la question constitutionnelle et à la lumière de sa tardive franchise du 21 décembre 2003, une seule conclusion s'impose. Sachant trop bien que la notion de société distincte proposée par l'Accord du lac Meech était essentiellement symbolique, l'opposition de Jean Chrétien à cette clause était strictement opportuniste. De son propre aveu, sa motivation n'avait aucun lien avec son « *amour du Canada* » et tout à voir avec ses ambitions personnelles. Selon ses propres dires, la motion des Communes du 28 novembre 1995 reconnaissant « *que le Québec forme*

au sein du Canada une société distincte » était authentiquement bidon. L'histoire finira bien par le juger en conséquence. □



LA PLACE DU FRANÇAIS EN SCIENCES AU QUÉBEC

Introduction

Les travaux de la commission Laurendeau-Dunton dans les années soixante avaient mis en évidence une division linguistique du travail au Québec qui tendait à favoriser l'anglais dans les sphères de travail plus rémunératrices et nécessitant un degré d'éducation plus élevé, et laissaient une place au français d'autant plus grande que l'on descendait dans l'échelle des salaires et des diplômes. La commission avait noté (en parlant du secteur privé) : « De tous les domaines d'activités communs aux grandes entreprises, exception faite de la direction, c'est dans le génie, la recherche et le développement que la présence francophone et la place du français sont les plus restreintes. Dans tout notre échantillonnage, 22 % seulement des salariés affectés à ces activités sont francophones. Moins de 10 % des ingénieurs, scientifiques et techniciens anglophones occupent des postes exigeant le bilinguisme¹ ». Le français était quasi-absent du domaine des sciences et du génie à l'époque. Ce qui faisait dire au sociologue Jacques

* Ingénieur et chercheur en optique.

1 Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Volume 3B, p. 516, Ottawa, 1969.

Brazeau : « à plusieurs égards le français est une langue non employée au Canada »².

C'était il y a quelque quarante ans. Quelle est la situation aujourd'hui ? Quelle est la place du français en sciences³ au Québec ? Et d'abord, pourquoi s'intéresser à ces questions ? Laissons répondre Fernand Dumont, qui a peut-être le mieux formulé le problème : « S'il est vrai que la langue française est dotée d'un statut précaire dans le monde du travail lorsqu'il s'agit d'occupations liées à l'information, donc au savoir, on jugera d'autant mieux son destin en s'interrogeant sur son rôle dans la communication scientifique. Il y a là une illustration extrême de notre problème, une situation limite qui peut éclairer toutes les autres ; ce qui me justifie d'insister sur ce point ».⁴ Le statut et la présence du français en sciences peuvent servir d'indicateur avancé en quelque sorte, sa régression ou son essor annonçant l'évolution du français dans la société en général.

Quelle est aujourd'hui la place du français dans le domaine des sciences au Québec ? Posons quelques repères et quelques pistes de réflexions en nous attardant aux aspects suivants : 1) Financement des universités anglophones et francophones par les gouvernements fédéral et québécois 2) La langue des demandes de subventions 3) La langue des publications 4) La langue de travail.

2 « Language differences and occupational experience », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, novembre 1958, Vol. XXIX, No 4, p. 536.

3 J'utilise « sciences » pour englober les activités et professions reliées aux sciences pures et au génie telles que physicien, chimiste, biologiste et ingénieur.

4 Fernand Dumont, *Raisons Communes*, Boréal, 1995, p. 139.

1) Le financement des universités anglophones et francophones par les gouvernements fédéral et québécois

Commençons par une banalité : Le recensement de 2001 indique qu'il y a 82 % de francophones, 7,9 % d'anglophones et 10,1 % d'allophones au Québec (selon la langue maternelle). Ces chiffres devraient guider notre réflexion sur le financement des systèmes universitaires au Québec. Une répartition équitable des sommes entre systèmes anglophone et francophone devrait refléter la proportion relative de francophones et d'anglophones. Notons que notre analyse pourrait être modifiée s'il existait un réseau d'universités francophones au Canada ailleurs qu'au Québec et si nos calculs pouvaient ainsi se faire au niveau canadien. On pourrait alors calculer si le total des sommes consenties correspond à peu près au pourcentage de francophones au Canada (22,9 % en 2001). Comme un tel réseau n'existe pas⁵, notre analyse se circonscrit au Québec.

Subventions du gouvernement du Québec

En 2002-2003, le gouvernement du Québec versait 1 766 379,10 \$ en financement aux universités du Québec⁶. Ce financement était réparti de la façon suivante entre les établissements :

5 Hors l'université de Moncton.

6 Source : Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Tableau 1

**RÉPARTITION DU FINANCEMENT QUÉBÉCOIS
SELON LES UNIVERSITÉS**

Université	Pourcentage du Total (%)
Bishop's	1,6
Concordia	9,3
Laval	16,0
McGill	12,4
Montréal	17,4
HEC	4,1
Ecole Polytechnique	3,5
Sherbrooke	7,9
Université du Québec	27,8

Si on fait le total pour les systèmes francophone et anglophone respectivement :

Tableau 2

**RÉPARTITION DU FINANCEMENT DES SYSTÈMES ANGLOPHONE
ET FRANCOPHONE**

Francophones	76,8
Anglophones	23,2

Nous constatons donc que les établissements anglophones sont surfinancés d'un ratio de 2,9 soit presque au *triple* du poids démographique des anglophones au Québec.

Subventions du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral, pour sa part, bien qu'il ne possède pas de compétences en éducation selon la Constitution canadienne, versait également des sommes importantes aux universités par le biais de fondations échappant au contrôle du Parlement (la « Canadian Foundation for Innovation » ou

CFI). Les sommes cumulatives relatives au 25 juin 2003 versées par la CFI se chiffrent ainsi :

Tableau 3
RÉPARTITION DU FINANCEMENT FÉDÉRAL SELON LES UNIVERSITÉS

Universités	Montant Relatif
Bishop's	0,034
Concordia	4,28
Laval	26,16
McGill	28,97
Montréal	17,28
HEC	0,29
Ecole Polytechnique	7,63
Sherbrooke	3,58
Université du Québec	10,35
Total	98,57 ⁷

Faisons à nouveau le total pour les systèmes francophone et anglophone respectivement :

Tableau 4
RÉPARTITION DU FINANCEMENT DES SYSTÈMES ANGLOPHONE ET FRANCOPHONE

Francophones	65,28
Anglophones	33,28

On constate que les anglophones récoltent 4,2 fois leur poids démographique dans les subventions du gouvernement fédéral. La différence est particulièrement évidente dans le cas de l'université McGill qui dépasse toutes les autres universités au Québec au chapitre du pourcentage de fonds récoltés.

⁷ Le reste des sommes est distribué aux CÉGEPS, que j'exclus de mon analyse.

Présence d'étudiants canadiens non résidents dans les universités du Québec

Le tableau 5 présente le pourcentage d'étudiants canadiens non résidents du Québec dans les universités québécoises pour l'année 2001-2002. On peut remarquer que les étudiants canadiens sont massivement présents dans les trois universités anglophones du Québec alors qu'ils sont plutôt présents en doses homéopathiques dans les universités francophones.

Tableau 5

POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS CANADIENS NON RÉSIDENTS DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES⁸

Universités	Pourcentage de canadiens non-résidents
Bishop's	40
Concordia	9,8
Laval	0,7
McGill	25
Montréal	0,7
HEC	0,5
Ecole Polytechnique	0,5
Sherbrooke	0,5
Université du Québec	0,6

Cette présence massive d'étudiants canadiens non résidents dans les universités québécoises couplée avec l'écart dans les subventions accordées aux universités francophones et anglophones constitue un sujet d'interrogation.

Quel est le comportement de ces diplômés des universités anglophones ? Intègrent-ils le milieu québécois du travail ?

⁸ Source : MEQ (<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens %2Dsup/ftp/Cal-def-0102.pdf>). Le calcul est basé sur le nombre d'étudiants équivalents temps plein (EETP).

Utilisent-ils l'anglais comme langue de travail dans leur milieu de travail au Québec s'ils choisissent de rester ? Vont-ils tout simplement ailleurs au terme de leurs études ?

Une étude récente de l'Association des facultés de médecine canadiennes (AFMC) indique qu'environ 60 % des médecins formés à McGill quittent le Québec⁹. Cet exode affecte également les natifs du Québec. À l'inverse, les facultés de langue française ont un taux de rétention qui oscille autour de 88 %.

Il semble donc y avoir un net clivage linguistique dans les comportements migratoires. Des données exhaustives n'existent pas pour d'autres facultés et filières professionnelles. Les salaires pour les ingénieurs, les scientifiques, sont généralement plus élevés en Ontario et aux États-Unis. Des études prenant en compte le clivage linguistique ne devraient-elles pas être réalisées afin d'avoir une idée plus claire de l'impact des universités anglophones sur le fameux exode des cerveaux ?

Car il ne s'agit plus ici de simplement financer des programmes de formation pour servir les besoins de la communauté anglophone du Québec, mais bien de financer des programmes de formation pour servir les besoins de la communauté anglophone du Canada. Les universités anglophones du Québec semblent fonctionner – en partie – comme composantes du réseau des universités canadiennes hors-Québec. Le surfinancement des universités anglophones du Québec équivaut à favoriser le secteur anglophone au détriment du secteur francophone (comme le tableau 1 l'a montré). Le Québec est-il tenu à tant de générosité ?

⁹ Isabelle Paré, *Le Devoir*, 4 avril 2003.

Soyons clair. Le nœud du problème est le fait qu'il n'y pas de *réciprocité* entre le Québec et le reste du Canada ; le Québec finance des études pour plus d'une dizaine de milliers d'étudiants canadiens non résidents par année dans la langue de la minorité alors que dans le reste du Canada, les universités et collèges francophones sont rares comme des zèbres albinos.

Notons aussi que les études en français ne semblent pas beaucoup intéresser les étudiants anglophones (tel que le montre le tableau 5).

2) La langue des demandes de subventions

La langue des demandes de subventions peut servir d'indicateur du statut d'une langue dans divers laboratoires et universités. Un chercheur aura logiquement tendance à écrire la demande dans la langue officielle qu'il maîtrise le mieux ou d'utiliser la langue qui lui paraît maximiser les chances d'obtenir une réponse positive au concours. Le fédéral prônant une norme bilingue où l'anglais et le français sont juridiquement égaux et cette norme se substituant aux lois québécoises, la présence de l'appareil fédéral dans le domaine de l'éducation au Québec est susceptible d'avoir un impact sur la langue des demandes de subventions au Québec. Notons que cet impact serait symbolique avant tout, car les demandes de subventions qui sont adressées au Fonds de recherche sur la nature et les technologies (NATEQ) peuvent être rédigées en anglais ou en français¹⁰.

On peut acquérir une idée de la fréquence de l'utilisation de l'anglais dans les demandes de subventions adressées au NATEQ en se penchant sur les résultats de concours pour

10 Ceci m'a été confirmé par un responsable du Fonds dans une communication personnelle.

2002-2003. Si on fait le total pour le « Programme de soutien aux équipes de recherche » et « Établissement de nouveaux chercheurs » on obtient les résultats indiqués au tableau 6. Notons au départ que l'échantillon est assez réduit (17 demandes pour McGill au total et 13 pour Concordia), ce qui peut diminuer la précision des résultats. Il faudrait colliger plus de données du NATEQ afin d'avoir un échantillon statistiquement significatif et isoler le comportement par chercheur à l'aide d'un questionnaire individuel. Cependant, ces résultats peuvent être utilisés pour indiquer la tendance.

Tableau 6

**POURCENTAGE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS EN ANGLAIS
AU NATEQ SELON LES UNIVERSITÉS**

Université	Pourcentage des demandes en anglais (%)
Bishop's	0
Concordia	76,9
Laval	0
McGill	70,5
Montréal	0
HEC	0
Ecole Polytechnique	0
Sherbrooke	0
Université du Québec	13,3

On remarque qu'une grande proportion des demandes en provenance des universités anglophones sont rédigées en anglais. Par contre, les demandes en provenance des universités francophones sont presque toujours rédigées en français.

Voyons ce qu'il en est pour la CFI.

Tableau 7
**POURCENTAGE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS EN ANGLAIS
 AU CFI SELON LES UNIVERSITÉS**

Université	Pourcentage des demandes en anglais (%)
Bishop's	100
Concordia	100
Laval	19,8
McGill	100
Montréal	35,6
HEC	0
Ecole Polytechnique	16,6
Sherbrooke	28,8
Université du Québec	20,5

Le tableau 7 fournit un pourcentage relatif à chaque institution. Notons que pour l'ensemble du Québec, 46,7 % des demandes sont rédigées en anglais. Les données ne se recoupent pas nécessairement entre la CFI et le NATEQ, c'est-à-dire que ce ne sont pas nécessairement les mêmes chercheurs qui sont en cause dans chaque université.

On remarque tout de suite que les résultats sont assez différents pour la CFI versus le NATEQ. Les demandes adressées au CFI par des chercheurs appartenant à des institutions anglophones sont *exclusivement* en anglais. Un grand nombre de demandes en provenance des universités francophones sont aussi rédigées en anglais alors que le comportement est presque inversé pour les demandes adressées au NATEQ. Comment comprendre ces données ? Sont-ce là des chercheurs qui ont été formés en anglais et qui ont adopté cette langue comme partie intégrante de leur outillage intellectuel ? Est-ce un effet de système, les individus se conformant à la norme linguistique en vigueur dans leur milieu ? Il faudrait creuser un peu cette question. Quoi qu'il en soit,

ces données démontrent que la langue des demandes de subvention semble être influencée par le destinataire. Les chercheurs semblent percevoir qu'ils ont intérêt à rédiger leurs demandes de subventions au gouvernement fédéral en anglais. On peut conclure que la présence du gouvernement fédéral dans ce domaine contribue à diminuer l'utilisation et le prestige du français au Québec dans les universités.

3) La langue des publications

La problématique de la langue des publications est trop complexe pour être résumée en quelques lignes ; mentionnons simplement que l'anglais s'est imposé comme langue de communication écrite de façon presque exclusive en sciences et ce, à la grandeur de la planète. Le degré de déclin des autres langues face à l'anglais varie cependant par pays : ainsi, 1.8 % des publications en sciences naturelles, en génie et en sciences biomédicales étaient en français au Québec en 1993 contre 13.3 % en France¹¹. On voit que si le contexte mondial a un impact certain, l'environnement local ne peut non plus être négligé. Il y avait quand même proportionnellement dix fois moins de publications en français au Québec qu'en France à cette époque. Parions que la situation s'est encore dégradée dans les dix dernières années.

En outre, une étude datant de 1991 a montré que dans les universités francophones, 50 % des manuels utilisés dans les cours de premier cycle sont en anglais, cette proportion atteignant 61 % en informatique, 71 % en chimie et 72 % en physique¹². La raison pour cet état de choses n'est pas claire.

11 Benoît Godin, « Parle, parle, jase, jase : L'utilisation du français dans les communications scientifiques, INRS Urbanisation, Conseil supérieur de la langue française, Voir : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/Publications/PubK105/K105-2.html>.

12 Yves Gingras et Camille Limoge, *La langue de publication des chercheurs québécois en sciences naturelles, génie et sciences biomédicales*, recherche réalisée pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, 1991, p. 24.

Il faudrait probablement des mesures pour favoriser l'édition scientifique en langue française. En effet, si tout le matériel d'enseignement dans les universités francophones est anglo-américain, on comprendra certains étudiants francophones de vouloir aller directement à la source et de choisir McGill avant l'université de Montréal pour leurs études.

4) La langue de travail

Voyons maintenant ce qu'il en est pour la langue de travail. Pierre Serré a récemment publié une étude basée sur les données du recensement de 2001 qui s'intéressait à la place de l'anglais au travail au Québec¹³. Il y démontrait, entre autres, que la langue de l'insertion socio-économique est un déterminant primordial des choix linguistiques qu'effectuent les immigrants dans leur nouvelle société. C'est-à-dire que la langue de travail détermine le profil d'assimilation. Nous récapitulons brièvement ses résultats pour le secteur qui nous intéresse afin de compléter notre portrait (tableau 8).

On constate donc que, relativement, semble exister le libre choix de la langue de travail à Montréal ; les anglophones travaillant en anglais et les francophones en français. Cependant, le Québec étant à 82 % francophone, les pourcentages sont trompeurs car 10 % de francophones représentent beaucoup plus de personnes que 15 % d'anglophones. En effet, si on multiplie le nombre de francophones dans la communauté métropolitaine de Montréal (3 237 540) par le pourcentage de francophones travaillant dans les services professionnels, scientifiques et techniques (5 %) par le pourcentage travaillant en anglais (10 %) on obtient le nombre de professionnels, scientifiques et techniciens fran-

¹³ Pierre Serré, « Portrait d'une langue seconde : Le français comme langue de travail au Québec au recensement de 2001 », *L'Action nationale*, Volume XCIII, Numéro 7, septembre 2003.

cophones travaillant en anglais (16 187 personnes). Si on fait la même opération du côté anglophone ($316\ 103 \times 0,10 \times 0,15$), on obtient 4742 personnes. On constate donc qu'en chiffres absolus, il y a 3,4 fois plus de francophones qui travaillent en anglais que d'anglophones qui travaillent en français dans ce domaine. Remarquons également qu'une nette majorité d'allophones travaillent en anglais. Bref, le libre choix profite beaucoup plus souvent aux anglophones !

Tableau 8

LA LANGUE LA PLUS SOUVENT UTILISÉE AU TRAVAIL
SELON LES GROUPES D'INDUSTRIES, PAR GROUPE LINGUISTIQUE,
RMR DE MONTRÉAL, RECENSEMENT DE 2001.

Langue le plus souvent utilisée au travail	Services professionnels, scientifiques et techniques ¹⁴
Anglophones	
Anglais	77 %
Français	15 %
Francophones	
Anglais	10 %
Français	84 %
Allophones	
Anglais	49 %
Français	34 %

Conclusion

Nous avons pu constater qu'il existe un important surfinancement du système universitaire anglophone au Québec, ces universités étant surfinancées par rapport au poids démo-

¹⁴ Notons que la définition du système de classification des industries de l'Amérique du Nord utilisé par Statistiques Canada inclut des professions comme avocats, architectes et publicitaires avec les professions liées à la recherche et au développement scientifiques dans cette catégorie. Il n'est pas possible d'isoler le comportement des seuls scientifiques et ingénieurs.

graphique de la communauté anglophone d'un ratio de 2,9 par le gouvernement du Québec et d'un ratio de 4,2 par le gouvernement fédéral. Le Québec est la seule province où ce phénomène est présent. Aucune autre province hors le Nouveau-Brunswick ne subventionne d'université dans la langue de la minorité¹⁵. Les gouvernements fédéral et québécois se trouvent à sous-financer le réseau d'universités francophones et à fournir des « bourses d'études » pour des milliers d'étudiants canadiens non résidents. Les autres provinces canadiennes sont loin d'être aussi généreuses. Par exemple, si l'Ontario versait l'équivalent de 2,9 fois le poids démographique de la communauté franco-ontarienne à chaque année (soit 4,3 % de la population selon le recensement de 2001), il y aurait 335 millions de dollars en 2002-2003¹⁶ distribués à une ou des universités francophones. Imaginons la floraison de la culture franco-ontarienne que cette somme permettrait...

Cette distorsion dans le financement entre systèmes francophone et anglophone constitue à la fois un facteur d'anglicisation et une injustice sociale. McGill récolte la majorité des fonds versés par la CFI au Québec, ce qui lui permet de se doter des équipements les plus modernes et d'attirer les chercheurs les plus éminents. L'UQAM et l'université de Montréal ont présentement dans leurs cartons divers projets visant à offrir une partie de leurs cours en anglais afin d'attirer des étudiants anglophones. Ne devrait-on pas plutôt commencer par corriger le sous-financement dont souffrent les universités francophones afin d'augmenter leur attractivité avant d'appliquer des mesures pour les angliciser ?

15 J'exclus l'université d'Ottawa en Ontario qui est « bilingue » et qui ne me semble pas constituer un équivalent de McGill ou Concordia où les anglophones peuvent étudier sans être en contact avec la langue de la majorité au Québec.

16 Voir le site du ministère des Finances de l'Ontario. <http://www.gov.on.ca/FIN/budo3e/statement.htm>.

Une évaluation précise de l'exode des diplômés des universités selon la langue, l'université d'appartenance et les filières professionnelles reste à faire. Loin d'être « politiquement incorrecte », une telle étude nous permettrait de sortir des vœux pieux et des discours vides lamentant « l'exode des cerveaux » et de nous rattacher au réel en nous faisant comprendre ses mécanismes. À défaut d'une telle étude, on peut évaluer très grossièrement que la perte sèche pour la société québécoise due au surfinancement des universités anglophones se chiffre dans les centaines de millions de dollars par année¹⁷. Curieusement, la correction de cette inéquité flagrante n'est jamais à l'ordre du jour des divers efforts de « rationalisation » des budgets de l'État québécois tant sous les gouvernements péquistes que libéraux. On veut à tout prix – et au mépris des faits – considérer que le français a triomphé comme langue commune pour éviter d'avoir à apporter des correctifs.

Presque la moitié des demandes de subventions émanant de chercheurs québécois sont rédigées en anglais. La norme bilingue basée sur le principe de personnalité prônée par le gouvernement fédéral semble favoriser la domination de l'anglais et n'assure pas sa juste place au français. On peut logiquement s'attendre à ce qu'une présence toujours plus marquée du gouvernement fédéral de par son « pouvoir de dépenser » en viendra, à terme, à marginaliser la langue française en ce domaine.

Enfin, l'ancienne domination anglophone des milieux de travail reliés au savoir à Montréal est toujours présente, quoique sous une forme atténuée par rapport à ce qui avait cours dans les années soixante. La langue de travail semble

17 Il n'y a qu'à faire le calcul : nombre d'étudiants canadiens hors-Québec présents au Québec fois 9000 \$ de subvention par année fois 60 % de départs annuels.

pourtant déterminer la langue d'assimilation. Or presque la moitié des immigrants travaillent principalement et exclusivement en anglais dans le secteur des sciences à Montréal.

Ainsi, la place laissée au français en sciences ne correspond toujours pas au poids de la majorité francophone du Québec et demeure loin de satisfaire l'objectif de faire du français la langue commune au Québec.

Une étude récente¹⁸ concluait d'ailleurs que l'avantage de l'anglais sur le français dans les milieux de travail et dans l'univers de l'éducation supérieure semblait contrebalancer les efforts de francisation par la langue de scolarisation, l'effet de la durée du séjour au Québec n'exerçant pas d'influence notable sur la francisation des immigrants et la majorité des transferts linguistiques continuant de se faire au profit de l'anglais (*grosso modo* 67 %). Ces faits étonnent moins quand on prend conscience que le réseau des universités anglophones au Québec est financé presque au triple du poids de la population anglophone au Québec par le gouvernement québécois et au plus du quadruple par le gouvernement du Canada.

Que faire face à ce constat ? Peut-être devrait-on s'inspirer d'un passage du rapport de la Commission Laurendeau-Dunton afin de restructurer le système universitaire anglophone : « Même au Québec, d'égales possibilités d'études universitaires pour la minorité anglophone ne supposent pas une réplique exacte de l'enseignement supérieur en français. Les trois universités québécoises de langue anglaise dispensent une grande variété de cours des premier et deuxième cycles. Mais parce que la population francophone

18 Charles Castonguay, « Analyse critique de l'amélioration de la situation du français observée en 2003. Quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec ? », *Le Devoir*, 10 décembre 2003.

est plus nombreuse, l'enseignement supérieur en langue française se développera plus rapidement et disposera de moyens, dans l'enseignement spécialisé et la recherche, qu'on ne pourra trouver dans les établissements de langue anglaise. Les anglophones désireux de se spécialiser dans ces domaines devront ou continuer leurs études en français, ou les poursuivre à l'extérieur de la province. »¹⁹

Nous pourrions par exemple ; 1) Obliger les chercheurs à fournir une version en français de leurs demandes de subventions ; 2) Favoriser l'édition scientifique en français et l'utilisation de manuels en français dans les universités francophones ; 3) Faire une étude sur la langue de travail à Montréal qui nous renseigne sur l'utilisation du français et de l'anglais à l'écrit comme à l'oral, à l'interne comme à l'externe dans les entreprises, notamment dans les communications entre travailleurs de langues maternelles différentes ; 4) Demander aux provinces anglophones d'ouvrir un réseau d'universités francophones à l'extérieur du Québec financé à égale hauteur (relativement) du réseau anglophone du Québec.

En cas de refus de cette dernière demande, il serait envisageable d'imposer des tests de français aux étudiants canadiens candidats à l'admission aux universités anglophones du Québec pour s'assurer de leur habileté d'exercer leur métier en français au Québec à la fin de leurs études.

Les voies d'actions permettant de redresser la situation sont donc nombreuses ; ne manque que la volonté politique. □

19 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Tome II, Ottawa 1969, p. 188.

LA GRANDE MÉPRISE

Jadis et même hier, la guerre et les conquêtes n'engendraient que des effets relatifs, bien que terribles. Elles chambardaient la carte politique, les rapports de force entre les nations, la puissance matérielle des unes et des autres, et entraînaient des dommages de tous ordres. Mais c'était toujours comme de l'histoire ancienne. Les bouleversements se refermaient à la fin sur des situations changées certes mais rétablies sous d'autres formes. L'histoire classique reprenait, les guerres aussi, mais dans des limites similaires bien que sans cesse agrandies : Napoléon par rapport à Louis XIV, puis les deux grandes guerres par rapport à Napoléon. Différences seulement quantitatives jusque-là, bien qu'immenses. *Le sort physique du monde ne se jouait pas encore*. Mais voici que ce sort est devenu le premier en cause, ce qui est d'une nouveauté formidable.

Il faut absolument saisir cette différence radicale entre les conséquences des entreprises hégémoniques d'autrefois et celles d'aujourd'hui. Ces effets n'ont de part et d'autre aucune commune mesure.

Les conséquences de l'actualité guerrière sont désormais de deux niveaux, dont l'un saute aux yeux comme de tout temps et dont l'autre reste caché, mais celui-ci est de loin le plus grave.

* Essayiste.

Vous faites la guerre, vous entreprenez d'envahir une partie de l'univers, vous lâchez des bombes et vous vous imaginez que les résultats de ces actions ne sont que ceux que vous observez d'évidence, *comme jadis* : des cités plus ou moins dévastées, une armée qui s'installe, une conquête faite, un pouvoir politique ennemi brisé, des résistants pourchassés : bref, ce que racontent jour après jour les manchettes. Les manchettes ne disent pas que l'on a fait un pas d'une toute autre envergure. Ce deuxième niveau est on ne peut plus profond. Nos actes présents agissent directement sur les fondations de l'humanité et de son existence. Mais on guerroye quand même. Les manchettes ne mentionnent pas que ces événements provoquent ce vers quoi l'humanité dévale rapidement.

La politique de guerre, absurde, forcenée, *made in USA*, est extrêmement inquiétante. C'est que les sommes fantastiques canalisées par les guerres présentes ou qui se préparent ne représentent rien de moins que le capital de l'humanité. Tout s'engouffrera, perdu dans ce creuset : les œuvres de paix, l'aide au tiers-monde, mais surtout les sommes inouïes qu'il faudrait investir de toute urgence, pour un siècle, dans le but de redresser le destin physique de la terre, dont l'évolution catastrophique est déjà fort avancée.

Nous voilà dans une relation immédiate avec cette fatalité récemment apparue et tout à coup rapprochée de nous radicalement.

L'histoire classique est tout à fait dépassée, bien que les politiciens continuent de fonder d'après elle leurs calculs. Ils persistent à travailler la politique en tout point comme jadis, ignorant que leurs actions portent maintenant sur une réalité toute autre, définitive, fatale, qui n'est plus de l'ordre du

relatif et de la circonstance. Il s'agit, sous notre nez, du sort collectif de l'humanité.

Pour la première fois, le fond de l'histoire est atteignable et à notre portée. Tout comme le fond de la nature, aujourd'hui, par notre activité quotidienne. Le fond de l'histoire, c'est lui que nos actions maintenant font bouger. Directement.

Des conséquences de cette nature s'avancent, bien au-delà de celles qui n'intéressent que les empires, les hégémonies et les questions particulières qui s'y rapportent. Les intérêts nationaux, de même que ceux des classes dominantes, à quoi semblent se réduire malheureusement les raisons souveraines de la politique d'aujourd'hui comme celle d'hier, rien de cela n'a plus objectivement d'importance à comparer à ce qui s'en vient d'un destin que l'esprit de guerre et de profit, qui est l'ancien esprit politique, obnubile.

Le présent n'aboutira pas à un avenir qui lui ressemblerait, qui serait comme autrefois dans sa logique et serait encore *vivable*, au sens propre.

L'avenir qui viendra, complètement différent, aura pourtant dépendu des mêmes causes : la guerre, la folie des intérêts, la bêtise des pensées anachroniques. Ce qui apparaîtra à la fin pourrait être ruine et, précisent nombre de savants, résolution de l'aventure humaine.

L'abstraction a changé de pôle. Ce qui jadis était abstrait, c'étaient les spéculations sur l'avenir de l'humanité dans son ensemble. Les entreprises particulières des empires semblaient au contraire n'appartenir qu'au domaine concret. Cette distinction est désormais inversée. Est aveugle autant qu'abstrait ce qui continue les poursuites d'antan comme si de rien n'était. La méprise est totale. □

GIL COURTEMANCHE
OU
LE PROGRESSISME
DE DROITE

Trop loin à l'est, c'est l'ouest.

Lao-Tseu

Une tentation antinationale guette la social-démocratie de gauche au Québec. Elle jette dans les bras des ennemis extérieurs du Québec certains éléments gravitant autour par exemple de l'Union des forces progressistes (UFP), des collectifs d'abord solidaires ou autres groupes progressistes.

À la base de cette tentation – outre bien sûr l'hégémonie canadienne et sa propagande, qui exercent un effet déréalisant sur la politique « provinciale » – il y a une **préoccupation mal comprise, ou à moitié comprise, du bien commun, d'où la dimension politique disparaît au profit de la seule dimension socioéconomique.** Certains poussent cette logique jusqu'à dénigrer ouvertement la lutte des Québécois contre leur dépendance politique, alignant leur discours sur celui des contempteurs traditionnels du Québec. **Sur la question nationale, se vantant de faire de la politique « autrement », ils rattrapent simplement la meute criante des politiciens d'outre-Outaouais tout ce qu'il y a de plus traditionnels.** C'est le cas de Gil Courtemanche. Son plaidoyer de chemise déchirée pour une *Seconde Révolution tranquille*

* Philosophe.

illustre bien le tropisme réactionnaire en question¹. Ce tropisme, faut-il dire, est très loin d'emporter toute la gauche, mais il la travaille ; assez pour que l'analyse du « programme » courtemanchien présente un intérêt, par-delà son caractère assommant et verbeux.

Se méfier du roman-reportage

Avant d'aborder le Courtemanche de *La seconde Révolution tranquille*, un mot sur le Courtemanche romancier, auteur du fameux *Un dimanche à la piscine à Kigali*². Le contraste entre les deux est frappant et sans doute instructif. Car si Courtemanche s'anime contre de terribles oppressions étrangères, c'est en se fermant à celles que subissent ses propres compatriotes et en tournant même en dérision leur volonté d'y résister. Par quel travers le sentiment d'humanité l'amène-t-il à joindre sa voix aux colporteurs du « fédéralisme enculatif », comme dirait Gérard Godin (*Les cantouques*, 1967) ? Car il n'y a pas de liaison nécessaire de l'un à l'autre. Il n'y a pas nécessité non plus à ce que l'altermondialisme conduise chez les rapetisseurs du Québec. (D'ailleurs, il n'y a pas davantage de rapport nécessaire entre indépendantisme et néolibéralisme.) Mais chez Courtemanche, quelque chose tient du **nègre blanchi, version de gauche**. En tout cas, l'éreinteur aux verdicts sûrs qui prononce dans les gazettes – et qu'on peut lire, non sans profit parfois, dans *Le Devoir* par exemple – affiche de piètres principes quand il lui prend de conseiller positivement le prince, c'est-à-dire le peuple. De même, le romancier d'*Un dimanche à la piscine à Kigali*, touchant, saisissant parfois, n'est pas l'essayiste réformateur qui, dans *La seconde*

1 Gil COURTEMANCHE, *La seconde Révolution tranquille – Démocratiser la démocratie*, Montréal, Boréal, 2003, 173 pages.

2 Gil COURTEMANCHE, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Montréal, Boréal, 2000, 284 p.

Révolution tranquille, méprise au fond la population en croyant la défendre et se fait les griffes sur l'indépendantisme. D'ailleurs, même le roman, s'il puise à la seule compassion humaine en faisant sienne sans critique la propagande des bourreaux ou celle des nouveaux écumeurs du monde, il faudrait s'en méfier. Sous ce rapport, la différence ici signalée entre le romancier et le réformateur serait surtout de forme. Et l'on comprendra aussi que, règle générale, ceux qui connaissent la réalité rwandaise n'aiment pas le roman de Courtemanche. Comme dans la bande dessinée de Stassen, *Déogratias*, également sur la crise rwandaise (Dupuis, « Aire libre », 2000), la perspective est confinée aux amis et à la famille. La dimension politique ou géopolitique est remplacée par les poncifs de la culpabilité blanche bcbg ou ensevelie sous la morale abstraite des droits de l'homme. L'explication du drame, d'essence au fond religieuse, accuse le mal inhérent au cœur de l'homme (le général Dallaire, lui aussi, n'a-t-il pas là-bas « serré la main du Diable » ?). L'espèce de déni de jugement politique qui se commet là n'est-il pas pourtant le meilleur moyen de faire que l'horreur se répète dans l'histoire et que le « plus jamais ça ! », dont on asperge volontiers sa conscience, reste incantation creuse ?

Si *Un dimanche à la piscine à Kigali* captive du début à la fin, donne l'impression de faire vivre comme de l'intérieur la tuerie rwandaise, fait compatir à l'humanité qu'on martyrisait là et vomir face au mutisme et à l'immobilisme coupables de la coopération « blanche », *La seconde Révolution tranquille*, en revanche, ennuie par ses propositions nunuches, son culte de la société civile, son catéchisme participatif, son lyrisme régionaliste, son populisme, ses poncifs sur le pouvoir de la rue, sur la démocratie au quotidien, les appartenances locales et autres douceurs. Côté social-

démocratie, on se sucra le bec avec plus de profit auprès des éditions Écosociété, qui offrent – ce n'est pas difficile – de meilleurs ouvrages, plus rigoureux, mieux documentés, moins bavards.

Un dimanche à la piscine à Kigali est un roman, mais aussi une « chronique » et un « reportage », prévient l'auteur en préambule. Je ne vais pas redire que c'est un morceau d'écriture percutant et qui, en rapport avec la tragédie rwandaise, remue son homme. Je vais seulement citer quelques passages choisis pour leur force propre, leur qualité littéraire.

« Bruyance »

L'auteur forge un mot : « bruyance ». On est au début du roman. Bernard Valcourt, personnage principal, est journaliste de télévision en mission au Rwanda.

« Autour de la piscine [à l'hôtel des Mille-Collines, au centre de Kigali, capitale du Rwanda], des coopérants québécois rivalisent de rires bruyants avec des coopérants belges. Ce ne sont pas des amis ni des collègues, même s'ils poursuivent le même but : le développement, mot magique qui habille noblement les meilleures ou les plus inutiles intentions. Ce sont des rivaux qui expliquent à leurs interlocuteurs locaux que leur forme de développement est meilleure que celle des autres. Ils ne s'entendent finalement que sur le vacarme qu'ils créent. Il faudrait bien inventer un mot pour ces Blancs qui parlent, rient et boivent pour que la piscine prenne conscience de leur existence. Choisissons le mot "bruyance", parce qu'il y a du bruit, mais aussi l'idée de continuité dans le bruit, l'idée d'un état permanent, d'un croassement éternel. Ces gens, dans ce pays timide, réservé et souvent menteur, vivent en état de bruyance, comme des animaux bruyants. Ils vivent égale-

ment en état de rut. Le bruit est leur respiration, le silence est leur mort, et le cul des Rwandaises, leur territoire d'exploration. Ce sont des explorateurs bruyants du tiers-cul » (p. 13-14).

La néologie, chez Courtemanche, est sobre mais singulièrement efficace. Il y a la « bruyance », déjà très parlante – c'est le cas de le dire ! –, mais ce « tiers-cul » aussi est terrible – embarrassant même.

Critique de la raison ecclésiastique

Plus loin dans le roman, Valcourt discute avec le père Louis, missionnaire français directeur de Caritas et administrateur des dons du Programme d'alimentation mondiale. L'homme d'Église fait l'aveu suivant :

« J'ai un petit côté vieux jeu, Valcourt, vous le savez. Les phrases de curé me viennent facilement, les clichés dont l'Église et les bien-pensants se nourrissent parce qu'ils vivent dans les Écritures plutôt que dans la vie. Ce que je vous ai dit plus tôt, vous l'admettrez, c'est le langage de la raison [le père Louis vient de déconseiller à Valcourt, Canadien d'âge mûr, d'épouser Gentille, jeune Rwandaise qui n'a pas vingt ans]. Un piège pervers dans lequel je me débats depuis des années. Que dit la raison raisonnable ? Que les jeunes ne vont pas avec les vieux. Que le malheur fait partie de la vie. Que quand il y a des hommes, il y a de l'hommerie. [...] Je croyais me battre contre ce monde qui m'entoure. Comment ? En sauvant un enfant affamé, en lavant un sidéen, en distribuant des médicaments, en prêchant ce qu'on appelle la Bonne Parole, en disant la messe qui est le sacrifice totalement déraisonnable du fils de dieu. Oui, j'y crois. Ne fronchez pas vos sourcils d'athée. Mais je regarde ce qu'ont accompli tous ces gens raisonnables. Ils nous ont

précipités dans deux guerres mondiales. Ils ont organisé l'Holocauste, comme on planifie le développement économique d'une région ou l'expansion d'une multinationale. Ils ont aussi fait le Viêt-nam, le Nicaragua, l'apartheid en Afrique du Sud et les cent guerres ou plus qui ont ravagé ce continent depuis le départ des colonisateurs. Ces meurtriers ne sont pas des fous. Il y a bien eu quelques névrosés, comme Hitler, Mais sans les gens raisonnables, sans des centaines de milliers de croyants, de bons chrétiens raisonnables, aucune de ces plaies de l'humanité n'aurait sévi. [...] Valcourt, je ne me sens plus chrétien depuis que je vous ai demandé de ne pas rapporter mes propos sur les massacres de l'année dernière. J'en ai assez d'être raisonnable. Oubliez ce que j'ai dit au sujet de votre mariage. J'ignore si ce n'est qu'un vieux réflexe de curé ou une tentative pour rire un peu de moi. Bien sûr que je vais vous marier et j'oublie que vous m'avez déjà confié que vous étiez divorcé » (p. 178-179).

Véritable pièce d'anthologie contre ce que j'appelle ici la raison ecclésiastique. Dans la même veine, on lisait quelques pages auparavant, à propos de Valcourt cette fois : « Pour tout chrétien de gauche comme lui, même s'il ne croyait pas en Dieu, le bonheur était une sorte de péché » (p. 163).

Shoah et « génocide » rwandais

Un dernier passage, sur la Shoah celui-là. Pour l'auteur, la différence entre l'extermination des Juifs européens et celle, prétendue, des Tutsis rwandais n'est que de modalité, non de nature.

« Sur les collines, dans les petits villages, dans les lieux-dits, aux carrefours où s'organisent les marchés et les rencontres, les histoires se répétaient. Des voisins, des amis, parfois des

parents étaient venus et ils avaient tué. Dans le désordre peut-être, mais efficacement. On les connaissait, on les nommait. Chaque cadavre possédait un assassin connu. Dans les petites villes et les chefs-lieux, le génocide avait été plus systématique. On avait organisé des réunions, lancé des mots d'ordre, donné des directives, tracé des plans. Si les méthodes paraissaient aussi inhumaines, si les assassins tuaient avec une telle sauvagerie, ce n'est pas qu'ils agissaient dans l'improvisation et le délire, c'est tout simplement qu'ils étaient trop pauvres pour construire des chambres à gaz » (p. 256).

La chose, on en conviendra, est exprimée de façon saisissante. Sauf que sur le plan historique, on peut se demander si la chose en question est vraie. Ce que les annales de l'histoire contemporaine semblent avoir déjà consigné comme « génocide », plus précisément comme extermination des Tutsis par les Hutus, cela est-il avéré ? Pour Courtemanche, cette extermination est un fait et il insiste même ici pour dire qu'elle a été le résultat d'une planification délibérée. Or, d'autres pensent le contraire. Robin Philpot notamment soutient que « ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali » (*Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali*, VLB, 2003). Dans une enquête étonnante pour tout lecteur nourri jusqu'ici de la seule version « médiatique » des événements, Philpot réexamine le dossier et prend à partie Courtemanche au passage, ainsi que les protagonistes canadiens du drame (les généraux Dallaire et Baril, la juge Arbour, l'ambassadeur Raymond Chrétien). Une de ses conclusions est que la thèse du génocide planifié des Tutsis par les Hutus ne tient pas la route³.

Dans l'affaire rwandaise, Courtemanche aura fait sien sans critique le récit des vainqueurs, l'interprétation « officielle »

3 Voir, dans le présent numéro, mon compte rendu de l'essai de Philpot.

des événements répandue tant par le FPR pour justifier la contre-révolution tutsie, que par ses alliés américains, les États-Unis, qui voulaient, eux, sous prétexte de droits de l'homme et de chasse aux « génocidaires », couvrir leur manœuvre d'évincement de la France en Afrique centrale. Courtemanche aura donc repris le récit des vainqueurs comme il reprend au Canada le discours des hégémonistes canadiens contre les Québécois et leur aspiration à l'indépendance politique.

Si donc, comme roman, *Un dimanche à la piscine à Kigali* vaut le détour – à condition de ne pas trop farfigner sur la vérité historique ou de lire Robin Philpot en parallèle ! –, *La seconde Révolution tranquille* est sans détour aucun l'essai tape-à-l'œil d'un populiste rabâcheur et d'une espèce de progressiste de droite.

Néo-révolutionnaire tranquille

Si l'on veut comparer le petit au grand, l'auteur de *La seconde Révolution tranquille* fait penser aux utopistes européens du XIX^e siècle. More, Fourier, Owen, Saint-Simon et autres surent dénoncer le système injuste de leur époque, l'exploitation industrielle de l'homme par l'homme, la polarisation de la société entre riches et pauvres ; mais leurs projets de réforme ne pouvaient que faire long feu. Opposer au monde réel, fût-ce avec génie, le monde tel qu'il devrait être ne suffit pas. Les tableaux idylliques de la contre-société qu'ils brosaient étaient propres à soulager leurs auteurs bien davantage que les victimes du système, dont ils plaignaient la misère sans mouvoir la grandeur. De même, l'utopiste Courtemanche ne sait qu'opposer la collectivité idéale à la réelle, la vraie démocratie à la fausse. Il en dort sans doute mieux la nuit. Mais il endort aussi ses lecteurs de tautologies édifiantes.

Manie tautologique

La société manque-t-elle de vie collective ? Qu'à cela ne tienne : « Il faut instaurer la notion de vie collective » (p. 63). La politique traditionnelle est-elle éloignée de nos vies ? Eurêka : « Il faut renouer le lien entre la politique et nos vies » (p. 77). La société est-elle dominée d'en haut ? Voyons donc : « Il faut inverser la pyramide du pouvoir » (p. 93). Un abîme s'est-il creusé entre gouvernants et gouvernés ? Vite : « Il faut remplir le trou. Tout simplement » (p. 112). Inutile de poursuivre l'énumération, le sous-titre déjà nous livrait la méthode : « démocratiser la démocratie ». Avec ce genre de vœux pieux, Courtemanche ressemble à s'y méprendre aux politiciens en campagne électorale, qu'il se plaît à railler pourtant.

Le leitmotiv de Courtemanche, son idéal de démocratie, c'est la « démocratie sociale », la « démocratie économique », qu'il baptise d'autres noms affectueux tels « démocratie de participation », « démocratie solidaire », « démocratie plus démocratique », « démocratie citoyenne », « nouvelle démocratie », etc. Au regard de pareil idéal, Courtemanche n'est pas obligé de soutenir que notre démocratie est « l'une des plus pauvres de l'Occident ». C'est ce qu'il fait quand même (p. 33). Imaginez : elle n'est que de partis, parlementaire, libérale, notre démocratie. Prétendant parler pour sa part « le langage, encore expérimental et embryonnaire, d'une autre politique », il propose, toujours aussi tautologique, de « revenir aux fondements de la démocratie, le citoyen et les communautés de citoyens, pour s'assurer que, cessant d'être uniquement parlementaire, la démocratie devienne solidaire et... démocratique » (p. 18).

Démocratie sociale, donc. Quel rapport avec la Révolution tranquille ? C'est qu'historiquement celle-ci aurait tourné

court sans aller au bout de son inspiration initiale. « Au cours des années 1960, écrit Courtemanche, nous nous sommes [...] donné les outils de l'équité, mais c'est comme si nous nous étions arrêtés en chemin, quelque part autour de 1980 » (p. 133). L'objectif est donc tracé : parachever la Révolution tranquille, faire ce qu'il appelle la « seconde Révolution tranquille ».

Vice de fond

Courtemanche se fait de la démocratie une excellente idée... de la société ! Cette grossière assimilation vicie l'ouvrage de fond en comble. Pour lui, la démocratie n'est pas un régime politique, c'est un état de la société, l'état d'une société qui n'est plus politique, qui a remplacé la politique par la solidarité ; c'est la coopération enfin réalisée entre les hommes, la paix donc, le bonheur. C'est l'extinction de la politique puisque celle-ci a pour fonction, d'après Courtemanche, « d'organiser le bonheur des citoyens » (p. 77). Plus haut que la rue, que le quartier, que la localité, au-delà donc de nos « premières » et « fondamentales » appartenances, il n'y aurait rien que les sparages des politiciens, leur démagogie, leurs vaines querelles, leurs carrières. Ou plutôt si, il y a quelque chose d'autre. Il y a le capital mondialisé contre lequel la société civile elle-même en voie de mondialisation mène le vrai combat d'aujourd'hui (chap. 5 « La société civile riposte »). Avec Courtemanche, on ne sort pas de l'orbite économique, on reste à jamais enfermé dans ce que Hegel appelait la « sphère des besoins », à laquelle on ramène le politique.

Il est significatif que, des misères populaires, notre don Quichotte ignore les *nationales*. Lui qui croit rejoindre les gens du peuple dans les lieux de leurs premières et fondamentales solidarités, il les réduit à leurs besoins matériels, à la lutte pour le pain et le beurre. **Populisme typique de poli-**

tiens qui ont quelque chose à cacher au peuple : ses intérêts proprement politiques, et en particulier nationaux. Gil Courtemanche, « intellectuel organique » de... Jean Chrétien !

Remarquez : on peut être tout aussi altermondialiste que notre néo-révolutionnaire sans escamoter comme il le fait la dimension politique de la vie nationale et aplatir la démocratie sur la solidarité sociale. Mais que voulez-vous ? Son postulat est que démocratie égale solidarité, coopération à ras du sol, dans le quotidien, le voisinage, la proximité. (« La solidarité, ancêtre de la démocratie » ; « Cela s'appelle la démocratie, cela s'appelle la solidarité » ; « La démocratie, et donc la solidarité », p. 88, 112 et 163). L'idée que la démocratie soit un régime proprement politique, un type d'organisation du pouvoir, un mode de légitimation, d'exercice et de transmission de l'autorité politique, une méthode pour permettre l'expression non violente des conflits de partis, cette idée, qui vaudrait y compris dans la plus coopérative des sociétés, est trop traditionnelle pour notre rimbaldien qui veut réinventer la politique (« une autre politique » ; « se gouverner autrement », p. 18 et 19).

Si donc Courtemanche est de mauvais conseil à peu près sur toute la ligne, c'est qu'il se trompe au principe. **C'est la société, pas la démocratie, qu'on peut effectivement définir comme une entreprise de coopération**, un « opérateur de distribution », comme dirait par exemple le philosophe Paul Ricœur⁴. Sur cette faute d'enfant d'école, Courtemanche

4 Entre autres, dans sa discussion de la théorie rawlsienne de la justice (Paul RICŒUR, *Le juste*, Paris, Esprit, 1995 ; « Le cercle de la démonstration » in : collectif, *Individu et justice sociale*, Seuil, 1988). John RAWLS lui aussi suppose la société une entreprise de coopération quand il met à son fondement structurant (*basic structure*) la justice distributive (*A Theory of Justice*, Cambridge, 1971 : chap. 1 « Justice as Fairness »). De toute façon, c'est là un lieu commun de la pensée. Même chez Hobbes, le plus politique peut-être des philosophes, l'homme cesse d'être un loup pour l'homme dans l'état de société.

bâtit son « programme », qui revient à abolir la démocratie politique au profit de la « démocratie sociale » ; c'est rêver d'une société de frères débarrassée des luttes de pouvoir.

Il y a donc de quoi sourire à entendre l'utopiste Courtemanche parler du « cul-de-sac de l'utopie indépendantiste » (p. 73). Il y a de quoi rire quand on l'entend déplorer la « dépréciation du politique et le triomphe de la consommation » (p. 160), lui qui par système fait l'impasse sur le politique. Celui qui, de son propre dire, « observe la politique depuis quarante ans » (p. 150), ne sait littéralement pas de quoi il parle.

Un « vrai démocrate » chez les « dictateurs »

L'autre grand défaut viciant le programme de Courtemanche, et qui découle de son réductionnisme socio-économique, est le mépris pour la question nationale, question éminemment politique. Pour lui, l'appartenance nationale est factice : elle tient « plus ou moins de l'adhésion théorique, du raisonnement » (p. 96). Nos solidarités premières et fondamentales sont la rue, le quartier, le village... Et à partir de ça, dit-il, il faudra bien un jour affronter le « pouvoir des transnationales » ! (p. 99) Entre les deux, niet. Entre le pain quotidien et le Forum social mondial, entre la rue et Pôrto Alegre, rien que des diversions comme la lutte du Québec pour l'autodétermination, rien que la « politique traditionnelle ». De toute façon, pontifie Courtemanche : « La solidarité n'est jamais nationale et surtout pas nationaliste » (p. 140). Qu'était donc, en 1940, l'appel de de Gaulle à la solidarité française contre les « gouvernants de rencontre qui ont sacrifié la nation » ? Et qu'est donc aujourd'hui chez nous le mot d'ordre d'« unité canadienne », sinon l'expression de la solidarité grand-nationale des ennemis du Québec ? Pourquoi par exemple, jusqu'à tout récemment, le Nouveau parti démocratique interdisait-il ses rangs aux séparatistes, sinon

par solidarité canadienne ? Et l'unité des Palestiniens derrière leur « Autorité », qu'est-ce sinon de la solidarité nationale ?

Mais Courtemanche réserve aux Québécois des solidarités de petit pain, de la démocratie de cordes à linge (Jean-Paul Desbiens me passera l'image – en attendant de repasser dans le camp du OUI !). Il leur réserve la démocratie « vraie », celle des pâquerettes. Que les Québécois laissent donc la grande politique aux autres, puisque de toute façon elle est fautive, elle est sale. Et pendant qu'un pouvoir étranger tient leur gouvernement en laisse, Courtemanche les enjoint de « réinventer la politique » !

Quand notre don Quichotte reproche aux amis progressistes leur tendance à « s'engager ailleurs plutôt qu'ici », c'est à des enjeux strictement socio-économiques qu'il pense, comme si « ici » la dépendance nationale n'existait pas, comme si « ici » des enjeux proprement politiques ne devaient revêtir aucun intérêt pour la « gauche ». Dans le journal *Alternatives*, Courtemanche signe un billet où il fait grief aux altermondialistes de trop délaissé les causes d'ici pour s'intéresser plutôt aux enjeux mondiaux. Aussi leur rappelle-t-il que le gouvernement Charest, c'est simplement l'Organisation mondiale du commerce de chez nous, notre Zone de libre-échange des Amériques à nous.

« Le gouvernement Charest, c'est l'OMC et la ZLEA. Les mêmes principes, les mêmes tactiques, la même philosophie, la même bêtise commerciale et économiste. Mais ici, parce que c'est ici et que ce n'est pas le monde, nous sommes incapables de réagir comme nous l'avons fait contre la ZLEA ou contre la guerre en Irak. Nous préférons nous battre collectivement contre les meurtres énormes qui se

commettent à l'étranger que contre les petits meurtres qui se commettent ici, quotidiennement. »

Non, le billettiste n'est pas en train d'alerter les troupes à la question nationale, si brûlante et lancinante qu'elle soit ici. Aucun des problèmes nationaux dont il parle n'est politique. Il est question d'assistance sociale et d'équilibre budgétaire, de banlieues riches et de centres urbains pauvres, de sécurité d'emploi et de syndicats, de tarifs de garderies ou de transport en commun, de financement des bibliothèques scolaires, de lutte à la pauvreté. L'effet global est comique. L'altermondialisme doit fuir les problèmes d'ici quand ils sont politiques, mais il devrait fuir l'altermondialisme quand ils sont socio-économiques. Autrement dit, du Québec politique, Courtemanche ne veut tout simplement pas entendre parler. À ses yeux, tout ce qui relève du Québec comme centralité politique est évacué ou frappé d'irréalité. C'est que Courtemanche regarde le Québec les lunettes uni-foliées sur le nez.

À l'instar des marxistes du début du XX^e siècle, qui s'opposaient aux guerres « impérialistes » entre États nationaux sous prétexte que la classe ouvrière est internationale, Courtemanche trouve aujourd'hui que, dans le contexte de la mondialisation capitaliste, les luttes contre l'assujettissement national sont des prismes déformants, des voies de dérivation, des culs-de-sac. C'est du moins ce qu'il dit de l'indépendantisme québécois. **Il feint d'haïr le nationalisme, quand il ne fait qu'embrasser le nationalisme canadien et que refaire Trudeau, version communautaire.** Le chapitre 6 de *La seconde Révolution tranquille* est plein de ce dédain canadien à l'endroit du Québec, dédain qui se prend pour du progressisme.

« La question nationale a tué le PQ progressiste », déclare notre gauchiste de droite (p. 70). Il se plaint même qu'elle ait « paralysé la démocratie canadienne pour la transformer en dictature démocratique et marginaliser encore davantage la gauche canadienne » (*idem*). Faut-il lui rappeler que la gauche canadienne, qu'il voudrait moins marginale, se range presque unanimement dans le camp de ceux qu'il appelle les « dictateurs démocratiques » en guerre contre le Québec ?

Pour bien mesurer encore la force de raisonnement de Courtemanche, sachez qu'il met sur le dos des souverainistes le quasi monopartisme qui sévit à Ottawa : « Au Canada, la question québécoise garantit la pérennité du Parti libéral au pouvoir » (p. 71). Primo, on s'en fout. Deuzio, et surtout, c'est la mainmise du Canada sur le Québec qui explique cette distorsion. Qu'Ottawa laisse aller le Québec à son indépendance et la division structurelle du vote pan-canadien disparaît. Je disais tout à l'heure qu'en matière politique Courtemanche ne sait pas de quoi il parle. Il faut ajouter que parfois il ne sait pas ce qu'il dit.

Courtemanche, c'est le gars qui martèle l'idée que notre démocratie n'est qu'un simulacre (chap. 2 « Une fausse démocratie »), mais qui ne s'en récrie pas moins, deux chapitres plus loin, contre la mondialisation néocapitaliste qui vient l'éroder (chap. 4 « Le nouveau capitalisme contre la démocratie »). C'est le gars qui crie que la démocratie des partis manipule et instrumentalise le peuple (p. 82) et qui salue en même temps la loi, adoptée en 1977 par le gouvernement Lévesque, pour assainir le financement de ces partis (p. 144). C'est le gars qui proclame que « la politique, c'est la rue » (p. 74) et qui avoue en même temps ne pas croire à l'option de descendre dans la rue (p. 146).

Conclusion en forme d'ouverture

Un mot sur le tour anarchisant du « néo-révolutionnarisme » à la Courtemanche. On a vu que, pour lui, la politique, comme lutte partisane pour le pouvoir, disparaît pour faire place à l'opposition de la société civile et de l'État, à l'opposition de la société civile et de la classe politique ou, si l'on veut, à l'opposition du peuple et du politique. Dans cette optique, l'obstacle n'est plus l'adversaire politique organisé dans son parti et que je combats au parlement, en campagne électorale ou dans les médias, c'est la politique elle-même. Par là, Courtemanche rejoint le refus anarchiste de tout pouvoir contraignant sur l'individu, la visée d'une société débarassée du pouvoir. Et si vous considérez qu'à l'échelle du monde il n'y a justement pas de gouvernement, vous comprendrez pourquoi l'anarchisme peut avoir de beaux jours devant lui dans le mouvement altermondialiste. □

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans le numéro de nov./déc. 2003, p. 8 (N.d.p.). Christian Gagnon est bien Président régional, PQ Montréal Centre et membre de la Ligue mais n'est pas sociologue ni chargé de cours à l'UQAM.

Jean-Marc Léger

LA GRANDE NOIRCEUR SERAIT-ELLE DEVANT NOUS ?

Il paraît acquis aujourd'hui pour beaucoup des nôtres que notre société est sortie à partir des années soixante, grâce à la « révolution tranquille », d'un long isolement, d'une longue période de grisaille, d'ignorance, voire d'oppression intellectuelle et morale, situation résumée dans l'expression « la grande noirceur ». Et l'on parle sur un mode apitoyé des nombreuses générations de nos malheureux ancêtres, victimes de cette tyrannie multiforme, privées des lumières, de l'ouverture au monde, du progrès économique et scientifique, dont nous sommes les bénéficiaires enchantés !

Un tel sentiment de supériorité face aux générations précédentes et une telle satisfaction béate ne nous sont point propres : on les retrouve, à des degrés divers et sous des formes variées, dans plusieurs sociétés occidentales. Mais le phénomène a revêtu chez nous une ampleur et une intensité exceptionnelles, à la mesure de l'étendue, de la rapidité et même de la brutalité de la mutation que nous avons collectivement vécue. Il faut reconnaître que notre révolution tranquille, longtemps adulée sans réserve, a charrié le pire autant que le meilleur mais nombre de commentateurs continuent de la célébrer en bloc et y voient l'avènement d'une sorte d'âge d'or. Et parlent naturellement de tout ce qui a précédé avec commisération, avec superbe, quand ce

n'est pas avec dérision. Leur attitude traduit à la fois une navrante inculture historique en même temps qu'un inconscient pharisaïsme.

Je tiens pour ma part que ce que l'on appelle sommairement, « la grande noirceur » n'est pas derrière nous mais se trouve peut-être plutôt devant nous, que les signes se multiplient autant d'un effondrement moral que d'une grande régression intellectuelle, comme l'illustrent hélas le naufrage de notre système d'enseignement et la grande pitié linguistique de nos médias, celle-ci et celui-là cause et conséquence à la fois du dévoiement et du détournement de ce qu'il y eut de meilleur dans notre généreuse mais ambiguë révolution tranquille.

La nouvelle grande noirceur découle de deux principaux ordres de causes : nous en partageons plusieurs avec les autres sociétés occidentales mais certaines nous sont propres, qui aggravent souvent les effets des premières. Parmi celles-ci, il faut souligner au premier chef l'obsession d'une fausse « modernité » et le détournement de sens de concepts et de vocables fondamentaux, confisqués en quelque sorte par l'énorme appareil médiatique et publicitaire au service des thèmes à la mode et faisant le jeu de nos nouveaux maîtres, les grands empires multinationaux, le « marché », et en définitive le néo-impérialisme américain, qui vise, en conquérant les âmes et les esprits, à éliminer en douceur toute résistance et toute singularité, notamment et surtout culturelle.

Deux vocables fourre-tout et passe-partout : mondialisation et modernité, sont les thèmes et les termes de l'énorme et apparemment irrépessible uniformisation qui s'étend sur le monde. On a créé et on entretient dans l'opinion l'obsession du changement permanent comme synonyme, voire

comme condition, de « progrès », ce que Pierre-André Taguieff, philosophe et historien des idées, appelle le « bougisme ». Et à une époque où chacun, ou peu s'en faut, tient à tout prix à être « dans le vent » ou à paraître y être, où il n'est pire infirmité, pire tare, pire injure dans certains milieux que celle « d'être dépassé », c'est la fuite en avant, fût-ce vers le ridicule, c'est la remise en cause généralisée, l'innovation à tout prix, le changement incessant, sans souci des conséquences psychologiques et morales graves qu'engendre pareille instabilité, surtout parmi les jeunes chez qui elle devient facteur d'insécurité, même de désarroi.

On observe en même temps une exploitation sans précédent de vocables qui devraient correspondre à des valeurs fondamentales comme « démocratie, liberté, droits de l'homme, tolérance, diversité des cultures » dont certains pouvoirs, politiques et économiques, force organisations internationales, nombre de médias, font une consommation d'autant plus grande qu'ils en savent ou en devinent la fragilité et que, concourant objectivement à leur affaiblissement, masquent ou étouffent ainsi leurs remords.

Trois facteurs principaux sont à l'origine de cette proche grande noirceur, où sont remis en cause notre avenir collectif, notre « survivance » même : la crise de nos valeurs traditionnelles et d'abord des valeurs morales et religieuses, avec la disparition des repères et la perte du sens de la transcendance ; la démission de la famille avec la rupture dans la transmission de la mémoire et des valeurs ; enfin, une sorte de refus implicite de se perpétuer, traduit dans une redoutable, et peut-être irrémédiable, anémie démographique.

Au lieu de l'évolution normale, nécessaire, on a opté pour la rupture ; plutôt que d'actualiser prudemment et de modifier avec discernement, on a engagé, dans une sorte d'ivresse

infantile, une immense braderie du passé, de tout le passé, avec persiflage, avec hargne, sinon parfois avec haine. Rupture et braderie d'autant plus désolantes que, par ailleurs, grâce notamment à une nouvelle génération de hauts fonctionnaires et d'universitaires, d'heureuses réformes furent engagées, de vastes projets mis en chantier : la création d'une véritable fonction publique, la mise en place d'une grande politique sociale, la reconnaissance de la vocation et de la mission économique de l'État (SGF, Caisse de dépôts, multiples sociétés publiques), l'assainissement des mœurs électorales, une certaine forme de présence internationale, pour ne rappeler que quelques-unes des grandes innovations. Cette sorte de vaste *aggiornamento* de la société québécoise a cependant pris fin voici longtemps déjà, mais la crise sous-jacente, masquée par l'euphorie de la révolution tranquille, s'est, elle, accentuée, développée.

Il aurait fallu, idéalement (il est permis de rêver...) une sorte de synthèse des valeurs fondamentales de notre tradition, de notre héritage, avec l'élan, les forces d'innovation, d'affirmation, de générosité, d'invention de notre « révolution tranquille ». Il y a eu, pour une part, dévoiement de celle-ci par des excités infantiles qui confondaient transformer et détruire, adapter et rejeter, innover et abolir et, comme il advient souvent, les plus radicaux et les plus tonitruants surent intimider puis éliminer les autres, d'autant que nos « médias », gagnés eux aussi par la fièvre, contribuaient à accélérer toutes les remises en cause et taisaient à peine leur sympathie envers les thèses ou les positions les plus avancées, ou du moins leur faisaient la partie belle : plus on dénonçait le passé en bloc, plus on le vilipendait, plus on en faisait le procès, davantage était-on assuré de « faire la manchette ». Les médias n'ont pas seulement accompagné, raconté, expliqué la révolution tranquille, ils ont largement contribué à sa réa-

lisation, ce qui fut sain, ce qui fut heureux mais certains d'entre eux ont aussi, hélas, puissamment contribué plus tard à la dévoyer : il y a eu des sectaires de la révolution tranquille, pour qui celle-ci se résumait à instruire globalement, avec acharnement, sans répit, le procès du passé.

Et nous voici, aujourd'hui, confrontés à nous-mêmes, au bilan fort contrasté d'une révolution tranquille dont nous avons célébré, presque à l'excès, les incontestables et précieux bénéfiques mais dont nous avons ignoré ou préféré ignorer les erreurs, les excès de tous ordres, les mensonges, le dévoiement. Le détournement, voire la confiscation de ce grand souffle, de ce grand renouveau, ont abouti à un vaste désenchantement, à une démobilisation sur fond de démission et de dérision.

Tous les ingrédients ont été réunis pour l'avènement d'un nouvel âge de la médiocrité, d'une sorte de véritable « grande noirceur », ultime et tragique avatar d'une révolution avortée. Des vocables sont interdits, devenus indécents, comme le sens de l'effort, la discipline, l'émulation, le devoir (on ne parle plus que des « droits », jamais des devoirs), le respect tant des aînés que du passé, tandis que s'installent partout la fausse modernisation, la loi du marché, le primat de la consommation, la recherche permanente du loisir, la quête de la facilité. Toujours plus et toujours plus facilement et plus vite, consommer le plus possible au moindre coût, au moindre effort. Est-ce là faire preuve de « maturité » puisque nous avons apparemment rejoint les sociétés occidentales dites « avancées » ? Alors que nous avons la chance de réaliser une grande aventure humaine, nous avons préféré la voie du mimétisme, de l'aliénation, de la facilité. « À nouveau, sans répit, courons à notre perte ! », comme disait un personnage de Camus. □



OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.

confiance stratégie performance

- Gestion active en actions et en obligations
- Gestion équilibrée
- Gestion indicielle
- Gestion privée

Le succès de Optimum gestion de placements repose sur l'expertise de ses gestionnaires appuyés par une équipe de spécialistes qualifiés, sur des styles de gestion bien définis et sur une collaboration étroite et durable avec chacun de ses clients.

Pour de plus amples informations :

Sophie Lemieux, M. Sc., Directrice, Développement des affaires
Éric Ouellet, B.A.A., Pl. Fin., Directeur, Développement des affaires
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1740, Montréal (Québec) Canada H3A 3G5
Téléphone : (514) 288-7545 Télécopieur : (514) 288-4280 www.groupe-optimum.com

© Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

**Passez à l'histoire
et abonnez-vous !**

JE M'ABONNE

(Taxes incluses)

Pour 1 an (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No : Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville
Québec QC G1R 4M8

LE DEVOIR

Économisez **40%** sur le prix en kiosque!

Recevez *Le Devoir*
**À VOTRE
PORTE**

du lundi au samedi pour seulement

3,74\$
par semaine (taxes en sus)

*Abonnez-vous par téléphone,
c'est facile et rapide!*

Composez le (514) 985-3355 pour la région de Montréal,
ou le 1 800 463-7559 pour l'extérieur.

* Prix basé sur l'abonnement de 52 semaines, dans les secteurs où il y a livraison par camelot.



Vous vous sentirez bien conseillé.

Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] mettent toute leur compétence à votre profit. Un grand principe guide leur façon de travailler : le respect de vos objectifs de placement, dans un souci permanent de transparence et d'écoute. Votre patrimoine financier constitue votre bien le plus précieux. Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] peuvent vous aider à le gérer de façon optimale et à mieux planifier votre retraite.

Vous trouverez :

- Des solutions de placement claires en planification financière
- Un service hautement personnalisé
- Des choix de fonds mutuels sans aucuns frais d'achat, de rachat ou de transfert
- Des rendements parmi les meilleurs du marché
- L'expertise d'un des plus importants groupes financiers québécois



OPTIMUM PLACEMENTS[®]

Communiquez avec nous afin que nous puissions dès maintenant commencer à préparer votre retraite en toute sécurité.

Région de Montréal : (514) 288-1600

Région de Québec : (418) 524-5336

Extérieur, sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)

www.fondsoptimum.com

DOSSIER

RENOUVEAU TRADITIONNEL : LES ENJEUX POLITIQUES

Dossier

RENOUVEAU TRADITIONNEL : LES ENJEUX POLITIQUES La résurgence de la parole vivante

-*Sylvain Deschênes* 74

La démarche de Monsieur Lambert

-*Sylvain Deschênes* 85

Québécoisité et musique québécoise

-*Sylvie Genest* 108

Lire

En primeur

Biographie d'Esdras Minville

-*Dominique Foisý-Geoffroy* 118

Lire les essais

129

Livres reçus

151

Courrier des lecteurs

152

Index de nos annonceurs

159

LA RÉSURGENCE DE LA PAROLE VIVANTE

Le jeune Fred Pellerin éparpille des feux follets un peu partout et le fabuleux Michel Faubert hante les scènes les plus hétéroclites escorté par un diable qui vous jette un troublant regard de côté. Même les extravagants personnages de Jocelyn Bérubé sont de retour. Derrière ces figures plus connues du conte québécois, s'agitent dorénavant les langues déliées de mille autres conteurs et conteuses. La résurgence de la parole vivante est palpable. Elle se produit dans de petites ou de grandes salles. Elle se proclame en plein air ou s'infiltré dans les médias contemporains. Les moulins à paroles se promettent de réduire en pièces la langue de bois rond !

Conscients de la montée du phénomène et préoccupés d'en préserver le sens, conteurs, organisateurs de soirées de conte et autres intéressés ont créé le Regroupement du conte au Québec en octobre 2003. Pour présider une telle organisation, ils se sont choisi un président à la mesure de

* Rédacteur et conseiller en communications. Adaptation de l'entrevue réalisée avec Jean-Marc Massie¹, président du Regroupement du conte au Québec.

1 Jean-Marc Massie, conteur, organisateur et président du Regroupement du conte a notamment publié :

- *Delirium Tremens. Contes mutagènes* (livre-disque), Éditions Planète rebelle, Montréal 2002
- *Petit manifeste à l'usage du conteur contemporain*, Éditions Planète rebelle, Montréal 2001
- *La dernière tentation du lys*, Éditions Planète rebelle, Montréal 1999

la tâche. L'homme, au parcours rabelaisien, se révèle tantôt docteur en sciences politiques de la Sorbonne, tantôt chanteur rock d'une formation de musique alternative appelée Pervers polymorphe ! Entre savoir universitaire et culture populaire, Jean-Marc Massie invente ses « contes mutagènes » et anime les Dimanche du conte au Sergent-recruteur depuis cinq ans. Il m'a reçu dans son bureau en m'offrant un jus de canneberges. « C'est toujours ce que proposait le général de Gaulle à ses invités » m'a assuré le conteur le temps que je goûte à sa facétie !

La parole vivante, la séduction, la démagogie

Ce n'est pas pour un hasard si le conte retrouve ses lettres de noblesse depuis cinq ans. Les gens viennent chercher une parole, souvent anecdotique, qui retrace la petite histoire derrière la grande. On peut tout aborder, c'est ça qui est génial. Du conte merveilleux au conte engagé. François Lavallée, par exemple, fait un spectacle sur les Patriotes à Saint-Denis. Il le fait, au moyen du conte, sur un sujet qui pourrait en faire fuir plus d'un. Ceux qui disent « on ne veut plus entendre parler de ça ». Avec le merveilleux, le fantastique, il fait découvrir une réalité par un autre biais. Le conte urbain aussi est intéressant. On a fait beaucoup de soirées avec des contes urbains, des contes qui se passent dans le centre-ville, dans le métro, dans des quartiers durs, avec André Lemelin, Yvan Bienvenue. On le faisait avec des anecdotes, des avant-propos, qui parlaient des rapports ville-village. La tradition du quêteux, du rémouleur, le passé maritime du Québec (les beaux films de Perrault) étaient mis en lien avec les contes urbains. Tout était mis en place pour faire un lien entre le passé et aujourd'hui à travers la parole des conteurs.

Ce qu'on appelle « parole vivante » n'appartient pourtant pas exclusivement aux conteurs. Tout au long de notre vie, on peut remarquer la différence. Deux personnes peuvent nous raconter la même chose, nous faire le même exposé, nous donner le même cours, mais l'une d'elles peut faire passer la culture savante par une langue vivante imagée. Elle peut faire passer l'histoire. Quand on était jeune, un cours d'histoire pouvait nous sembler assommant, sauf si on tombait sur un prof qui avait la parole vivante. J'ai même l'impression que les gens qui viennent nous entendre viennent se reconnecter à ce vieux professeur qu'ils ont croisé pendant leur cursus scolaire. Cette personne que tu as le goût d'écouter jusqu'à la fin de la journée.

En même temps, il y a quelque chose de particulier : la séduction. On est dans la séduction à l'état pur. Sauf que ça engage moins de la part du conteur. Il n'a pas un mandat de responsabilité comme le politicien qui travaille aussi dans l'art de la séduction. Il y a des politiciens qui vont séduire par leur rigueur avec des tableaux, des statistiques, d'autres ne se gênent pas d'aller jusqu'à la démagogie.

Au Québec, nos premières figures de politiciens sont des orateurs. Pour moi, les meilleurs conteurs parmi eux sont ceux dont on a beaucoup ri : Camille Samson, Réal Caouette. J'ai revu des bouts d'archives et, malgré tout ce qu'on peut critiquer de leurs politiques, on doit reconnaître qu'ils étaient des *bulldozers* de la parole. C'était hallucinant. Ça fait partie aussi de notre culture. Il y avait là une parole forte – parfois très démagogique – et les sophismes étaient employés avec une espèce de bonhomie pour s'ancrer dans la culture populaire et ne pas perdre sa base.

Par moments, on sent qu'il manque un peu d'organique, de *trippes*, dans le spectacle politique actuel. Tout est tellement calculé. Les coups sont prévus, prévisibles, on aseptise le langage au maximum pour éviter d'être pris à partie par un groupe de pression. On n'en sort plus. On se prive d'une parole conviviale, voire charismatique. On a des politiciens qui manquent d'envergure et de charisme. Comme si on assistait à la fin d'une ère, celle des Lévesque, Bouchard et même Trudeau – même si je suis à des années lumières du bonhomme. C'est à se demander si, avec la disparition de ces fortes personnalités politiques, il n'y a pas aussi une disparition des idées derrière tout ça. Parce que pour porter des idées, ça prend une personnalité. L'adéquation entre idée et personnalité s'est perdu et on se retrouve avec des bureaucrates politiciens. On a souvent l'impression de n'entendre qu'un fonctionnaire. Ça prend des fonctionnaires pour faire fonctionner l'État, mais quand tu entends un politicien parler comme ça, tu n'y crois pas. Tu as l'impression qu'il joue un rôle déterminé. On n'y croit même pas quand ils se fâchent. Je ne suis pas touché par les discours de Jean Charest. C'est fou, mais c'est comme si les politiciens hyper-médiatisés n'arrivaient plus à nous toucher. C'est la rencontre avec l'autre qui devient de moins en moins possible. Sinon, c'est une rencontre tellement préparée, balisée, c'est une non-rencontre.

Un art de la relation

Avant d'être un art de la scène et de la parole, le conte est avant tout un art de la relation. C'est clair. Ce qu'il y a de beau dans un conte, c'est qu'il peut survivre à une panne d'électricité. On peut le théâtraliser, mais il reste que c'est ce qui peut se poursuivre lors d'une panne d'électricité. À

cause de cela, tu as une souplesse de l'ordre du nomade. Tu es né quelque part, ton terroir natal peut être ton trésor le plus précieux, mais tu peux te promener avec lui partout à travers le monde et le partager.

Parmi les premières figures des conteurs, il y avait le quêteux, un nomade qui allait de village en village, qui colportait les nouvelles. Dans des cadres plus urbains, tu avais le rémouleur (l'aiguiser de couteaux), les marchands ambulants, les commis-voyageurs. Il y avait toujours du mouvement. Pour que les histoires migrent, d'un continent à l'autre, d'une culture à l'autre, ça prend des porteurs, des passeurs. Il y a donc quelque chose du nomadisme dans le conte.

Tu pouvais vivre dans ton village et ne jamais en sortir, mais il y avait le quêteux. Le quêteux assumait aussi le rôle important de faire circuler l'information. Il était intégré dans la vie. Mais le quêteux était aussi craint parce qu'il savait des choses que les autres ne savaient pas. Parce qu'il se promenait, lui. Ce qui a éclipsé le conteur, c'est l'apparition de la petite lucarne, la télé... Ça avait commencé avec le journal...

La géographie identitaire

Le phénomène raconté dans Nil en ville – le célèbre conte de Jocelyn Bérubé dans les années soixante-dix – la fermeture de villages, le développement des centres urbains, a oblitéré le pays à nos propres yeux. On voulait rassembler tout le monde dans des grands centres : Val d'Or, Montréal, Québec, chaque région sa grosse ville. On a ensuite fermé des villages, « bougé » des villages carrément, c'était assez fou. Jacques Ferron était très sensible à cette problématique de l'occupation du territoire. Ferron, c'est l'écriture de la géographie. Ferron a réécrit notre géographie à travers les contes qu'il

avait entendu quand il était médecin et qu'il se promenait de village en village, notamment en Gaspésie. Il y avait alors superposition du pays réel et du pays imaginaire. Le pays imaginaire s'incarne dans quelque chose qui a déjà existé : notre passé maritime à l'île aux Coudres, la vie dans les villages en Gaspésie. Ferron avait une sensibilité accrue par rapport à cela. Tous ses contes, notamment du pays incertain, relèvent de cela : garder des traces de notre géographie.

Un pays ne peut se résumer à trois centre-villes. Aujourd'hui, si tu veux « être » un village, en région éloignée, il faut que tu te lances dans le récréotouristique. On se retrouve avec le modèle des Laurentides, tous les villages se développant de la même manière, avec les mêmes corniches, les mêmes restaurants. L'uniformisation te balaie comme un *bulldozer*. Si tu ne veux pas ça, on va te fermer. Ce mouvement fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile de nommer le pays, de nommer le territoire, la géographie, le climat. On cherche trop à concentrer les populations. Il se produit alors des pertes d'identité, d'abord au niveau des villages et, aujourd'hui, au niveau de la banlieue. On croyait que les banlieues se ressemblaient, qu'il n'y aurait pas de problèmes à les fusionner, mais le retour du refoulé fait obstacle. Des identités – fragiles, certes – mais des identités qui résistent. Ce qu'on vit là se passe aussi au niveau planétaire.

Contes urbains, contes traditionnels : continuité et renouvellement

Les contes urbains servent à nommer la réalité urbaine et à en faire un objet poétique, un objet digne de fiction. Dans les contes urbains, le cadre change du conte traditionnel, mais les canevas des histoires sont souvent les mêmes. C'est

juste qu'on a pour personnages un *pimp*, un drogué, une prostituée, un fou qui a fait les frais de désinstitutionnalisation. Même les faits divers deviennent matière à créer un conte, à tisser une trame. Celui qui crée des contes urbains ne fait pas autre chose que celui qui contait dans les camps de bûcherons. La réalité de l'époque, c'était le bois, la drave. La réalité d'aujourd'hui est différente et le conteur fait avec. Ce n'est pas très différent d'il y a un siècle. Le conteur s'alimente à la réalité d'aujourd'hui et peut-être que son conte créé aujourd'hui, même un conte urbain, deviendra un conte traditionnel parce qu'il sera repris par d'autres conteurs.

La vitalité d'une forme d'art se voit à sa capacité à se renouveler. Le conte a une belle vitalité parce qu'il est à la fois dans le respect de la tradition et dans un mouvement de renouvellement. Ce n'est pas en contradiction, c'est en continuité. Ce n'est pas parce qu'il y a plus de création qu'on tasse le conteur traditionnel. Bien au contraire. Parmi les conteurs de la relève, au Sergent-Recruteur, il y a autant de créateurs de nouveaux contes que de conteurs traditionnels. Un équilibre s'est mis en place. C'est très sain pour le milieu.

Je pense qu'on a passé l'effet de mode et qu'on est maintenant dans une période de consolidation – qui vivra verra – dans une période où l'on doit consolider, voire s'assurer que chaque événement évolue, au niveau des directions artistiques, au niveau des conteurs, parce que la relève ne pousse pas « comme ça ». Il faut la stimuler. Il y a des mesures à prendre, du parrainage. C'est en train de se faire. C'est pour ça qu'apparaît un Regroupement du conte maintenant. Ça répond à un besoin. Le milieu du conte a besoin d'être représenté, d'avoir un regroupement qui en fasse la promotion et la défense. Entre le théâtre et la littérature, à un moment

donné, il faut se retrouver. Dire ce qu'on est, d'où on vient et où on s'en va avec cet art de la parole qu'est le conte.

Le geste politique de prendre la parole

En général, tu as d'abord un contact avec l'assemblée. Tu prends la parole, et l'instant d'un conte – si tant est que tu as un talent pour conter – la séduction, le charme, opèrent presque un envoûtement. Un bon conteur va aller chercher le silence dans sa salle, va mettre les gens sur la même longueur d'ondes, va les emmener dans son univers. Tu deviens un peu comme un chaman, un sorcier. C'est un rituel. Il y a quelque chose de religieux dans le conte. À un moment donné, tu emmènes ton auditoire avec toi. Tu peux l'emmener loin si tu t'y prends de la bonne manière. Il y a donc un rapport direct entre une personne qui monte sur la scène, qui monte en chaire comme le curé, et qui vient, comme ça, *shlack* ! emmener les gens en quelque part, dans un univers enchanté ou peu importe.

Par la force des choses, il y a de l'éducation dans le conte, mais je n'aime pas trop l'idée « d'éduquer les masses laborieuses ». L'idée m'embête toujours profondément parce qu'il a derrière ça un mépris de la culture populaire qui se traduit par : « moi je viens vous éduquer ». Mais, par la force des choses, il y a, à tout le moins, un échange, et dans l'échange, une possibilité de conscientisation, c'est clair. Tout artiste, même un artiste qui se dit non engagé, ne peut décider cela tout seul. C'est la réception de son œuvre, les gens qui la reçoivent, qui décident. Dès que tu montes sur scène, que tu prends la parole publiquement, en tant que conteur ou politicien, tu as un engagement dans le monde. C'est au-delà de la politique, ça devient du politique. Tu as un impact sur la cité. Je fais la différence entre le politique

et la politique. La politique, c'est une des manières de faire vivre le politique en pensant la cité, en se demandant quel système employer. Peu importe ce que tu dis, cependant, la politique peut te mettre le grappin dessus.

En tant que conteur, je suis dans un rapport de séduction avec le public. Si j'ai un message à passer à travers ma création, il y a une manière de le faire. Si je veux prendre position par rapport au pays, par rapport à ce qui se passe au sujet du filet de sécurité sociale au Québec, si j'aborde ces sujets de front, la moitié de la salle va se vider parce qu'ils ne sont pas venus là pour un discours politique. Plutôt que de foncer dans le mur, tu as des esquives, des chemins de traverse, la métaphore peut être utilisée, la poésie, des images données. Les fables de Lafontaine étaient magnifiques pour cela. Il a mis le doigt sur tous les travers de la société en passant par ses fables, Maître Corbeau et cie. C'est ce que j'appelle la séduction. Ça peut être l'esquive, mais il y aurait un mot mieux que l'esquive pour ça. C'est que tu prends des moyens détournés pour parler des choses dont les gens n'ont pas nécessairement le goût d'entendre parler et d'y arriver quand même. L'artiste possède ces outils.

Ah ! On peut aussi être engagé de manière très claire, nette et directe. Mais quand je conte « le Village des ronronds », j'utilise la métaphore de la rondeur pour parler de l'ennui et de l'aliénation à travers une femme qui vit dans un supposé village traditionnel tout en bois rond. Il y a une femme dans ce village qui déprime, On doit être plusieurs à se sentir comme ça, à se dire « est-ce que je suis seul de mon bord à me poser ces questions ? ». Ben non ! Cette femme incarne n'importe quel individu en train de se demander s'il n'est pas en train de se faire *fouerrer* d'aplomb. Dans ce conte, c'est la femme du cordonnier, la Bovary du village, qui s'ennuie

parce que tout tourne rond. C'est une autre manière d'aborder certains thèmes. La création permet ça.

Le conte se fait de plus en plus dans de grandes salles aussi. On a fait un premier spectacle de contes que j'ai présenté à la Place des Arts. La banlieue dans tout ses états, dans le cadre du Studio des mots. Il y a de plus en plus de spectacles dans des auditoriums comme au festival des Grandes Gueules de Trois-Pistoles. Des salles de 400 places quand même. Pour certaines soirées, ça commence à bouger de ce côté-là. Donc, il faut s'adapter, parce que ce n'est pas évident pour un conteur, qui est habitué aux salles intimistes, de faire le saut dans le spectaculaire. C'est ce qu'on vit depuis à peu près 10 ans au Québec. Et plus précisément depuis 5 ans, c'est le passage de l'intimiste au spectaculaire sans perdre l'intimiste. La force du conte au Québec en ce moment, c'est l'aller-retour constant entre ces deux formes de représentations. On joue là-dessus. On essaie d'éviter que le conte ne se fasse plus que dans de grandes salles. Ce qui est intéressant, c'est qu'il puisse continuer d'être présenté partout.

Les télérealités ?

Je crois sincèrement qu'on a besoin de recul pour comprendre le phénomène. Ça vaut pour tous les sujets qui deviennent à la mode, des sujets de société. Il est inévitable qu'on en parle, mais en parler alimente le phénomène. Le journaliste est là pour en rendre compte, mais il me tarde qu'on ait un mouvement de recul, qu'on réfléchisse. Réfléchir nécessite qu'on suspende son jugement, qu'on prenne du recul pour mettre les choses en perspective.

En gros, les télérealités m'apparaissent comme le truc orwellien de la surveillance couplé à la prédiction d'Andy Wharol affirmant « qu'à l'avenir tout le monde sera célèbre pendant quinze minutes ». Toutefois, pour le meilleur ou pour le pire, ça ne dure pas toujours que quinze minutes !

C'est peut-être une proposition du diable, mais dans le conte québécois, c'est le diable qui se fait avoir plus souvent qu'autrement ! On réussit peut-être dans notre imaginaire ce qu'on voudrait réaliser pour vrai. □

Sylvain Deschênes*



LA DÉMARCHE DE MONSIEUR LAMBERT

Le Québec devait se donner en spectacle le 11 septembre 2001 près du World Trade Center dans le cadre de La Saison du Québec à New York. Le contretemps cataclysmique que l'on sait ayant compromis la tenue du spectacle d'ouverture, une adaptation de circonstance avait été organisée à Montréal quelques jours plus tard sous le thème « Québec-New York : un show pour la vie ».

Alors que les mêmes images d'avions percutant deux gratte-ciel continuaient de hanter des commentateurs à court d'analyse, la musique endiablée de la Bottine souriante retentissait au-dessus des décombres. Plus réel que les images de la catastrophe, « monsieur Lambert » entonnait gaillardement : « Le démon sort de l'enfer pour faire le tour du monde/Envoyé par Lucifer pour rapailler son monde ». Nous n'étions plus devant la fin de l'histoire. L'icône de la musique traditionnelle du Québec nous faisait l'éclatante démonstration de la force incomparable de la culture populaire devant l'inédit. Dans cette vieille chanson actualisée, le diable sollicite tour à tour le policier (T'es pas tanné de

* Adaptation de l'entrevue réalisée avec Yves Lambert, chanteur, accordéoniste et cofondateur de La Bottine souriante, Françoise Boudrias, ancienne gérante de La Bottine et Sylvie Genest, professeure de musique à l'UQAM et collaboratrice d'Yves Lambert.

nous gazer/Avec ta maudite clôture – souvenir du sommet de Québec du mois d’avril précédent), le politicien (Tes promesses ne valent rien/Avec tes maudites coupures), le journaliste (Avec ton sensationnalisme/Et pis toutes tes censures), le forestier (Nos forêts sont dévastées/Avec toutes tes sciures), et une vaste galerie de personnages coupables de mauvaises actions envers leurs concitoyens. Chaque interpellation se termine invariablement par l’invitation sulfureuse : « Embarque dans ma voiture ».

Aucun docte spécialiste n’avait su nommer aussi justement la nature de l’événement auquel nous étions confrontés. Au final, le chanteur, refusant d’embarquer lançait : « Lâchmoé, maudite bête, moé j’y vas pas ! ».

Un an plus tard, le 28 septembre 2002, Yves Lambert quittait la Bottine souriante qu’il avait fondée 25 ans plus tôt. Alors qu’il trônait avec plaisir sur le char du Conteur à la tête du défilé de la fête nationale du Québec de 2003, ses anciens compères de la Bottine souriante divertissaient les *Canadians* à Ottawa pour la fête du Canada. Le patrimoine vivant est, pour lui, indissociable du politique.

Fêtes nationales

Une fête nationale est un véhicule de propagande, que tu le veuilles ou pas. Tu ne peux pas faire abstraction du fait que ce sont des fêtes politisées. Pour moi, c’est une question physique, morale et mentale à la fois. Je ne pouvais pas décider tout seul avec la Bottine parce qu’on était un groupe. Mais on refusait parce qu’on savait ce que j’en pensais. L’année après mon départ, la Bottine faisait la fête du Canada ! On ne l’avait jamais fait avant. Jamais à Ottawa dans le show officiel pour la télévision.

(F. Boudrias) : On est allés à Toronto une fois par exemple. On voyait ça comme une fête internationale où l'on était invités. On n'a rien contre les Anglais pour ce qui concerne la musique. Mais pour le show officiel, il était convenu à l'intérieur du groupe qu'Yves n'était pas capable de faire cela. Même au niveau de l'image, une bonne partie de notre public ne l'aurait pas pris. Même de mon point de vue stratégique de gérante du groupe, ça ne me semblait pas bon de le faire.

Pour moi, c'était une question d'être bien ou non avec la chose. J'ai fait un show l'été d'avant pour la gouverneure générale. Rendu sur place, j'étais complètement viré à l'envers. Et ça allait mal avec le groupe aussi.

Ma conception de l'indépendance a beaucoup évolué avec le temps, mais ça prend toujours des gens qui prennent position. Et moi je le fais. Pour ce qui concerne les festivités canadiennes des fêtes du Canada, j'ai réglé ça. Je n'y vais pas parce que je ne me sens pas bien avec ça. Ce n'est pas que je ne veux pas faire de business avec les Anglais. J'étais bien content de faire mes deux chansons à Toronto, une de la Bolduc et une autre qui venait des recherches de Marius Barbeau. Je ne suis pas fermé aux Anglais, mais au niveau du symbole de la chose, maintenant, moi, non, ça ne me tente pas. Je pourrais y aller, mais je ne serais pas capable de défendre cela. J'aime autant perdre de l'argent. Parce qu'à un moment donné, il te faut défendre tes actions. Si quelqu'un le fait et qu'il est capable de le défendre, c'est parfait pour lui. S'il ne voit pas de conséquence idéologique à la chose, c'est son affaire, je respecte cela, mais c'est dangereux de « manger à tous les râteliers » comme disait Falardeau. Moi, je suis prêt à sacrifier ce cachet-là et rester chez nous à la fête du Canada.

L'indépendance et les minorités francophones

Il reste que la musique traditionnelle elle-même n'est pas indépendantiste ou fédéraliste. Il ne faut pas oublier, non plus, que le Canada, c'est aussi les minorités francophones.

Une des grandes erreurs du nationalisme québécois des trente, quarante dernières années a été d'ignorer les minorités francophones du Canada. Quand Yves Beauchemin a traité les minorités francophones du Canada de « cadavres encore chauds », j'ai trouvé ça d'une ignorance...

J'ai joué souvent dans des coins francophones de l'Ouest et il me semble qu'il nous aurait fallu les encourager, les intégrer dans le processus. Il fallait faire attention à eux. Il y a là de fantastiques peuples de découvreurs. C'est une grosse partie de l'essence de ce que nous sommes. L'Acadie aussi, à côté, c'est très important pour le Québec. Ignorer cela, parce qu'on est dans sa petite bulle, c'est se *fourvoyer d'aplomb* !

Il était inévitable qu'il y ait une confrontation des intérêts de chacun, mais politiquement, on aurait pu faire les choses de manière plus fine. Les minorités sont bien obligées de négocier avec les Anglais dans leur situation. Cette attitude consistant à les ignorer est un gros problème. On parle d'une culture francophone d'Amérique. On parle de la survie du français au Québec comme à Sudbury ou à Saint-Albert en haut d'Edmonton. L'Acadie et les Louisianais sont connectés, eux. Mais au Québec, on est tombés dans notre soupe. Pourtant, l'essence même de ce que nous sommes est là aussi. Ces minorités ont contribué à la sauvegarde de notre culture. On a des affinités indéniables.

Les politiciens sont restés concentrés sur des contextes politiques étroits en taisant complètement cette réalité. Les Français hors-Québec n'existaient pas. C'est peut-être un détail pour des politiciens ou des professionnels de la chose, pas pour moi.

Heureusement, je sens que ça change. Les Coups de cœurs francophones font maintenant un tour chez les minorités francophones. C'est un geste concret qui ouvre l'esprit de ce côté. C'est une reconnaissance, minimale, mais elle est là au moins. Parce qu'ils existent. Tu ne peux pas dire qu'ils n'existent pas.

Mondialisation et pratiques identitaires

(F. Boudrias) : Sur l'aspect politique de la musique traditionnelle, je pense qu'il faut surtout relier ça à la mondialisation. La résistance à la mondialisation passe par la musique, mais également par le développement de produits du terroir, par exemple. La musique traditionnelle devient un geste politique parce qu'elle renforce ta culture. Si tu ne sais pas ce que tu es, tu ne pourras résister et tu deviendras n'importe quoi sous l'impact de la mondialisation. Le mouvement n'est pas que québécois. Comme lors du folk revival et du retour à la terre des années soixante-dix, le mouvement de renforcement des identités est mondial. Au Québec, le retour aux racines était très étroitement lié à la lutte pour le statut politique de l'indépendance dans les années soixante-dix alors que ce n'est plus exactement le cas maintenant. Le mouvement, aujourd'hui, est à mon avis porté à un niveau plus humain, plus social, de résistance à l'homogénéisation que réclame la mondialisation.

La démarche de la Bottine souriante

La musique traditionnelle, c'est aussi beaucoup plus vaste que ce qu'on voit maintenant. L'effervescence actuelle est forte, mais elle ne touche pas tous les aspects de la musique traditionnelle. Suite aux succès de la Bottine avec ses fusions à la fin des années quatre-vingts, la jeune relève s'y est intéressée. On a intéressé aussi des gens à cette musique en montrant qu'elle pouvait s'intégrer à des rythmes latins, jazz, tous les rythmes à la mode, de partout.

La version québécoise du *folk revival*

La Bottine, au début, était composée de jeunes qui découvraient le patrimoine musical québécois. On avait un souci d'authenticité. C'était une de nos priorités. On était en contact avec des légendes de la musique traditionnelle québécoise comme Louis Pitou Boudreau, violoneux de Chicoutimi, qui avait joué à la Veillée des veillées en 1973 et 1974. Il a joué jusqu'à la fin des années soixante-dix. C'était quelqu'un d'important dans la tradition. Nous autres, on le connaissait. Au Festival d'été de Québec en 1977, Pitou Boudreau jouait tout seul, tapait du pied à quatre temps. J'étais avec ma guimbarde, mes cheveux longs et ma salopette sur le bord de la clôture. J'avais crié « Pitou, as-tu besoin d'un joueur de guimbarde ? » Il m'avait dit « Aweye » et j'étais monté sur la scène avec lui. On les connaissait bien. On était émerveillés par eux. Il y avait Philippe Gagnon, le violoneux de la chanson Dolorès de Charlebois (1969) : « Vas-y mon Philippe ! ». Il était tombé en amour avec Janis Joplin lors d'une tournée dans le Midwest américain à la fin des années soixante ! C'était un illuminé de la musique traditionnelle. Quand je l'ai connu, il se promenait avec son camion dans les villages en Gaspésie et partout au Québec.

Il s'était organisé, à même le camion, une scène qu'il appelait sa « garouine ». Il s'arrêtait dans les villages et sortait son violon. Tous les grands, comme Jean Carignan, Philippe Bruneau, c'étaient nos références quand on a commencé.

Dans les années soixante-dix, j'étais à la petite brasserie avec André Marchand, Mario Forest et Gilles Cantin – les premiers de la Bottine – quand on avait entendu à la radio « Le reel du pendu » à la guitare électrique par le groupe Garolou. On trouvait ça ben effrayant ! On disait que c'était pas bon. À cette époque, Garolou avait les faveurs des médias parce que c'était moderne.

Le traditionnel faisait partie d'un courant mondial de *folk revival* dans les années soixante-dix, l'époque des grands groupes irlandais. Le Rêve du diable travaillait depuis 1973, la Bottine avait été fondée en 1976, et tout ça faisait partie d'un courant mondial de revalorisation de la musique traditionnelle. Ce n'était pas qu'au Québec. Ici, le mouvement a été récupéré par les indépendantistes, mais le courant était mondial. Il était associé au « retour à la terre » qui était, lui aussi, mondial. Quand le référendum a été perdu, le mouvement s'est considérablement affaïssé au Québec. Presque du jour au lendemain. Ailleurs, là où le mouvement n'était pas relié à de telles revendications politiques, le ralentissement a été beaucoup moins important. Mais encore là, l'affaïssement au Québec était surtout médiatique. Dans les campagnes, la musique traditionnelle a continué, mais de façon plus obscure. Le Rêve du diable, par exemple, dure encore !

Des nouvelles sonorités aux cuivres des années quatre-vingt-dix

L'arrivée des cuivres à la Bottine a été l'aboutissement d'un cheminement qui a commencé dans les années quatre-vingts. J'étais un des instigateurs de cela. J'avais besoin de voir ailleurs. Je me sentais limité dans la tradition à cette époque. On avait formé un groupe parallèle qui s'appelait les Nouvelles sonorités joliettaines avec des membres de la Bottine et des nouveaux comme Michel Bordeleau, Denis Fréchette, Réjean Archambault. J'ai amené du répertoire, de la musique juive, italienne. Je chantais (et je chante encore) *Petite fleur* de Sidney Bechet, Dédé chantait du Dylan. Personnellement, je faisais ça pour ouvrir à autre chose parce que je trouvais que l'approche puriste me limitait. Dédé est parti quelques années plus tard parce qu'il ne chapeautait pas ce changement de tendance. J'étais celui qui poussait le plus pour ouvrir à d'autres sonorités. Ce qui a amené les cuivres au début des années quatre-vingt-dix – par le biais de Denis Fréchette qui connaissait des « brasseurs » à cause d'un band de musique latine dans lequel il jouait de temps en temps – et créé la révolution dans la musique traditionnelle.

Standardisation et recettes

Mais après cinq albums avec des cuivres comme ça, j'en avais plein mon casque. C'était une question de lourdeur de la patente. Il y avait aussi des choix idéologiques, philosophiques, qui allaient avec ça. Ça englobait beaucoup de choses. Je ne trouvais plus de liberté là-dedans. J'ai été content de participer à ce mouvement, mais quand j'ai donné ma démission, j'avais fait le tour. Je ne voyais plus

d'avenir pour moi là-dedans pour mon développement en tant qu'artiste.

J'ai toujours aimé l'expérimentation, la recherche et j'ai toujours eu le souci de ne pas appliquer les mêmes recettes. La Bottine en était rendue là, à mon avis : appliquer les mêmes recettes. Quand j'écoute le dernier album du groupe, je reconnais la recette puisque j'ai contribué à l'élaborer. C'est absolument l'application de la méthode de travail qu'on a développée depuis le début, et plus spécialement depuis que Jean Fréchette, le saxophoniste, a pris la direction musicale du groupe vers 1995-1996. C'est l'application de la formation académique de Jean Fréchette sur une musique traditionnelle. Pour moi, ça manque de contenu, de « ground ». Même au niveau des paroles, le fait de chanter « j'ai du fun, j'ai du fun, j'ai du fun » ne m'a pas l'air bien connecté avec ce qu'on vit. Ce n'est pas très drôle ce qu'on vit présentement. Ça me donnerait plus le goût de brailler !

Les trompettes de la renommée

Avec la Bottine, on jouait à Londres, au Queen-Elizabeth Hall, et tout. Pour le jubilé de la reine, la BBC avait organisé un gros festival dans les villes d'Angleterre. Il y avait un gros show à la fin avec Elton John. Je parle de la grande star Elton John ! À la fin du show, on entend, le *Rap à Ti-Pétang*, la musique de la Bottine enregistrée la veille quelque part en Angleterre. C'était la gloire absolue pour certains membres. « On est-tu bons, on passe après Elton John ! » Ce besoin d'être une star ou, comme le disaient nos communiqués de presse parfois, « ce que Jacques Villeneuve est à la formule un, ce que Céline Dion est à la chanson pop, la Bottine souriante l'est à la musique traditionnelle » ! Comme l'expression *Best Band In The World*. C'était une amie qui avait lancé

cela à un journaliste qui l'a répété dans un article et, comme on s'était servi de l'expression plus tard dans nos communiqués, les gars se sont mis à y croire !

(F. Boudrias) : Tant que tu sais que tu joues à un jeu avec ces choses, ça peut aller. C'est quand tu te mets à croire à tes propres inventions qu'il y a un problème !

On exagère un peu, mais c'est ce qu'on voyait. Certains y croyaient. Voyons donc, ce n'est pas comme ça que ça marche. De toute façon, la question n'est pas d'être meilleur ou pire. Ça n'a pas de rapport avec ce qu'on fait. C'est de jouer qu'il est question.

(F. Boudrias) : C'est sûr que le groupe, à neuf musiciens, déménageait pas mal. C'était certainement un très bon band. On répétait ça pour faire la promotion du groupe et cela devenait attaché au groupe à force d'être répété. Mais dans les faits, on pouvait très bien préférer un autre groupe pour un BBC award. Ce que j'ai trouvé spécial, c'est que ceux qui savaient qu'on répétait pour la promotion se mettaient à y croire. L'être humain est ainsi fait que, s'il est impressionné par le fait d'être une vedette, il va se laisser prendre. Diane Dufresne disait qu'elle descendait de scène à la fin de ses spectacles pour redescendre au niveau du sol. Pour bien sentir qu'elle n'était plus sur scène. Pour dire : oui, j'assume mon identité de star, mais sur scène seulement. Après, je reviens avec vous, je suis parmi vous, je suis comme vous.

Sur scène je dois maintenant m'adapter et jouer mon rôle sans la Bottine. On a fait une veillée de campagne à Gentilly de Colomban l'autre soir et je me suis pratiqué à faire crier « Yves Lambert » ! Faut que je m'occupe de mon image !

L'exploitation frénétique de la fête

Il reste que la Bottine est toujours composée d'excellents musiciens et que je suis capable d'apprécier la démarche des nouvelles recrues comme Éric Beaudry. Il a une belle démarche pour ce qui concerne les racines de la musique traditionnelle, mais il reste à savoir ce qui va advenir de cela au sein du groupe. Parce que la Bottine a toujours été prisonnière de cette image de groupe festif. J'ai souvent été celui qui essayait d'amener autre chose. Quand j'ai ressorti la vieille chanson bien connue *Le démon sort de l'enfer*, j'ai voulu la mettre dans le contexte actuel en interpellant le politicien pour ses promesses qui ne valent rien, le journaliste pour son sensationnalisme. Je trouve ça bien important dans ma démarche. C'est bien beau fêter, mais je trouvais intéressant, par exemple, de ressortir la chanson de Raymond Lévesque *Jusqu'aux petites heures*, une chanson d'un gars sur la brosse qui en bave. Au bout du compte, j'étais toujours le fatigant là-dedans qui essayait d'amener un contrepoids par la douceur. Je ne suis pas allergique à la douceur, à l'harmonie. Mais le groupe est encore allé dans la direction du festif absolu avec le dernier album.

Ce n'est pas qu'une question de contenu des chansons. Hier, quand j'entendais le Henri Band qui fait des textes très politisés, j'avais aussi cette impression que le groupe était prisonnier de cette pulsion de faire danser à tout prix. Je comprends que les gens en demandent, mais est-ce que notre rôle c'est de leur donner ce qu'ils demandent ou d'être le fatigant qui provoque autre chose. C'est beau avoir seize ans et découvrir son corps, mais ce n'est pas tout ! Dans la dernière tournée de la Bottine, je voulais faire *La complainte du folkloriste* de Philippe Bruneau, un grand accordéoniste qui vit maintenant en France. C'était un compositeur qui avait

travaillé beaucoup dans les années soixante avec Jean Carignan – avec qui il s'était brouillé parce qu'il trouvait que Carignan ne jouait que de l'irlandais alors que lui était dans la « grosse tradition » ! Je voulais jouer cette pièce qui est très douce pour finir en douceur. C'était la seule pièce que j'avais proposée parce que j'étais déchiré à ce moment. On ne l'a pas faite. Pas en tournée, en tout cas. Ça aurait été correct de la faire. On l'a faite sur disque, quand même, avec de très beaux arrangements impressionnistes de Jean Fréchette.

Pouvoir scénique et démarche artistique

Il reste que c'est un dilemme qu'on retrouve dans tous les genres musicaux : choisir entre ce que tu as le goût de faire et ce à quoi les gens s'attendent parce que c'est ce que tu as donné avant. Est-ce que tu te bats contre ça ou tu leur donnes, comme au MacDonal'd's, toujours la même chose standardisée ?

Il y en a qui gaspillent leur pouvoir scénique à cause de prérogatives, qui s'obligent à donner ce que le monde attend. C'est ce que fait Céline. C'est populaire, mais c'est insipide. C'est ça qui « marche ». Les gens finissent par croire que si tu as une recette qui marche, tu as réussi. Je n'ai pas cet esprit. J'ai l'esprit de contradiction ! Quand ça marche trop, je débarque !

Maintenant, je fonctionne simplement sous mon nom. Les musiciens jouent avec moi si cela leur tente. Que ça marche, dans le sens commercial, n'est plus un critère important pour moi. Pourvu que je m'envoie en l'air. Pourvu que les gens qui sont avec moi sont bien, qu'ils s'amuse, qu'ils sont capables de me supporter dans mes extravagances – parce que je suis un être extravagant sur scène. J'ai besoin

que les musiciens avec moi soient capables d'accepter mon exubérance et mes prises de position aussi. Ce que je ne pouvais plus vivre avec la Bottine. Mes positions hors-normes étaient mal vues par le reste du groupe.

Prendre position face aux pratiques industrielles du *star system*

J'ai fini par prendre ma décision le 28 septembre à deux heures et quart du matin. J'ai rédigé ma lettre de démission et j'ai appuyé sur « enter » !

Prendre position, ça règle de quoi. Surtout pour nous qui sommes souvent ambivalents. J'ai vraiment l'impression de prendre position présentement. Pour plusieurs raisons. Au cours des dernières années, j'étais très ambivalent entre mon collectivisme et l'idolâtrie du *star system*. J'avais vraiment besoin de revenir sur le plancher des vaches. Je sentais cette incohérence entre l'artisan (l'artiste) et la star. Je vivais cela. Je sais maintenant que je préfère être artisan. C'est sûr que je profite un peu de mon nom, du nom que je me suis fait dans le *star system*. Mais je voulais revenir à mes valeurs. Je ne me sentais pas bien à penser en termes de développement commercial, à faire telle performance pour telle raison. À faire du *Corporate Traditional* ! Du traditionnel corporatif. Il y avait la machine à fabriquer de la musique commerciale et le problème relié à l'importance que le monde ordinaire accorde au fait qu'on passe à la télé. Comme dans le phénomène de la télé-réalité. Être connu, reconnu, parce qu'on passe à la télé. Je l'ai été, connu. J'ai réglé ce problème. Il y a même des choses que je ne peux plus faire maintenant à cause de cela !

Statut légal et gestion artistique

Il y a eu une évolution administrative qui ne correspondait pas à nos besoins. La Bottine a commencé par être une organisation à but non lucratif et n'a pas vraiment trouvé une structure satisfaisante et équitable pour la suite des événements.

(F. Boudrias) : Le mode coopératif aurait probablement été plus adapté. Quand on a fondé Milles-pattes, on devenait producteur, donc à but lucratif. Il y avait un problème à parler de cela avec les phénomènes de groupe habituels. Dans un collectif, la reconnaissance du rôle de chacun ne va pas de soi. Il y avait tout de même à peu près vingt personnes en tout dans l'organisation. Il aurait fallu définir une mission, comme celle de faire connaître la musique traditionnelle et la diffuser, et s'assurer que les individus travaillent en fonction de la mission plutôt que de leur carrière propre, des rentrées d'argent immédiates. Ma formation administrative était basée sur le collectif. Quand tu arrives avec des musiciens, des artistes de scène, les égos deviennent très gros. À un moment donné, tu n'appuies plus ton leader parce que cela te brime dans ton individualité. La notion de mission du groupe s'éloigne.

(F. Boudrias) : Dans un groupe, tout le monde n'est pas pareil. Le chanteur devient le porte-parole dans le star system. Il est étroitement lié à l'image. Les gens vont associer le groupe à une personne. Le problème de la Bottine actuellement, selon certains, c'est qu'elle n'a plus d'image. Quand j'ai commencé avec la Bottine, c'était un peu ça. Il y avait des musiciens qui changeaient et, sur le plan médiatique, c'était difficile à vendre. Yves Lambert était là, mais personne ne voulait nommer l'image. Il avait le charisme, les gens le réclamaient, mais il fallait le reconnaître et suppor-

ter cette image pour arriver à dépasser l'image du musicien traditionnel anonyme.

(F. Boudrias) : Il y avait beaucoup de conflits. Dans mon cas, je voyais que je ne pouvais plus faire de développement, c'était devenu trop gros. Pour développer il faut investir et la machine était devenue trop grosse. Quand on est venu pour signer avec EMI, on me demandait comment il se faisait que je ne pouvais pas faire venir le groupe gratuitement. On ne pouvait pas le faire parce qu'il y avait beaucoup de monde et que certains étaient à salaire, d'autres pigistes, des statuts différents qui faisaient que ça ne voulait pas dire la même chose pour tous.

(S. Genest) : Une apparence de collectivisme mais avec, dans les faits, une grosse division des tâches. Il y avait une couche « socialisante » avec, en-dessous, une couche « capitalisante » provoquant une « collision idéologique ».

L'impossible mise en marché du patrimoine vivant

(S. Genest) : Le Québec est une société basée sur le communautarisme, sur les projets collectifs. La musique traditionnelle québécoise doit être collectiviste pour répondre aux critères dont on parle : musique de terroir, fidélité aux sources, l'importance de la notion de ground, de mise à la terre. Si elle exige des instruments acoustiques, c'est que les instruments amplifiés incitent à jouer chacun tout dans sa bulle alors que le son des instruments acoustiques se mélange. C'est un son collectif. Il est souvent joué en rond avec les danseurs.

(S. Genest) Mon hypothèse, c'est que cette musique n'est pas faite pour le succès commercial. Qu'il faut trahir cet

aspect de la musique traditionnelle pour connaître le succès. Tu as un micro, des amplis, un public face à la scène. Il faut une vedette, un produit qui se vend. Ce sont des choses qui obligent à la division du travail et, à partir de là s'organise une hiérarchie. Le succès fait en sorte qu'on se met à se demander qui mérite le plus gros cachet. Même avec le même cachet. Il se développe des luttes internes, des hiérarchies psychologiques qui s'installent. C'est le star system. Si tu as du succès, il te faut embarquer là-dedans et trahir la source de ta musique. On peut même se demander si la culture québécoise communautaire est faite pour ce type de succès. Si on peut la « marchandiser ». Est-ce qu'on peut vendre nos tourtières du Lac Saint-Jean – le gros plat qu'on met au milieu de la table où tout le monde pige ? Ça ne se vend pas, ça. On pourrait la vendre en petits morceaux emballés individuellement, mais ça ne serait plus pareil. Même chose pour les danses traditionnelles. Il faut que ce soit gros, collectif, ça ne peut pas se faire autrement.

(S. Genest) : Dans les études musicales, quand on essaie d'identifier un élément qui serait typique de la musique traditionnelle québécoise et qu'on répond « les cueillières », on voit que c'est faux puisqu'il y en a ailleurs. Le tapement de pieds ? Même chose. Le violon aussi. Non, ce qui identifie la musique québécoise, c'est son esprit (voir le texte de Sylvie Genest à ce sujet dans ce dossier). Yves prend souvent ce mot là. Lui, il est collectiviste dans sa façon de pratiquer la musique. Il n'a pas la mentalité d'une vedette du genre à mettre sa face sur des t-shirts.

(S. Genest) : Le lien politique, c'est là que je le vois. Peut-on se présenter sur une scène et garder cet esprit collectiviste québécois ? On vit dans une société de consommation,

individualiste, et on ne retrouve cet esprit communautariste que dans les fêtes du jour de l'an ou de la Saint-Jean.

(F. Boudrias) : Un documentaire vu récemment montrait comment des immigrants avaient de la difficulté, au début, à comprendre la culture québécoise. Ils peuvent reconnaître quelque chose dans le temps des fêtes, mais comme ce n'est pas intégré dans la culture de tous les jours c'est plus difficile. On essayait, avec la Bottine, de faire en sorte que ça soit une musique de tous les jours, mais en même temps, on profitait du temps des fêtes.

Porteurs de tradition et rapports interculturels

Dans ma démarche artistique, je suis présentement plus près de la tradition. Je vais dans des veillées traditionnelles où l'on danse. J'ai besoin d'un retour aux sources. Je suis allé le mois passé dans un gala folklorique à Saint-Wenceslas un dimanche après-midi. Participants de 65 ans et plus. J'ai été renversé par le nombre de musiciens – de vieux musiciens – qui ont été encouragés à continuer par les succès de la Bottine souriante. On parle des jeunes, mais moi je suis aussi impressionné par le nombre de vieux qui font de la musique traditionnelle !

J'ai parlé avec un musicien de 83 ans qui venait de s'acheter une nouvelle Saltarelle, un maudit bon accordéon à trois rangées. À 83 ans ! « C'est ça qui me tient » qu'il dit. Il y avait un vieux joueur de *musique à bouche* de 80 ans, la main lui allait de même, et il *swingnait au boutte*. Le succès de la musique traditionnelle les stimule peut-être, mais ce sont surtout eux qui me stimulent et stimulent les plus jeunes ! Ça me rappelait Dellis McGee, un vieux joueur de violon cajun de renommée internationale. Il a joué jusqu'à 96 ans.

Je l'ai vu en 1985 à LaFayette, pas de dents ! Toute la richesse qu'il y a dans le jeu d'un vieux musicien de musique traditionnelle me touche beaucoup. J'en suis là maintenant.

Pour ce qui est de la fusion, je la vois maintenant du côté des musiciens eux-mêmes. Ce sont eux les porteurs de traditions. Tant qu'à faire de la fusion en allant chercher des sonorités, je préfère travailler avec des musiciens qui ont un bagage traditionnel relié à ces sonorités. C'est de ce côté que je vois la fusion. Plutôt que d'entendre une gang de Québécois qui cherchent à reproduire une sonorité arabe – procédé dépassé pour moi – j'aime mieux jouer avec un musicien arabe.

La directrice du festival MultMontréal m'avait invité et voulait que je rencontre Hassa El Hadi, musicien marocain qui vit à Montréal. Elle m'avait mis dans la même loge que lui. Ça a cliqué. Il jouait un *reel* québécois avec son oud marocain. On a développé une amitié. Il est venu me voir pendant les répétitions pour mon spectacle aux Coups de cœur francophones avec deux autres musiciens avec qui il venait de jouer pour le gros festival arabe l'automne dernier. Ils s'appelaient aussi Hassan. J'avais vu leur spectacle. Il y avait Hassan El Hadi, Hassan Hakmoun et autre Hassan (Mohamed Mirsal) qui jouait d'une « harpe pharaonique » et fumait du nargile ! L'occasion s'y prêtait, alors on a joué ensemble. Des *reels* avec une harpe pharaonique ! On n'a pas enregistré malheureusement. On a échappé quelque chose là ! Je sentais qu'on avait quelque chose !

Avec Hassan, j'ai un projet qui concerne une chanson berbère qui ressemble beaucoup à la chanson traditionnelle *Aweye aweye ma petite jument*. Il la chante en arabe. Il y a là une avenue intéressante. J'ai le goût de chanter en arabe

aussi parce que je suis tanné de voir George Le Boucher manger de l'arabe. Un gars de « Holiette » doit avoir des bonnes dispositions pour l'apprendre !

En tout cas, tant qu'à métisser la musique traditionnelle québécoise, il vaut mieux chercher à la métisser avec ceux qui connaissent la tradition des cultures qu'on veut métisser. Parce que je vois ça aussi comme un geste politique de rapprochement avec le « Québec d'aujourd'hui ». Ça fait partie de mes capacités de symboliser quelque chose de ce genre. Je ne sais pas ce que ça va donner. Ça fait partie de ce rapprochement musical des cultures. Parce que, c'est évident, il y a une médiane qui passe à travers toutes les musiques traditionnelles. Cela fait partie aussi de notre patrimoine comme la musique irlandaise qu'on a intégrée au XIX^e siècle.

Ce n'est pas que qu'il n'y ait rien d'intéressant dans les fusions faites autrement. C'est juste que je l'ai fait et que ce n'est plus ce que je veux faire. Mettre n'importe quoi sur un tapement de pied, ça peut devenir gratuit.

Mais j'ai aussi le goût d'approfondir des formes plus épurées issues du terroir. Ça n'empêche pas d'esthétiser. Il y a tellement de façons d'esthétiser la musique. En travaillant avec Sylvie Genest, qui est une musicienne très compétente sur le plan harmonique notamment, le résultat sera moderne quand même, mais plus proche des sources.

Du surplace individuel à la danse traditionnelle

Avec la Bottine, on a intégré une section de cuivres, grosse comme ça et forte comme ça. C'était une direction. Il y en avait beaucoup d'autres. Il y a aussi des formations comme Groovy Aardvark, un groupe de musique alternative qui

intègre de la musique traditionnelle, de la musique de terroir, dans une expérimentation rock'n'roll. J'ai vu en fin de semaine le groupe de mon gendre, le Henri Band, qui fait, selon son expression, du « rock de campagne ». Toutes ces expériences ont quelque chose en commun : elles font danser. En fait, elles font grouiller, sauter mais elles ne sont pas connectées à la danse traditionnelle. Même La Bottine parfois adoptait un rythme beaucoup trop rapide pour la danse, pour une gigue ou un set carré.

(F. Boudrias) : Les gens aiment la musique traditionnelle, mais ne savent pas la danser. Ils font des petits pas, des trucs clichés, parce qu'ils ont appris à danser de façon individuelle. Chacun danse tout seul. Plusieurs danses latines sont appréciées maintenant parce que, déjà, il s'agit de danses qui se font au moins à deux. La danse traditionnelle est basée sur des mandalas. Des carrés qui se transforment en ronds sur le principe de mandalas. Cela n'a rien à voir avec la « danse en ligne » par exemple. Parce que les danses en ligne restent des danses individuelles dansées en groupes. Tout le monde fait la même chose et les gestes de l'un ne répondent pas à ceux de l'autre. Dans la danse traditionnelle, tu entres en contact avec l'autre. Les gens sont souvent mêlés avec ça parce qu'ils ne sont pas habitués, mais c'est simple. Il y a un effort de coordination, de mémorisation, pour comprendre la structure, mais c'est un peu comme apprendre à compter. Dans la chaîne des dames, les hommes vont d'un côté, les femmes de l'autre et ils se rejoignent ensuite. Les gens qui ont appris à danser seuls, n'importe comment, peuvent trouver ça compliqué au début, mais ce ne l'est pas. Dès que tu comprends certaines figures, que tu embarques dedans, le reste suit facilement parce que le tout est basé sur des structures universelles.

Pour un musicien, jouer pour des danseurs est un acte d'humilité. Il est là pour les autres. Le rapport n'est plus basé sur le regard que le public pose sur lui. Les arrangements particuliers prennent moins d'importance. Il fait partie de la *gang*. Il se passe quelque chose parce qu'il y a des musiciens et des danseurs qui font un tout. Ce n'est vraiment pas comme jouer devant un public passif. Ça amène d'autres choses et ça nourrit un processus créatif.

La danse traditionnelle est un peu le parent pauvre de l'évolution du patrimoine vivant des vingt dernières années. Elle est restée plus pointue dans ses spécifications traditionnelles parce qu'elle est demeurée entre les mains de quelques spécialistes. Chaque région a gardé ses particularités, comme au Lac Saint-Jean, dans le comté de Portneuf, partout. La série *Le son des Français d'Amérique* d'André Gladu – une fantastique série de 27 émissions tournées entre 1974 et 1978 – montrait une véritable légende vivante, Georgiana Audet, une spécialiste de l'île d'Orléans. Elle jouait du violon. Il y a vraiment quelque chose là. Au niveau de la recherche, il y a encore beaucoup à faire.

(F. Boudrias) : Le problème avec la danse traditionnelle est qu'elle a arrêté d'évoluer faute de pratiques sociales de la danse. Elle est restée associée aux ceintures fléchées, aux troupes de danse qui se donnent en spectacle avec des costumes. Au côté scénique de la chose. La danse traditionnelle a un potentiel beaucoup plus vaste que ça, elle est beaucoup plus le fun. Elle est un contact avec les autres.

Je veux m'occuper de renouveler la manière aussi, de rendre la danse traditionnelle plus accessible. Ça fait partie de mes explorations. Il y a quelque chose là. Quand je lis ce que les gens retiennent de la Bottine, c'est le côté festif. Je suis

tanné de faire danser le monde de façon béate. Je n'ai rien contre les *partys*, j'ai fait swigner le monde pendant vingt-cinq ans, mais à la longue, le contenu m'échappait dans tout cela. La danse traditionnelle est justement une façon de redonner du contenu à la musique traditionnelle. C'est pour ça qu'on l'a fait la fin de semaine passée. Ça amène de l'eau au moulin de l'analyse du phénomène. Traditionnellement, le musicien faisait danser. Il y était plus secondaire mais mieux intégré dans l'assemblée.

En fin de semaine, je suis allé jouer à la Veillée du Plateau avec Sylvie Genest – qui ne connaissait pas ces airs traditionnels de danse ! – un violoneux-tapeux de pieds et un *calleur*. On a eu du *fun* pendant trois heures et demie de temps ! Il y avait là toutes sortes de monde, des jeunes, des vieux, des étudiants, des artistes, provenant de toutes les couches sociales. Pas besoin de s'occuper de s'adresser au public, le *calleur* s'occupait de régler la patente. Le son de deux cent cinquante personnes qui dansent, c'est impressionnant, mais il y a aussi une chimie qui est à découvrir. Au lieu de faire la sauterelle, comme je l'ai vu souvent aux shows de la Bottine pendant vingt-cinq ans, la danse traditionnelle permet de mieux sentir ce qu'est la musique traditionnelle.

Épilogue

L'immense Lambert accepte avec plaisir l'humble rôle de musicien participant à une danse traditionnelle. Que ce soit dans un gala folklorique à Saint-Wenceslas un dimanche après-midi avec des anciens ou dans une Veillée du Plateau où l'on apprend à *danser ensemble* un samedi soir, il retrouve la source du patrimoine vivant qui nourrit sa quête artistique.

Après vingt-cinq ans à regarder sauter des individus sur la musique du *Best Band In The World*, il apprécie alors ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il sent dans ces soirées. Les sources authentiques qu'il recherche se trouvent au milieu du monde. Lambert travaille son *ground* parce que tout indique qu'un fort courant va passer ! □

Sylvie Genest*

QUÉBÉCITUDE ET MUSIQUE QUÉBÉCOISE

Ma réflexion prend comme point de départ une déclaration de la députée bloquiste Suzanne Tremblay, faite en février 1999 devant un comité parlementaire fédéral sur le patrimoine. Alors qu'elle défendait le pourcentage de contenu canadien dans la programmation des radio-diffuseurs nationaux, madame Tremblay avait émis l'avis selon lequel la vedette internationale de la chanson Céline Dion, originaire de Charlemagne au Québec, n'était « ni québécoise ni canadienne », mais plutôt « une chanteuse américaine ou universelle [...] dont les chansons ne reflètent rien de l'expérience québécoise » (Petrowski, *La Presse*, avril 1999). À cela, la journaliste très respectée qui commentait le fait s'était sarcastiquement indignée en demandant s'il fallait « faire dans les tapeux de pied » pour être québécois...

Pour être cinglante à l'endroit des musiciens traditionnels, la remarque n'en reste pas moins pertinente et mérite bien qu'on lui accorde quelque peu de notre attention dans le cadre de cette publication. De fait, qu'est-ce qui, en musique québécoise, peut bien évoquer *la québécitude* d'un Québécois en 2004 ?

* Musicienne et ethnologue. Professeure au département de musique de l'Université du Québec à Montréal.

Deux traditions théoriques de la recherche en art s'offrent ici à nous pour aborder notre problème, la première restreignant à l'*objet* – au sens kantien du terme – la recherche de sens, alors que l'autre s'intéresse davantage au *sujet* comme unique principe de cohérence de sa propre expression. Comme il s'agit particulièrement de *culture populaire* et que c'est souvent, dans ce cas, *l'intention qui compte*, il est possible que cette dernière option soit préférable, à l'avis même des artistes : n'est-ce pas justement le rôle de l'art de *renégocier le sens du monde et de faire mentir la réalité* ? Mais pour procéder dans l'ordre, et puisqu'il s'agit d'industrie culturelle, cherchons d'abord dans l'*objet marchandé* et identifions quelques-unes des stratégies qui permettent effectivement aux paroliers et aux musiciens québécois contemporains d'inscrire les preuves explicites et concrètes de leur québécoïté dans leur production musicale et chansonnière.

À la fin des années 50, Gilles Vigneault a très tôt fait entrer des mots clés et des tournures particulières dans sa poésie qui, autrement, serait demeurée indistincte de toute autre poésie française sur le plan de l'écriture. Dès *Jos Montferrand*, qui compte parmi les premiers opus de l'auteur, la langue de Vigneault s'identifie : « Le cul su'l bord du Cap Diamant, les pieds dans l'eau du St-Laurent, j'ai jasé un p'tit bout d'temps avec le grand Jos Montferrand » (*Gilles Vigneault*, 1962 : Columbia FS 538). Le mot *cul* qui parut singulièrement choquant à l'élite québécoise du temps valut surtout à cette chanson une interdiction de diffusion sur les ondes de Radio-Canada ; mais la manière de Vigneault initiait, pour une longue lignée d'artistes d'ici, la *stratégie du Joual* qui demeure très efficace pour qui veut marquer la provenance québécoise de ses chansons.

Toujours sur le plan des *paroles*, il est aussi possible pour un auteur-compositeur d'évoquer clairement sa québécoisité par des contenus dont les perspectives sont évidemment locales malgré des sujets diversifiés. Prenons par exemple *I represent rien pantoute* du groupe Loco Locass : « J'dénonce l'attitude des pseudo-stars, locales attirées par le vide total [...] CKOI l'affaire ? CKOI FM, CKOI eph em, CKOI éphémère ! » (Loca Locass, 2000 : III-112) ; ou encore celui de 2033, *le manifeste d'un vieux chasseur d'oies* (prononcer wâ), d'André Marchand : « En l'an 2033, un vieux Québécois décida de r'tourner à chasse à l'oie ; [...] Quand il y arriva [...], tourne d'un bord, pis tourne de l'aut', lève la tête, pis lève les bras, pas un osti d'oie ! Tout c'qu'il y trouva, des cannes de Coca-Cola et pis des douilles de 303 *Made in USA* » (*La Bottine souriante*, 1976 : MMPCD-265).

À l'instar des paroles, la musique a aussi un énorme potentiel sémantique qui peut être utilisé, si désiré, pour marquer une québécoisité. Le sens peut alors être encodé dans un registre allant de l'imitatif au symbolique et de l'ésotérique à l'exotérique selon des conventions établies avec plus ou moins de stabilité entre peu ou plusieurs auditeurs et créateurs. Alors qu'un compositeur citera franchement un hymne national, un autre associera discrètement mais systématiquement dans son œuvre tel motif sonore à l'expression du sentiment identitaire (sans que cela soit nécessairement intelligible pour les auditeurs). On peut caricaturer cette stratégie en imaginant, par exemple, que tous les mi bémol chantés par Richard Desjardins sont des odes aux épinettes. Le cas de *Mon pays* (Vigneault, 1965 : FS 612) illustre un type d'encodage mélodique tout aussi amusant mais autrement initiatique ; en effet, lorsque transcrites dans leur notation littérale, les notes de la mélodie principale composent la

séquence suivante qui livre un commentaire caustique sur la crédibilité de la société Radio-Canada : CBC GAG-FED CBC. S'il est vrai que tout musicien nord-américain est en mesure de découvrir le secret de cette mélodie, ce sont surtout les Anglo-Saxons qui en sont susceptibles, puisqu'il est dans leur culture musicale de solfier des lettres plutôt que le nom latin des notes (do-si-do, sol-la-sol-fa-mi-ré, do-si-do !)¹.

La technique de la référence idiomatique est pour sa part assez perméable à la compréhension générale. L'exemple du « tapeux de pieds » utilisé pour évoquer le rural, l'authentique ou le traditionnel en musique québécoise nous en convainc sans difficulté. Cependant, il faut savoir que les idiomes sonores ne correspondent pas nécessairement à des faits musicologiques vérifiables ; il s'agit plutôt de *conventions* qui demeurent actives un certain temps auprès d'un bassin donné d'auditeurs partageant une même *culture musicale*. La plupart des clichés associés à la musique traditionnelle québécoise sont justement de cet ordre. Ces clichés ont en grande partie été *imaginés* dans les années 1940 par des intellectuels désireux de promouvoir une identité francophone qui leur semblait menacée par l'urbanisation et l'ouverture culturelle sur le monde. Ce qui, dans notre analyse de l'expression de la *québécoisité* en musique populaire au Québec, nous détourne un peu de l'*objet* pour nous ramener au *sujet*, dans toute sa complexité.

Si les références idiomatiques font appel aux connaissances objectives des auditeurs, elles sollicitent aussi leur subjectivité. Il est probable que pour plusieurs mélomanes, un gamelan évoque la culture balinaise et le *Gospel*, les luttes afro-américaines. Mais le son de la *slide guitar* et la qualité

1. On doit sans doute cette espièglerie à Gaston Rochon, compositeur et arrangeur qui fut l'étroit collaborateur de Gilles Vigneault entre 1960 et 1980.

des harmonies vocales qu'on trouve dans *Le gros du monde* de Urbain Desbois (2000 : Trib21254) ne rappellent sans doute qu'à moi les années de fièvre indépendantiste dont j'ai été témoin au cours de mon adolescence. C'est qu'un curieux détour de mon esprit me permet d'y associer la chanson *Harmonie du soir à Châteauguay* de Beau Dommage (1974 : CDL56353) et tout le contexte des années 70, peu importe ce qu'en pensent les artistes en cause, les guitaristes de ce monde et les consommateurs de musique texane ou hawaïenne.

Tout en rendant susceptibles de trahison sémantique tous les *objets* de la culture populaire, cette possible subjectivité introduite dans notre analyse donne en revanche beaucoup de force à la thèse de l'*artiste-baromètre* que défendent à la source même les artistes les plus engagés dans le discours actuel sur la culture au Québec. Selon cette thèse, tout artiste peut se mériter d'être investi du pouvoir symbolique hautement estimable de représentation de la culture québécoise si, en plus de produire des objets de valeurs, il fait preuve d'*authenticité*. Prenons *Les Cowboys fringants*, jeune groupe qui compte désormais parmi les « défenseurs contemporains du fleurdelisé » avec une musique « fleurant le sous-sol pas fini et les vestes à carreaux » (Malavoy-Racine, 2003). À une question posée au sujet du rôle de porte-parole que semble leur avoir attribué toute une génération, ils répondent : « Ça, nous ne l'avons pas choisi... Ça ne se choisit pas de toute façon. Ce qui est vrai, c'est que nous avons toujours été passionnés par l'histoire du Québec et qu'à un certain moment, nous avons décidé de faire des chansons autour de ça » (*Ibid.*).

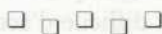
Ainsi, le pouvoir symbolique de représentation est un honneur qui *se mérite* et le prix en est l'*authenticité*. Et il s'agit

bien ici de *l'authenticité du sujet* et non de celle des objets qui eux, dans le contexte d'une industrie culturelle, sont plutôt jugés à l'aune d'une éthique de l'excellence. Au début des années 90, *La Bottine souriante* a bien démontré qu'il n'y avait pas de sacrilège à présenter la musique traditionnelle dans des appareils contemporains, *inauthentiques* aux oreilles des puristes. C'est avec une musique nageant « dans l'océan des métissages folklo-jazzy-latino-afro-québécois » (Cormier, *Le Devoir*, 1994) que ce groupe a réussi à convaincre un public urbain, hostile et difficile d'accès, que nos chansons à répondre avaient un grand pouvoir de séduction ; que peu importe où, à travers le monde, notre *Joual* n'avait pas besoin d'être traduit pour communiquer quelque chose ; que les « tapeux de pied » avaient un avenir dans l'industrie mondiale du disque ; et que nos *reels* tout décousus pouvaient faire bondir une foule sur une piste de danse. Dans le cas de *La Bottine souriante*, *l'excellence de l'objet* est ainsi venue s'ajouter à une authenticité qui, jusqu'à tout récemment dans cette formation, était garantie par la présence du chanteur-accordéoniste Yves Lambert.

Ainsi, si l'expression « faire dans les tapeux de pied » signifie qu'il faille *être authentiquement québécois* dans la démarche pour produire une musique représentative de la culture d'ici, alors ma réponse est : Oui ! il est encore nécessaire de faire contrepoids au matérialisme anglo-américain pour être musicalement « typiquement québécois » au Québec. Voilà sans doute pourquoi Céline Dion ne figure pas au palmarès de la députée Tremblay.

Si, en revanche, elle signifie qu'il faille adopter la manière folkloriste dans le traitement du patrimoine musical québécois, ma réponse est : Non ! C'est même le pire des dangers qui puisse guetter un musicien que de vouloir *muséifier* son

propre style. Un danger que Céline Dion appelle « la menace de la chanteuse automate », que *Les Cowboys fringants* nomment « la question du renouvellement » et que Yves Lambert identifie comme « le danger de se répéter ». C'est le danger du temps qui passe et qui finit toujours par faire entrer l'exceptionnel dans la norme. Qui s'étonne encore du mot *cul* dans la poésie de Vigneault ? ou de la présence des cuivres dans la musique de *La Bottine souriante* ?



LOCO LOCASS (2000). *Manifestif : Rapoésie*. Québec : Coronet liv.

MALAVOY-RACINE (2003). « Les Cowboys fringants : Il était une fois dans l'est ». Dans *Paroles et Musique*. Socan, vol. 10, no. 4 : 12-13.

TRANSLATEX⁺ Communications⁺

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé



1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227
Courriel : translate.com@sympatico.ca



le **R**assemblement
pour un **p**ays **S**ouverain

UNUM QUEBEC PATRIA NOSTRA EST
Québec, notre seule patrie

C.P. 306, succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3
Tél. : (450) 491-5437

Courriel : roy.b@videotron.ca - Site internet : www.rpsquebec.qc.ca

Allard & Carrière

SOCIÉTÉ NOMINALE
COMPTABLES AGRÉÉS

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : (514) 385-6601 • Fax : (514) 385-6177
Courriel : allardp@qc.aira.com



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

Télécopieur : (450) 471-0026
(514) 355-7923

Téléphone : (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799



**La Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec**

449 rue Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519 ou 1 800 943-2519

**Organisme d'entraide et de fierté québécoise !
Plus de 31 000 membres au Centre-du-Québec**



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369



**Mouvement national des
Québécoises et Québécois**

Le réseau de la fierté québécoise

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
Courriel : mnq@mnq.qc.ca
Site internet : mnq.qc.ca

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*



**Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE**

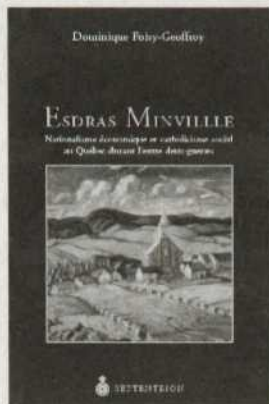
**www.ssjbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881**

LIRE

	Lire
En primeur	
Biographie d'Esdras Minville	
- <i>Dominique Foisy-Geoffroy</i>	118
Lire les essais	
Le Monothéisme, Un Dieu, trois religions	
- <i>Shmuel Trigano, Gregory Baum, Salah Stétié</i>	129
Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali	
- <i>Robin Philpot</i>	131
Les raisons fortes, Nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec	
- <i>Gilles Gagné et Simon Langlois</i>	137
Antoine Labelle, l'apôtre de la colonisation	
- <i>Pierre Couture</i>	149
Livres reçus	151
Courrier des lecteurs	152
Index de nos annonceurs	159

Dominique Foisy-Geoffroy

ESDRAS MINVILLE
NATIONALISME ÉCONOMIQUE
ET CATHOLICISME SOCIAL
AU QUÉBEC DURANT L'ENTRE-
DEUX-GUERRES



Intellectuel engagé, Esdras Minville n'a jamais renié ses origines gaspésiennes ou canadiennes-françaises. Il a centré sa réflexion et son action sur les questions économiques et sociales. Il fut l'apôtre des régions et le penseur qui ne lâche pas prise. « Il n'y a pas de théorie qui vaille si elle ne conduit à l'action », écrivait-il en 1936. Il est avant tout l'homme d'un grand projet : intégrer dans une synthèse harmonieuse l'essence de la culture traditionnelle canadienne-française et les cadres de la vie moderne au profit de l'épanouissement de la personne humaine.

Esdras Minville (1896-1975) reste d'une grande actualité. Son oeuvre pose des questions à notre époque, ses inquiétudes trouvent toujours de larges échos. Avec intelligence, Dominique Foisy-Geoffroy mène le lecteur à la découverte d'une pensée féconde et d'un artisan méconnu de l'affirmation du Québec.

Dominique Foisy-Geoffroy poursuit actuellement des études doctorales en histoire à l'Université Laval. Il se spécialise en histoire intellectuelle du Québec contemporain. Il est notamment cofondateur et codirecteur de Mens, revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française. Ce livre paraît aux éditions du Septentrion en février 2004.

D'une certaine façon, les origines d'Esdras Minville le prédisposaient à un tel destin. Né le 7 novembre 1896 dans une modeste famille de pêcheurs à Grande-Vallée, en Gaspésie, cadet de onze enfants, il a pris contact dès son plus jeune âge avec la vie de pêcheur et d'agriculteur qu'on coulait dans un petit village du monde rural québécois à l'orée du XX^e siècle. À quinze ans déjà, il goûte lui-même au travail de la pêche et de la terre, jusqu'en 1915 alors qu'il part faire son cours secondaire (à distinguer du cours classique) à Montréal. Après avoir décroché son diplôme en 1917, il retrouve Grande-Vallée où il déniché un emploi de commis dans une papetière. Cela ne dure que deux ans toutefois : en 1919, il quitte à nouveau Grande-Vallée et la Gaspésie, définitivement cette fois, et part étudier à l'École des Hautes Études commerciales, qui deviendra son *alma mater* intellectuelle et professionnelle. Ainsi, Esdras Minville n'a pas seulement réfléchi en intellectuel aux problèmes de l'infériorité économique des Canadiens français et du dépérissement des régions qui l'obséderont sa vie durant, mais les a en quelque sorte vécus dans sa chair. Nous pourrions même affirmer que, jusqu'à un certain point, Minville a intellectualisé, approfondi et enveloppé d'un cadre doctrinal ces problèmes qu'il a vus, vécus et sentis durant sa jeunesse. Sans doute est-ce également là une des sources de ce réalisme, de ce souci du réel et de la grande sensibilité face aux problèmes sociaux dont est empreinte son œuvre.

Cette carrière intellectuelle, elle est lancée dès qu'il sort des Hautes Études commerciales en 1922, fraîchement licencié en sciences commerciales. Sur le plan professionnel, il réussit à se faire engager comme professeur aux HEC, d'abord à temps partiel en 1924 puis à temps complet en 1927, après avoir été employé de maisons de courtage, notamment chez Versailles, Vidricaire & Boulais où il a la chance d'être l'as-

sistant d'Olivar Asselin au service de la publicité et à la rédaction du bulletin de la maison, *La Rente*. C'est à cette époque, en 1925 pour être exact, qu'il fonde avec quelques collègues des HEC la revue *L'Actualité économique*, dont il deviendra secrétaire général (et dans les faits directeur) en 1929, et ce jusqu'en 1938.

Son action, cependant, déborde très largement le cercle étroit de l'École. En fait, Minville est propulsé au cœur de la lutte des nationalistes contre la politique économique du gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau dès 1923-24 par la publication, dans les pages de la revue *L'Action française*, des remarquables articles « Les Américains et nous » et « Le Capital étranger ». Cette contribution à *L'Action française*, qui est l'organe de diffusion et le point de ralliement des cercles nationalistes durant les années 1920, lui permet de s'intégrer à ces milieux intellectuels et de se lier avec quelques-unes des figures importantes de l'époque, dont l'abbé Lionel Groulx, qui dirige la revue. Sa progression est d'ailleurs très rapide au sein de ce mouvement et il s'impose dès la seconde moitié des années 1920 comme la principale tête pensante de *L'Action française* sur le plan économique. Toutefois, les conditions ne sont pas très favorables et le combat plutôt désespéré face à un Taschereau triomphant dont la politique économique, basée sur l'exploitation des ressources de la province, notamment forestières et hydro-électriques, par la grande entreprise américaine, paraît judicieusement inspirée dans le contexte de grande prospérité qui caractérise les secondes années 1920².

L'équilibre des forces se renverse au début des années 1930, alors que la grave crise économique qui s'abat sur le Québec

² Voir Yves Roby, *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1976. 250 p.

comme sur tout l'Occident semble consacrer l'échec du capitalisme libéral classique et pave la voie à l'action des réformateurs de tout acabit. Le krach boursier d'octobre 1929 sonne en quelque sorte la fin de la récréation pour les spéculateurs et les industries en état de surproduction, et marque le début d'une grave crise économique qui ne sera complètement résorbée qu'avec la Deuxième Guerre mondiale. La production chute, les investissements sont rares. Les entreprises coupent leur personnel et abaissent les salaires, quand elles ne ferment pas purement et simplement leurs portes. On estime que le chômage se situait entre 25 % et 30 % au Québec en 1933, au plus fort de la crise. L'âpreté de ces conditions était cependant quelque peu adoucie par la baisse notable des prix, dont l'effet se faisait sentir à différents degrés suivant la stabilité des salaires durant la période. N'empêche que la situation était extrêmement précaire pour une bonne partie de la population, tout particulièrement dans les villes. Le mouvement d'urbanisation, régulier depuis le milieu du XIX^e siècle, est d'ailleurs temporairement stoppé durant les années de la crise, les ruraux ne voyant pas de raisons d'aller habiter en ville dans de si mauvaises conditions alors que la campagne les assure au moins du minimum vital. Dans l'ensemble, le Québec fut durement touché par la crise car sa prospérité, à l'instar de l'ensemble du Canada, repose en grande partie sur ses exportations et est donc très sensible aux fluctuations de la conjoncture internationale. La société est alors mal outillée pour faire face à une crise d'une telle ampleur : suivant un vieux réflexe, on s'en remet encore essentiellement à la charité privée, c'est-à-dire à la famille, aux communautés religieuses et autres organismes à vocation caritative, et en dernier lieu aux municipalités, ce qui en mènera quelques-unes, dont Montréal, au bord de la faillite. Malgré la Loi de l'assistance publique, adoptée par le gouvernement du

Québec en 1921 et qui prévoyait un soutien financier gouvernemental à ces institutions, la réponse à la crise est donc dans un premier temps insuffisante et mal organisée. Éventuellement, les gouvernements réagiront, sous la pression de l'opinion publique, et élaboreront des politiques économiques et sociales plus développées qui constituent les fondements de l'État-providence³.

On ne s'engagera cependant résolument dans cette voie que durant les années 1940, malgré quelques balbutiements durant la décennie qui précède, si bien qu'à ce moment les projets de réforme les plus divers foisonnent. Pour Minville, ce sera l'occasion d'élaborer d'une manière assez détaillée un plan de réorganisation économique du Québec basé sur une politique bien comprise de restauration rurale et ordonné aux exigences supérieures tirés des enseignements du christianisme. On peut d'ailleurs suivre d'assez près l'évolution de ce projet dans les pages de *L'Actualité économique*, le « laboratoire » de Minville selon l'expression de François-Albert Angers, dont il alimente les chroniques d'actualité (« Faits et nouvelles ») et de revue des publications récentes (« À travers les revues ») presque sans interruption de 1929 à 1938. C'est ce programme qui fait l'objet de la seconde partie de cet ouvrage.

Le chassé-croisé entre les HEC et les lieux de son engagement social et nationaliste se poursuit à cette époque. Ainsi, il est le premier président de la Ligue d'action nationale, qui a pris le relais de la Ligue d'action française, et à ce titre contribue largement à la relance, en 1933, de la revue de la ligue, *L'Action française*, rebaptisée *L'Action nationale*. La parution de *L'Action française* avait été interrompue en 1928. Il est par

³ Voir Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, tome 2, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, chapitres 1-5.

ailleurs l'un des inspirateurs et maîtres à penser des Jeunes-Canada, mouvement de jeunesse nationaliste fondé en 1932 et duquel faisait notamment partie André Laurendeau.

Sur le plan politique, Minville est cosignataire de la version « pratique » du *Programme de restauration sociale*, base du programme de l'Action libérale nationale. L'ALN, parti politique chéri des intellectuels nationalistes, est né d'un schisme avec le Parti libéral en 1934. Elle unira ses forces à celles du Parti conservateur de Maurice Duplessis en 1935, puis finira par fusionner avec celui-ci en 1936 dans le processus qui mènera à la création de l'Union nationale. La victoire de l'Union nationale lors des élections d'août 1936 suscite un mélange d'espoir et d'appréhension chez les anciens supporters de l'Action libérale nationale, dont Minville. Quoiqu'il en soit, cette victoire ouvre des portes à ce dernier. En effet, après avoir refusé un poste de sous-ministre au ministère du Commerce et de l'Industrie (il tenait à rester en marge de la politique partisane et à préserver sa liberté de parole), il accepte un poste de conseiller technique au sein de ce même ministère, poste qu'il occupe jusqu'en septembre 1938. À ce titre, il contribue à mettre sur pied l'Office de recherches économiques et l'Office de recherches scientifiques, dont il est le premier président. Ces organismes seront responsables de la grande entreprise d'inventaire des ressources naturelles du Québec, entreprise qui ne sera jamais complétée à la satisfaction de Minville en raison de problèmes politiques et financiers. Dans la même veine, il profite de l'oreille favorable que lui prête le gouvernement Duplessis pour faire la promotion du projet de colonisation agricole et forestière à Grande-Vallée, son village natal, dans lequel il s'implique à fond dès le début des années 1930. La colonie sera effectivement ouverte en 1938.

Cette année-là, il franchit une étape importante sur le plan professionnel alors qu'il est nommé à la direction de l'École des HEC en remplacement de Henri Laureys, un partisan libéral à qui on a montré la porte de manière assez cavalière semble-t-il. Minville devient ainsi le troisième directeur de l'École, le premier d'origine québécoise. Il est celui qui occupa ce poste le plus longtemps dans l'histoire de l'institution : vingt-quatre ans.

La crédibilité et l'expertise de Minville sont à présent solidement établis, et pas seulement au Canada français. En effet, il est appelé en 1937 à collaborer en tant qu'expert des questions sociales à la Commission Rowell-Sirois sur les relations entre le Dominion et les provinces. Son étude, l'appendice 5 du rapport de la Commission, s'intitule *La Législation ouvrière et le régime social dans la province de Québec*. Il y aborde la question du syndicalisme au Québec et prône le respect du caractère distinct du régime social dans la province, contre les tentatives de centralisation du gouvernement fédéral (et par le fait même contre les conclusions de la Commission). Durant la guerre, il fait partie du « Comité de reconstruction » mis sur pied par le gouvernement fédéral pour préparer une transition souple d'une économie de guerre à une économie de paix au Canada. Minville était semble-t-il plus spécifiquement associé à un sous-comité chargé d'étudier les questions liées à l'exploitation des ressources naturelles. Il est également membre, durant ces mêmes années, du « Conseil d'orientation économique » établi par le gouvernement Godbout à Québec et qui est le pendant provincial du « Comité de reconstruction » fédéral. En outre, il est président de la Chambre de commerce de Montréal en 1947-48 et secrétaire provincial des scouts catholiques de 1944 à 1951. Rappelons que plusieurs intellectuels canadiens-français de l'époque voyaient en la

vie scouté une excellente école de développement humain intégral pour les jeunes.

Les années 1940 marquent, pour Minville, l'époque des grandes œuvres. D'abord, il y a la publication d'*Invitation à l'étude* en 1943 où il appelle ses compatriotes à connaître les raisons justifiant le nationalisme canadien-français et à vivre ce nationalisme bien compris ; puis, c'est *L'Homme d'affaires*, publié en 1944, où il s'intéresse au rôle social des élites économiques et aux rapports quelque peu troublés qu'entretient le Canada français avec la profession des affaires ; finalement, paraît en deux tomes, en 1946, *Le Citoyen canadien-français. Notes pour servir à l'enseignement du civisme*, son *magnum opus* dans lequel il fait le point sur ses recherches et ses réflexions sur la vie canadienne-française dans ses aspects économique, social, politique et culturel, et propose à ses compatriotes une manière d'agir qui soit conforme à ces données et qui permette la réalisation du bien commun et de l'épanouissement de la personne. En fait, cet ouvrage complète et élargit le propos d'*Invitation à l'étude*. Il faut également ajouter à cette liste la publication sous sa direction des cinq ouvrages de la collection « Études sur notre milieu », fruits de l'inventaire des ressources de la province mené à la fin des années 1930, soit *Notre milieu* (1942), *L'Agriculture* (1943), *Montréal économique* (1943), *La Forêt* (1944) et *Pêche et chasse* (1946). Ces ouvrages constituent une riche mine de renseignements concernant la vie économique et sociale québécoise durant la première moitié du XX^e siècle.

La période d'après-guerre est notamment marquée, pour Minville, par de très durs combats contre le gouvernement à la direction des HEC. Il faut d'abord savoir que depuis 1926, l'École relève directement du secrétaire de la province, en d'autres termes qu'elle ne gère pas elle-même son budget et

que tout son personnel fait légalement partie de la fonction publique. Cette tutelle larvée commence à peser lourdement sur l'institution durant les années 1940, le gouvernement de l'Union nationale refusant d'ajuster les salaires des professeurs à l'augmentation du coût de la vie – très importante à cette époque de grande prospérité. Conséquemment, l'École a grand-peine à se constituer un corps professoral stable et de qualité, les professeurs quittant fréquemment l'institution pour aller gagner un salaire beaucoup plus intéressant dans le secteur privé. Ainsi, Minville se trouve dans la position de Sisyphe à la direction. La sympathie que lui avait manifestée Duplessis durant son premier mandat s'affadit quelque peu après 1944. Les réformateurs nationalistes, qui avaient été utiles à Duplessis lorsqu'il cherchait à prendre le pouvoir durant les années 1930, sont à présent devenus plutôt gênants politiquement, affirme François-Albert Angers, car leurs projets risquent de faire fuir l'électorat proche des grands milieux d'affaires que l'Union nationale avait réussi à se gagner. Ainsi Duplessis fait la sourde oreille aux demandes répétées d'ajustement du financement de l'École qu'adressait Minville au gouvernement. L'affaire fut finalement réglée en 1959 alors qu'on fit renaître la Corporation des Hautes Études commerciales, qui permettait à l'École de retrouver une certaine liberté sur le plan financier. C'est là une réalisation importante dans la carrière de Minville, qui put prendre sa retraite dans un esprit plus serein en 1962⁴.

Ce combat, Minville l'a mené, durant les années 1950, parallèlement à l'exercice de sa charge de doyen de la Faculté de sciences sociales de l'Université de Montréal et surtout à son implication très poussée au sein de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, dite Commis-

4 François-Albert Angers. « Esdras Minville et l'École des Hautes Études commerciales ». *L'Action nationale*, vol. LXV, n^{os} 9-10 (mai-juin 1976), p. 643-676.

sion Tremblay, de 1953 à 1956. Minville était, si on en croit son collègue commissaire le père Richard Arès, l'autorité intellectuelle principale de cette commission, qui avait reçu du gouvernement Duplessis le mandat d'étudier les rapports entre le Québec et les autres composantes de la fédération canadienne, alors que le gouvernement fédéral mettait en œuvre un ambitieux programme de développement et d'investissements dans plusieurs domaines qui devait redéfinir l'équilibre fédéral / provincial au Canada en sa faveur. Il est notamment l'auteur du remarquable texte « La Province de Québec et le cas canadien-français », publié dans le volume II du rapport de la Commission et qui est une véritable pièce d'anthologie de la pensée traditionaliste canadienne-française. Minville intègre toute sa culture historique, philosophique, tous les résultats de ses recherches dans cet exposé de synthèse rigoureux faisant le point sur les défis fondamentaux auxquels est confrontée la nation canadienne-française (comme d'ailleurs toutes les nations chrétiennes) en ce milieu de XX^e siècle. Ainsi, en fin de course la quête de Minville aboutit à un questionnement centré sur la nécessité d'actualiser la tradition chrétienne et les grandes valeurs qu'elle véhicule afin d'y soumettre l'évolution des modernités politique, économique, scientifique, technique, qu'il juge de toute évidence irréversibles, et qui mettent en jeu rien de moins que le sort de la culture et de l'héritage chrétien de la civilisation occidentale.

Aussi remarquable ce texte de maturité soit-il, il n'en prend pas moins rétrospectivement l'allure d'un baroud d'honneur. En effet, la Révolution tranquille est proche, et avec elle la liquidation d'une partie du patrimoine canadien-français. Minville assiste en spectateur dépité à la déconfiture de son idéal d'une nation chrétienne prospère, rendu impuissant par la maladie de Parkinson qui le frappe durement au

cours des années 1960-70 et le fait mourir à petit feu. Rapidement oublié dans le tourbillon des profonds changements qui affectent le Québec et, ne serait-ce que par onde de choc, le Canada français tout entier, l'homme qui fut de tous les combats qui touchèrent son peuple durant quarante ans s'éteint le 9 décembre 1975. □

SHMUEL TRIGANO, GREGORY BAUM, SALAH STÉTIÉ

Le Monothéisme, Un Dieu, trois religions, Montréal, Fides, Collection Métissages, dirigée par Naïm Kattan, 2003, 219 p.

Dans le contexte actuel de la mondialisation et du triomphe de la société de marché, il y a lieu de s'inquiéter du sort qui est réservé à l'homme. C'est pourquoi la réflexion sur les grandes religions est peut-être plus pertinente que jamais, car elle nous rappelle qu'il existe une autre dimension de l'existence humaine que celle du marché et que c'est de ce côté qu'elle peut pour une part se ressourcer.

Dans ce livre, trois auteurs différents présentent le monothéisme. Shmuel Trigano montre que l'idée centrale du monothéisme tel que le judaïsme l'a pensé est celle de la transcendance, du Tout Autre. Cette transcendance de Dieu fonde la liberté humaine, comme si Dieu se retirait pour laisser le champ libre à l'homme et lui permettre d'achever la création.

Gregory Baum adopte une approche historique pour parler des relations de l'Église au judaïsme et à l'islam, et aussi à la société de marché. « L'effet tragique de la mondialisation économique dans le tiers-monde, écrit-il, est la désintégration de la culture et l'aliénation personnelle qui en résulte » (p. 94). Pour parer à ces difficultés, les grands leaders religieux ont

amorcé un dialogue avec la Banque mondiale en mettant de l'avant « quatre traits d'éthique économique ». Toutes les traditions religieuses sont d'accord pour « dire que la pratique religieuse authentique implique 1) une solidarité sociale universelle, 2) une perception du travail en tant que service à la société, 3) un préjugé favorable à l'endroit des pauvres, 4) une propension à la maîtrise de soi » (p. 95). Gregory Baum évoque aussi les fondements de la liberté religieuse, les vertus du dialogue, les problèmes du conservatisme.

Salah Stétié traite de Muhammad, envoyé d'Allah. Il explique clairement, dans une perspective historique très intéressante, le message de l'islam. Il décrit la relation de l'islam avec les juifs et les chrétiens, et dans une dernière partie, montre comment l'islam se pose le problème des droits de l'homme.

Ces trois monothéismes sont différents, mais ils présentent aussi de nombreux traits de ressemblance. Que nos contemporains ne soient pas à la hauteur de la religion à laquelle ils appartiennent n'est que trop manifeste, mais ce qui ne l'est pas moins, c'est l'urgence de renouer avec l'inspiration de ces grandes traditions religieuses. Si les chrétiens et les musulmans s'entre-tuent, faisait dire Jean Bédard à Nicolas de Cues, ce n'est pas parce qu'ils sont chrétiens ou musulmans, c'est parce qu'ils ne sont ni chrétiens ni musulmans. Et l'on pourrait compléter le trio en y ajoutant les juifs.

Quoi qu'il en soit, ce livre sur le monothéisme est précieux car il constitue un fondement solide au dialogue entre les religions, et surtout, dirais-je, il rappelle les valeurs spirituelles que notre société de marché a reléguées aux oubliettes.

Paul-Émile Roy

ROBIN PHILPOT

Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali, Montréal, Les Intouchables, 2003, 223 p.

Le titre de cette enquête de Robin Philpot fait écho à celui du roman de Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali* (Boréal, 2000) : même thème, même rime, même métrique (alexandrins ternaires). Curieuse ressemblance qui... s'arrête là.

Philpot soutient en effet que la tragédie rwandaise des années 1990 ne correspond pas au récit « officiel » qu'avalise Courtemanche. *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali* comporte même un chapitre (« Le fond de la piscine – Gil Courtemanche », p. 125-133) qui taxe le romancier québécois de colonialisme et le compare à Rudyard Kipling sous le rapport de la « suffisance » et de la « bonne conscience » colonisatrices (p. 127). Pour Philpot, *Un dimanche à la piscine à Kigali* est un surgeon de la littérature populaire qui avait cours en Europe au plus fort du colonialisme et dont *Le livre de la jungle* peut représenter l'archétype (R. Kipling, *The Jungle Book*, 1894). Cette littérature justifiait les visées métropolitaines sur les « colonies » par la supériorité inhérente de l'homme blanc et sa prétendue mission civilisatrice (son « fardeau », pour parler comme Kipling dans un poème de 1899, *The White Man's Burden*, où la domination de l'homme blanc sur les peuples non blancs est sublimée en responsabilité paternelle de veiller à leurs affaires).

Philpot reproche en outre à Courtemanche de se servir du genre romanesque comme d'une échappatoire. Rappelons que l'auteur d'*Un dimanche à la piscine à Kigali*, également journaliste de métier, avertit en préambule que son roman « est aussi une chronique et un reportage ». Cette garantie

de véracité n'impressionne pas Philpot, qui y voit plutôt une « astuce » permettant à Courtemanche « de lancer des accusations d'une gravité inouïe contre des personnes vivant tantôt en prison à Arusha [siège tanzanien du Tribunal pénal international sur le Rwanda], tantôt en exil en Afrique, en Europe, en Amérique, pour ensuite se cacher derrière le titre de romancier dès qu'on lui oppose un fait contredisant ses allégations » (p. 125). Ça lui permet aussi de « donner libre cours à son imagination et à ses fantasmes [...] sur l'Afrique et les Africains qu'il prétend connaître » (idem).

Mais l'essentiel du livre de Philpot est loin de consister dans la critique du best-seller de Courtemanche. *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali* conteste le discours « aimable et convenable » qu'il sied de tenir « dans les salons d'Europe et d'Amérique » sur la tragédie rwandaise (p. 12). L'ouvrage de Courtemanche n'est qu'une expression parmi d'autres de ce discours omniprésent.

Ontarien d'origine, Philpot est établi au Québec depuis trente ans. Il a séjourné trois ans en Afrique francophone, dont deux à Koudougou au Burkina Faso comme professeur d'anglais et d'histoire. C'est d'ailleurs en provenance de cette ville burkinabé qu'il arrive au Québec en 1974. Il est aussi l'auteur d'un essai qui a eu son retentissement à l'époque : *Oka : dernier alibi du Canada anglais* (Montréal, VLB, 1991, réédité en 2000). Il y dénonçait l'utilisation canadienne de la crise d'Oka à des fins anti-québécoises. Son essai sur la crise rwandaise poursuit aujourd'hui un but similaire, bien qu'il n'a évidemment pas le même objet : « combattre des idées reçues insidieuses fondées sur des préjugés et des stratégies politiques cachées » (p. 19).

Quelles sont ces idées ? Il s'agit du discours « officiel » sur la crise rwandaise qui prétend entre autres que « le Rwanda

est un beau petit pays au cœur des ténèbres africaines où d'horribles génocidaires Hutus ont tué un million de Tutsis sans défense après l'écrasement de l'avion d'un dictateur le 6 avril 1994 » ; que « l'ONU et la communauté internationale ont tristement échoué en refusant de donner suite à l'alarme donnée dès le 11 janvier 1994 par le vaillant général canadien Roméo Dallaire et aux nombreux avertissements d'intrépides organisations non gouvernementales » ; que « la France, inique et complice, ancienne puissance colonisatrice toujours prête à protéger des dictateurs, a volé au secours des génocidaires avec son opération Turquoise » ; que « le FPR [Front patriotique rwandais], sous l'habile direction militaire et politique de l'actuel président [du Rwanda] Paul Kagame, a mis fin au génocide en prenant Kigali le 4 juillet 1994 et en accédant au pouvoir le 19 juillet » ; que « suite aux pressions d'ONG impartiales [...] la communauté internationale s'est ressaisie en créant un Tribunal pénal international pour le Rwanda, en inculquant les génocidaires sanguinaires et en amenant les « gros poissons » devant la justice à Arusha, grâce notamment à la procureure canadienne Louise Arbour, devenue [depuis] juge à la Cour suprême du Canada » ; etc. (p. 12-13).

Ce que les faiseurs d'opinion publique ont appelé les « ténèbres africaines », l'arrière-fond incompréhensible, obscur, instinctuel, démentiel, pour tout dire « noir » de la crise rwandaise, sont en réalité les tenants et aboutissants d'une situation politique (sociale, économique, institutionnelle) non moins explicable que d'autres crises. L'invocation de l'Afrique ténébreuse n'est qu'une résurgence du préjugé colon (l'adjectif est de moi, que le préjugé mérite bien). L'enquête de Philpot montre comment, dans le cas du Rwanda et de l'Afrique centrale, les États-Unis et leurs alliés

invoquent les ténèbres comme d'autres brouillent l'eau, pour mieux y pêcher.

Le rôle des acteurs canadiens y perd de son lustre. Pour faire ce travail international, il fallait de préférence des candidats qui, outre l'anglais, parlent le français tout en étant méfiants à l'égard de la France et acquis à la géopolitique « nord-américaine ». Or, écrit Philpot : « on trouve ce genre de franco-phones à Ottawa » (p. 164). C'est à propos de Louise Arbour, nommée procureure générale du TPIR, que Philpot dit cela, mais la formule peut s'appliquer à tous les Canadiens qui sont intervenus à haut niveau dans cette région, tels le général Roméo Dallaire ou l'envoyé onusien Raymond Chrétien.

Dallaire a fait le jeu de l'impérialisme américain dans la région. Les États-Unis ne voulaient pas voir la France s'y engager militairement et manœuvraient pour empêcher la communauté internationale d'intervenir. George Moore, sous-secrétaire d'État, déclare en 1993 devant le Sénat américain : « Nous devons assurer notre accès aux immenses ressources naturelles de l'Afrique, un continent qui renferme 78 % des réserves mondiales de chrome, 89 % de platine et 59 % de cobalt » (p. 196). Puis Ron Brown, secrétaire américain au Commerce, à Dakar en 1995 : « Les Américains vont tenir la dragée haute aux partenaires traditionnels de l'Afrique, à commencer par la France. Nous ne laisserons plus l'Afrique aux Européens » (idem). Ces visées stratégiques américaines sont un facteur majeur à considérer dans la tragédie rwandaise par delà les images d'horreur que la télévision nous en a transmises.

La première partie du livre, la plus importante en dimension (p. 25-113), traite des « événements qui ont amené le Rwanda au bord de la catastrophe » (p. 20). En 1959, révolte sociale de la majorité hutue contre l'aristocratie tutsie et fuite de

nombreux Tutsis vers les pays voisins, dont l'Ouganda. En 1962, indépendance du Rwanda, suivie de la redistribution des terres aux paysans hutus et de l'instauration d'un régime républicain. En 1990, invasion du Rwanda par une partie de l'armée ougandaise, incorporant de nombreux exilés tutsis, sous le silence complice des diplomaties occidentales. « Le gouvernement du Rwanda ainsi qu'une vaste majorité de la population ont perçu cette invasion comme une contre-révolution visant à remettre au pouvoir l'aristocratie tutsie », précisera Philpot (p. 17). C'est là un autre facteur majeur à considérer. L'enquête de Philpot porte surtout sur les événements concomitants ou postérieurs à cette invasion de 1990, événements que le « récit aimable et convenable » néglige : « une guerre meurtrière de trois ans et demi [consécutive à l'invasion ougandaise] ; l'imposition, en pleine guerre, du multipartisme qui viendra miner la capacité du gouvernement rwandais et de son armée à combattre l'envahisseur ; l'imposition par la communauté internationale, les États-Unis en tête, d'un soi-disant processus de paix qui donnera effectivement le pouvoir à l'envahisseur ; les interventions d'organisations dites non gouvernementales qui calomnieront le Rwanda et toute son histoire moderne et qui serviront de paravent pour l'armée d'invasion et surtout pour les intérêts américains et britanniques en Afrique » (p. 20). Ajoutons à cette liste l'attentat de 1994 contre les hutus Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira, présidents respectifs du Rwanda et du Burundi, attentat scandaleusement banalisé, selon Philpot, en simple « écrasement d'avion » et qui déclencha pourtant les tueries d'avril à juillet 1994.

L'histoire contemporaine a enregistré ces tueries comme « génocide ». Cette thèse d'un génocide planifié des Tutsis par les Hutus est contestée par Philpot. Il ne nie pas les mas-

sacres : « on a vu les images, les machettes, les corps, les squelettes. Personne ne peut prétendre que cela n'a pas eu lieu » (p. 21). Mais génocide n'est pas synonyme de tuerie tout court ; génocide, c'est tuerie d'un seul bord, c'est, en droit international, l'extermination systématique de populations entières appartenant à un groupe ethnique, racial, religieux. Si j'essaie de résumer l'idée de Philpot, les tueries rwandaises n'ont pas été d'un seul bord et elles s'inscrivaient dans une guerre qui avait pour finalité le contrôle politique du pays, non quelque extermination génocidaire. Aussi, Philpot peut-il écrire que « les tentatives de ramener cette tragédie à une histoire d'horribles génocidaires hutus qui ont tué tous les Tutsis innocents aidés par une France colonialiste ne font qu'occulter les causes du drame et protéger les vrais criminels » (p. 21). S'il a raison, la suspicion est de mise quant au valeureux TPIR pourchassant les génocidaires hutus !

Les créateurs de ce récit manichéen, Philpot les nomme. Figurent dans sa liste Gil Courtemanche pour le Québec, Carole Off pour le Canada, Philip Gourevitch pour les États-Unis et Colette Braeckman pour la Belgique. La deuxième partie leur est consacrée (p. 115-156), qui explique « une des façons dont ce récit s'est imposé : par les livres et les autres publications » (p. 21-22).

La troisième et dernière partie (p. 157-200) traite de « certaines suites de la tragédie rwandaise » (p. 22), dont le TPIR et la crise des réfugiés. Dans le premier cas, Philpot met en doute l'impartialité de ce tribunal et dénonce son utilisation politique ; dans le second, il montre que le FPR de Kagame au pouvoir à Kigali a utilisé la crise des réfugiés de 1996 dans l'Est du Zaïre pour envahir ce pays à l'instigation des États-Unis qui voulaient là aussi déloger la France.

Conclusion générale : « le monde entier doit revoir la crise rwandaise » (p. 201). Pour empêcher bien sûr la répétition d'une telle horreur dans d'autres pays. Mais pour savoir aussi qu'un nouvel impérialisme se lève sur l'Afrique, avec cette fois les États-Unis en tête. Réédition de l'odyssée civilisatrice de « la race anglo-américaine » sur laquelle, comme on le sait depuis l'explorateur britannique Livingstone, « repose l'espoir de la liberté et du progrès du monde » ! Plus près de nous, à propos de la seconde invasion américaine en Irak, des commentateurs n'ont-ils pas parlé de l'« anglosphère » en marche ?...

Richard Gervais

GILLES GAGNÉ ET SIMON LANGLOIS

Les raisons fortes, Nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, 189 p.

Je n'ai pas l'éloge facile mais, lorsque j'apprécie un livre, je ne m'en cache pas, et ce, même si je ne partage pas toutes les idées avancées. C'est le cas avec *Les raisons fortes* des professeurs Gilles Gagné et Simon Langlois. J'ai apprécié ce livre au point d'en recommander la lecture à tous ceux et celles que la question du Québec passionne. Ils y trouveront une analyse très bien campée des appuis des Québécois et Québécoises au projet de « souveraineté partenariat » en 1995 et entre 1999 et 2001. Ils y apprendront que le support au projet de 1995 demeure constant en 1999-2001, ce qui va à l'encontre des idées véhiculées dans la plupart des médias, mais est différemment irradié dans les groupes que les auteurs ont construits.

Ce livre déborde les chantiers de la description par variables des comportements des électeurs. Les auteurs cherchent plutôt à expliquer des comportements électoraux avec, pour ambition, de décortiquer les intentions de vote en prenant pour assises « les raisons que se donnent d'agir les citoyens appelés à faire des choix politiques et des choix de sociétés » (p. 21). Par cette approche, ce livre se situe dans le champ de l'explication, ce qui impliquait le recours à un modèle théorique, modèle qu'ils ont dynamisé en l'associant à la théorie des mouvements sociaux. J'y reviendrai plus bas.

Ce livre comprend trois parties ayant respectivement trois, quatre et deux chapitres. La première, qui contient un chapitre méthodologique pertinent, fait état de la mobilisation de 1995 et souligne les défections comme les nouveaux supports envers le projet souverainiste entre 1999-2001. La deuxième analyse les sondages à l'aide de caractéristiques qualifiant les électeurs : femmes, Anglo-Québécois, allophones (les auteurs signalent ne pas aimer ce concept qu'ils doivent utiliser faute de mieux) et résidents en région. Quant à la troisième, elle a tout d'un double essai visant à cerner la principale cause des défections de 1999-2001.

L'une des forces de ce livre réside dans les assises méthodologiques à la base des regroupements d'électeurs réalisés par les auteurs. Ils les dévoilent avec précision et transparence d'entrée de jeu. Nous découvrons le modèle théorique qui les a inspirés, soit un modèle inspiré des comportements des électeurs en lien avec leurs statuts sociaux dans un contexte de mobilisation typique aux mouvements sociaux, les concepts auxquels ils ont recours ainsi que la façon dont ils ont procédé pour empiler les sondages et les analyser. Sous cet angle, ce livre est un modèle pour qui-conque entend présenter la façon dont il a procédé dans la

réalisation de sa recherche. Le lecteur découvre les choix des auteurs, décèle les limites de leur contribution et est invité à s'imprégner des visées des auteurs qui, plutôt que de chercher à prédire des comportements, s'emploient à interpréter ceux qui s'expriment dans les sondages.

Ces assises bien campées, les auteurs ont construit six regroupements à l'aide de quatre variables qu'ils ont 'dichotomisées' : l'âge (18-55 versus 55 et plus) ; la relation au travail (actifs, étudiants et chômeurs versus inactifs, retraités et au foyer) ; le revenu (au-dessus versus en-deçà de 20 000 \$) ; et la langue (francophones versus allophones et anglophones). De ces six regroupements, le premier, le plus important numériquement (44,9 % de la population), contient le groupe porteur du projet. Qualifié de type I, il est composé de francophones de 18-54, étudiants et actifs avec un revenu de plus de 20 000 \$. Trois autres regroupements de francophones complètent le premier : les francophones de 18-54, inactifs et à faible revenu (type II avec 15,9 % de la population) ; les francophones actifs de plus de 55 ans (type III avec 5,6 % de la population) ; et les francophones inactifs de plus de 55 ans (type IV avec 17,9 % de la population). Le cinquième regroupement est composé des anglophones et des allophones de 18-54 (type V avec 12,3 % de la population) alors que le sixième comprend des anglophones et allophones de plus de 55 ans (type VI avec 4,4 % de la population).

Ces regroupements faits, Gagné et Langlois révèlent, dans la première partie du livre, une forte mobilisation au sein du groupe porteur en 1995. L'appui à la « souveraineté partenariat » y atteint 71,3 % vers la fin de la campagne (26 octobre) alors qu'il se situait autour de 60 % au début du mois d'octobre. Au même moment, l'appui des francophones de 18-54 inactifs ou avec un faible revenu et celui des francophones

inactifs âgés de plus de 55 ans périlite d'au moins 10 % en fin de campagne.

Forts de ce constat, les auteurs questionnent l'effet de l'implication accrue de Lucien Bouchard au milieu de la campagne référendaire. Pour eux, il fut nul, voire négatif. Il y a eu plutôt une mobilisation des électeurs du groupe porteur, ces derniers voyant, selon Gagné et Langlois, le projet de « souveraineté partenariat » telle une fenêtre pour changer la société. C'est ce qui les conforterait à avancer que le projet souverainiste s'inscrivait dans la foulée d'un mouvement social aux antipodes de toute approche ethnique. À leur avis, c'est plutôt le Canada qui a recueilli un appui ethnique, dont celui des Canadiens français, invités qu'il furent par le premier ministre canadien à ne pas abandonner par ressentiment leurs frères et sœurs du reste du pays.

Si Gagné et Langlois notent un appui stable en faveur du projet dans les sondages de 1999-2001, leur analyse par regroupements fait ressortir des variations importantes : 1) baisse de l'appui venant du groupe porteur ; et 2) gains, quoique modestes, « dans les types II et III chez les francophones, gains plus importants chez les francophones retraités, gains importants aussi chez les allophones et anglophones » (p. 70). Intrigués par la baisse de l'appui du groupe porteur, les auteurs ont cherché à en découvrir les fondements en énonçant deux hypothèses. La première avance que cette baisse est temporaire ; la seconde, que les électeurs du type I sanctionnent le gouvernement du Parti québécois parce qu'il ne répond pas à leurs attentes. Pour eux, les explications basées sur le caractère frileux des électeurs du type I comme celles voulant que, tiraillés par l'ambiguïté, ils aient choisi de se réfugier dans le confort et l'indifférence, ne tiennent pas la route.

La deuxième partie du livre aborde les variations qu'ont révélées certains analystes des sondages à la lumière des six regroupements. La première est la baisse de l'appui des électrices au projet. Visible chez les électrices du type I, elle est plus forte chez les électrices du type II. Aussi Gagné et Langlois y voient-ils un désenchantement à l'égard des politiques de support aux ménages, notamment des ménages à revenu modeste qui, pour participer à la création de la richesse collective, doivent d'abord en bénéficier. Ces données renforcent la pertinence de leur cadre théorique.

S'agissant des Anglo-Québécois et des allophones, les auteurs décodent leurs intentions en utilisant une lecture analogue. Ils identifient un clivage entre les plus jeunes et les plus âgés. Les premiers, principalement les ouvriers et les travailleurs moins qualifiés, s'inscriraient plus facilement dans l'horizon québécois du moins jusqu'à la fin de 2000 alors que les deuxièmes, toujours ancrés dans leurs convictions de participer au Québec à l'édification du Canada, en demeureraient éloignés. Ici, encore, Gagné et Langlois font ressortir que les rapports sociaux ont contribué à modeler l'expression des électeurs. À leur avis, les travailleurs anglo-québécois et allophones les moins qualifiés, s'ils se sont manifestés plus favorables au projet de « souveraineté partenariat » en 1999 et 2000, s'en distanceraient en 2001 peu après que les politiques du Parti québécois se soient davantage inscrites dans la mouvance néo-libérale.

Indépendamment de ce clivage, les variations chez les électeurs anglo-québécois et allophones révèlent un phénomène fort important : ces électeurs manifestent, depuis le dernier référendum, un support à la hausse envers le projet de « souveraineté partenariat ». Dès lors, force est de reconnaître que ce projet est depuis celui des Québécois et

Québécoises de toutes origines, ce que d'autres sondages ont aussi mis en relief. Si Gagné et Langlois le signalent, ils n'en décodent pas toutes les incidences, l'une d'elles, la plus importante, étant l'essor au Québec d'une nation politique, plutôt que culturelle, dont la base serait surtout constituée d'électeurs de 18-55 ans qui aspirent à un espace politique québécois au sein duquel ils s'exprimeront et construiront leur avenir.

Le dernier chapitre de la seconde partie s'attaque à des lectures simplistes des comportements des électeurs en régions. Données à l'appui, Gagné et Langlois montrent que, dans la région de Québec, le support au OUI chez les électeurs du type I fut analogue à celui identifié à Montréal ou dans la plupart des régions. À leur avis, le pourcentage atteint par le OUI dans la région de Québec s'explique plutôt par le fait qu'y résident plus de personnes âgées et que cette région englobe celle de Chaudière-Appalaches où se retrouvent plus d'électeurs du type II. Quant au faible support noté dans l'Outaouais chez les électeurs du type I, ils l'expliquent par la proximité du gouvernement fédéral, ce qui confirmerait leur hypothèse générale sur le comportement des électeurs mais atténuerait, du même coup, sa liaison avec l'existence d'un mouvement social traversant tout le Québec.

Gagné et Langlois s'interrogent par la suite sur l'impact de la concentration dans la grande région de Montréal des électeurs anglo-québécois et allophones qui, par leurs poids respectifs, font de celle-ci une région distincte du reste du Québec. Leur interrogation les conduit à signaler une fracture du Québec en deux : le Québec des régions et Montréal. S'il est possible de lire le Québec de la sorte en 1995, les sondages de 1999-2001 fournissent des indications légèrement

différentes, celles-ci témoignant d'un certain rapprochement entre les Québécois de langue française et ceux d'origines linguistiques autres. Derrière ce rapprochement, il y a, à mon avis, plus que l'effet de la loi 101. Le support des jeunes Anglo-Québécois et allophones au projet témoigne aussi de leur volonté de participer au « vivre ensemble » québécois. Voilà qui soulève des enjeux au-delà d'une simple politique linguistique car, avec eux, c'est l'idée même d'un projet politique québécois qui est en cause. C'est d'ailleurs ce projet que le gouvernement canadien cherche à stopper en recourant au bilinguisme et à une panoplie de programmes visant à subjuguier le Québec pour mieux le contraindre à vivre au rythme du Canada.

Les Raisons fortes se termine par deux chapitres insérés dans une partie, la troisième, sous-titrée : la souveraineté pour quoi faire ? Avec eux, les auteurs quittent le terrain des sondages et des analyses minutieuses pour entrer dans celui de l'analyse causale. Or, si leur analyse des sondages a permis de décoder certains comportements, ces deux chapitres ne fournissent pas des ancrages aussi convaincants quant aux causes avancées pour les expliquer. Aussi, faut-il les recevoir, je pense, comme autant d'hypothèses à valider.

De l'avis de Gagné et Langlois, l'une des principales causes des variations dans le comportement des électeurs et électrices entre 1995 et 1999-2001 serait la transformation du Parti québécois en simple machine politique au service d'une élite gouvernante. Ils y voient une dérive et elle serait d'autant plus grave que les membres de cette élite, qui cherchent à assurer leur reproduction, s'accrochent au pouvoir pour mettre de l'avant une approche interventionniste envers des bénéficiaires de programmes plutôt que de traiter « les gens en citoyens responsables ».

Somme toute, ces élites péquistes se comporteraient alors de la même façon que celles qui se sont approprié la gouverne du Québec dans un passé lointain et récent. Nourries par un mouvement social, elles l'utiliseraient à leurs fins à tel point que le Parti québécois serait aujourd'hui l'affaire de ceux et celles « pour qui l'indépendance politique devient la menace d'un coût inutile » (p. 150). Aussi, ne chercheraient-elles qu'à jouer de finesse avec les porteurs du projet pour s'installer au pouvoir, gouverner une province, tambouriner à l'occasion des valeurs autonomistes et travailler, sans trop le dire, à inscrire le Québec dans le moule des changements chers aux rentiers, créanciers, grands financiers et capitalistes néo-libéraux.

Cette cause fait sens avec le cadre théorique choisi. Son identification conduit les auteurs à se demander, à la toute fin du livre, pourquoi faire la souveraineté si, en bout de piste, il en ressortira une société québécoise figée sous contrôle d'une élite bienheureuse et satisfaite. Leur question interroge un point majeur : l'écart grandissant entre les porteurs du projet et les élites identifiées, écart qui les amène à signaler que le mouvement souverainiste est orphelin d'un projet de citoyens, ce qu'auraient révélé les constats de mobilisation-démobilisation mis en lumière en 1995 et entre 1999-2001.

Cette conclusion interpelle. Elle pointe du doigt les manigances d'une élite dirigeante davantage intéressée à assurer sa pérennité. D'accord. Elle signale aussi que cette élite sert de courroie aux intérêts du capital financier. D'accord. Elle avance de plus que le projet du type I serait tout autre que ce que ces élites valorisent. Là, je suis partagé. Les défections notées ne rognent pas tout le support identifié dans le type I et celles-ci sont compensées par des appuis nouveaux.

Aussi, suis-je enclin à penser que les élites péquistes ont manœuvré pour se trouver des appuis compensatoires, ce que révèlent les supports entre 1999-2001.

Dès lors, force est de reconnaître que les manœuvres péquistes ont seulement conduit à le moduler ce support différemment. À mon avis, là est le véritable problème. Et ce problème renvoie à deux points abordés par Gagné et Langlois : 1) l'écart entre porteurs du projet et dirigeants péquistes ; et 2) l'absence d'un discours valorisant à la fois la nation politique québécoise et le désir des Québécois et Québécoises de toutes origines de développer ici un projet politique associé à une citoyenneté participative. Je vais aborder ces deux points après un détour sur le choix des auteurs d'inscrire leur analyse dans la perspective des mouvements sociaux.

S'agissant de ce choix, leur argumentation s'appuie sur le mouvement *nationalitaire* qui a été à la base des revendications autonomistes du Québec en vue, du moins avec le Parti libéral des années 1960, puis le Parti québécois jusqu'au tournant des années 1980, de corriger la situation économique des Canadiens français du Québec. Ce mouvement avait alors des assises sociales profondes tout en étant imprégné de visées nationalistes. Après le référendum de 1980, ses assises sociales se sont effritées quelque peu, encore plus, dirais-je, après le référendum de 1995. Aussi, Gagné et Langlois n'ont pas totalement tort de référer à ce mouvement.

L'association entre revendications autonomistes de type *nationalitaire* et attentes sociales a été constante au sein du Parti québécois. Elle l'a été au point tel que, depuis la création de ce parti, ses dirigeants ont toujours cherché à faire valoir des liens entre projet de société et revendications auto-

nomistes, voire égalitaires. Si de tels liens ont fait sens, c'est en grande partie parce que les initiateurs de cette association émergeaient de milieux progressistes (groupes populaires, syndicats, petits bourgeois, etc.). Ailleurs, notamment chez les Flamands, les revendications *nationalitaires* émanent plus des milieux bourgeois que des groupes réformistes.

Dans les processus d'affirmation nationale, le genre d'association qui a pris forme au Québec est plus fréquent. Cependant, lorsque ce processus s'éloigne de l'ambiguïté que véhicule le concept *nationalitaire* – sa particularité étant de promouvoir l'égalité et/ou l'indépendance –, et qu'apparaissent des visées sécessionnistes, c'est qu'il s'est produit un changement substantiel au sein de la population. Les sondages après le référendum de 1995 révèlent ce changement. Gagné et Langlois, s'ils l'ont identifié, n'avaient pas le bon cadre théorique pour le cerner dans ses tenants et aboutissants.

Ce cadre est celui des mouvements sécessionnistes, notamment ceux qui prennent forme au sein des sociétés industrialisées. Avec lui, l'accent est plus orienté sur le politique que sur les mesures sociales, ce qui n'exclut pas l'intérêt que représentent les questions sociales à quelque mouvement sécessionniste que ce soit. Il y a seulement une hiérarchie nouvelle qui s'instaure, celle-ci ayant le projet de pays comme assise et tout ce qu'un tel projet véhicule : régime politique, citoyenneté, prise en charge de responsabilités nouvelles découlant de la sécession, aménagements des pouvoirs existants, présence internationale, armée, etc.

Depuis le référendum de 1995, seul le concept de nation a été retouché sans toutefois que les retouches débouchent sur des prises de position conséquentes. Sur les incidences d'une nouvelle hiérarchie, peu de choses ont été mises de l'avant. En fait, rien. Par contre, la conjoncture économique

étant plus soumise à des pressions fortes à la suite de l'effondrement du bloc communiste, des coupures ont été pratiquées dans divers programmes dont l'un des effets fut de toucher davantage les personnes aux revenus modestes. En d'autres termes, après 1995, alors que s'irradiait une conception politique de la nation québécoise, irradiation en grande partie favorisée par les retombées de la loi 101, les élites péquistes se sont enfermées dans un discours de bons gestionnaires provinciaux plutôt que de s'associer au mouvement d'affirmation politique portée par la nation politique québécoise. Voilà, à mon avis, ce qui expliquerait la frileuse percée au sein des Anglo-Québécois et des allophones ainsi que la désertion de la part des électeurs et électrices des types I et II.

Gagné et Langlois se sont refusés à toute prédiction. Je ferai de même. Toutefois, si les élites péquistes avaient déployé un discours et des programmes visant à consolider la nation politique québécoise et favorisé l'irradiation d'une conception du « vivre ensemble » ancrée dans une constitution favorisant la participation des citoyens et des citoyennes, il y a fort à parier que les sondages de 1999-2001 auraient donné des résultats autres que ceux révélés.

Ces élites, comme l'ont signalé Gagné et Langlois, ont préféré assurer leur pérennité en se cantonnant dans la gouverne provinciale. À preuve ce qui s'est passé après 2001 : 1) mise de côté des travaux visant à revoir les assises démocratiques du vivre ensemble ; 2) valorisation de la qualité de bon gestionnaire du Parti québécois lors de l'élection du 14 avril 2003 ; et 3) insertion dans la plate-forme électorale du Parti québécois de l'idée d'entreprendre des démarches en vue d'une éventuelle participation de type confédéral avec le Canada, ce qui est aux antipodes du projet de créer le pays

du Québec. Les élections du 14 avril ne sont que l'écho de la coupure entre les dirigeants et les porteurs du projet.

Cette interprétation fait sens autant sous l'angle des mouvements sociaux que celui des mouvements sécessionnistes. Je demeure néanmoins persuadé que la théorie des mouvements sécessionnistes permet de mieux lire à la fois les changements dans l'expression du support au projet et le faible taux de participation aux dernières élections. Cette théorie a aussi l'avantage de signaler que lorsqu'un tel écart se manifeste, les opposants (les néo-capitalistes et les promoteurs de la construction nationale canadienne) à ces mouvements jubilent. Aussi, doit-on se demander, tout comme l'ont fait Gagné et Langlois, si le Parti québécois n'est pas tout compte fait coupé du Québec qui bouge. Dit autrement, la nation politique québécoise n'est-elle pas aujourd'hui orpheline d'un instrument, parti ou autre chose, qui lui permettrait de réaliser ses visées ?

Au-delà de la finesse des analyses produites, ce livre met le doigt sur un point incontournable qu'il importe d'aborder de toute urgence. Dans les mouvements sécessionnistes, la pierre d'achoppement a toujours été la scission entre les porteurs du projet et les élites qui s'expriment en leur nom. S'il n'y a pas de correctifs, qui devraient s'inscrire dans le cadre des mouvements sécessionnistes plutôt que des mouvements sociaux, les chances de réaliser les objectifs de pays visés par les porteurs du projet s'amenuiseront d'autant.

Claude Bariteau

PIERRE COUTURE

Antoine Labelle, l'apôtre de la colonisation, XYZ éditeur, Montréal, 2003, 166 p.

Une bien belle vie du curé Labelle, le roi du Nord, que celle qui a paru dans la *Collection des grandes figures* de la maison XYZ dirigée par Xavier Gélinas. L'auteur de ce portrait dynamique est un journaliste de Radio-Canada, Pierre Couture, qui a antérieurement publié deux autres titres dans cette même collection : *Marie-Victorin* en 1996 et *Jacques Rousseau* en 2000. Les profs d'histoire, tant celles et ceux du collégial que ceux des autres niveaux ont intérêt à utiliser les différentes publications de cette série qui mérite pleinement sa place dans les différentes bibliothèques. Avec le curé Antoine Labelle, c'est la légende qui reprend ses droits tant sa vie et son œuvre, son caractère, ses faits et gestes font partie de l'imaginaire de tout un peuple.

Pierre Couture a relevé avec brio le défi de faire, en moins de 200 pages, le tracé d'un itinéraire aussi peu commun que celui-ci. Un défricheur, un fondateur, un chef de région, un porte-parole, un éducateur et un haut-fonctionnaire que ce fils de Patriote de 1837-1838 qui n'a jamais renié, au contraire, ses motivations nationales dans l'une et l'autre de ses différentes missions. De façon vivante l'auteur nous fait partager les grands et les moins grands moments de l'une des vies parmi les plus effervescentes de notre histoire nationale. Un personnage idéal pour un grand film que ce Mgr Labelle des Laurentides qui ne recula devant rien pour que le Canada français, si cher à son ami Honoré Mercier, le Premier ministre du Québec le plus visionnaire de son siècle, prenne toute sa place dans un monde souvent hostile à ses aspirations pourtant les plus naturelles.

L'image du curé Labelle restera longtemps associée dans les esprits au regretté comédien Paul Desmarceaux qui l'a incarné avec tant de talent dans les impérissables *Belles histoires des pays d'en Haut* et qui ont partagé la vie de tout un peuple pendant des décennies sur les ondes de la Société Radio-Canada du temps où la propagande n'avait pas encore voulu lessiver les esprits œuvrant dans la grande maison de la rue Dorchester puis du boulevard René-Lévesque. Homme de convictions et de principes, prêtre jusque dans la moelle des os, Antoine Labelle a rêvé pour son peuple qu'il a voulu fort, grand, courageux, entêté et créateur. Les détails sont abondants dans ce livre qui nous conduit dans les arcanes d'une époque pour mieux nous faire saisir la mesure de son héros.

De bien agréables pages qui divertiront et instruiront le lectorat.

Gilles Rhéaume

John A Dickinson, Brian Young

Brève histoire socio-économique du Québec, Septentrion, 2003, 296 p.

Guy Gaudreau

Histoire des mineurs du Nord-Ontarien et Québécois, Septentrion, 2003, 302 p.

Mamadou Gazibo, Jane Jenson

La politique comparée, Fondements, enjeux et approches théoriques, Fides, 2004, 322 p.

Solange Hamel

Les patriotes oubliés de la Montérégie, 1837, Éditions de la Paix, 2003, 136 p.

Roy Fuentes Imbert

L'épopée du lâche, poème dramatique, Éditions Adage, 2003, 80 p.

Louis Plamondon

Le mythe Paul Martin, Éditions Saint-Martin, 2003, 88 p.

à l'usage du curé Labelle restera longtemps ancrée dans les esprits et respectée personnellement Paul Beaumont qui l'a incarné avec tant de talent dans les *Tempêtes*. Belle histoire de pays d'ex-Nouveaux-France qui ont partagé le mal de tout un peuple pendant dix-huit ans, le mal de la Société. Labelle, ce pays d'aujourd'hui où le progrès n'est pas encore venu léguer les espoirs et les rêves dans la grande union de la terre. Que l'on soit prêt à l'admettre, l'homme qui a fait de ce pays un lieu de vie et de culture, pour le peuple de la Nouvelle-France.

**J'AI EU LE PLAISIR DE LIRE VOTRE TIRÉ À PART,
REVOIR LE CADRE STRATÉGIQUE.**

Votre réflexion est rafraîchissante à plusieurs égards. Tout d'abord, je partage votre opinion à l'effet que la période de dialogue qui avait été ouverte avec le fédéral, au début des années 60, dans le but de faire une place à la nation québécoise au sein du Canada s'est complètement refermée avec le Clarity Bill. Votre opinion concernant le fait que depuis ce temps, nous ne sommes plus dans le même cadre et que l'attentisme des conditions gagnantes, le verbiage sur le fait de devoir parler davantage de souveraineté ou renouveler l'argumentaire ne font nullement avancer la cause. Dans les faits, j'ajouterai que depuis le soir du référendum de 1995, alors que monsieur Parizeau s'est exprimé sur les causes de la défaite, nous avons été placés ou encore nous nous sommes mis sur la défensive. Nous y sommes depuis. La plus belle expression de notre faiblesse à ce niveau étant l'incapacité de monsieur Landry de riposter lors du débat des chefs alors qu'il fut attaqué sur les propos de monsieur Parizeau durant la campagne. Et nous sommes toujours dans cette mouvance... les conditions gagnantes et l'assurance morale étant de l'attentisme pur, basé sur une logique statisticienne à savoir que la jeune génération, qu'on dit

« acquise », représentera un contingent d'un million de nouveaux électeurs quelque part dans les années 2008 ou 2009.

Aussi, d'en venir à parler de la nécessité de revoir le cadre stratégique afin de pouvoir passer à l'offensive, une vrai, m'apparaît une piste très intéressante. Au plaisir!

Pierre Laroche

CES CRÉATURES MAL AIMÉES ET CONVOITÉES

Au-delà de la question de la réorganisation de nos structures municipales, une autre question plus importante encore se pose. Dans le numéro 11 (2002) de *Inroads*, Andrew Sancton, professeur de science politique à l'Université de Western Ontario, posait la question constitutionnelle dans un article intitulé « *Cities are too important for municipalities alone* ». Il y déplore que, contrairement à la majorité des municipalités américaines, les villes canadiennes ne jouissent pas d'une protection constitutionnelle. Cela est vrai, mais ce n'est pas parce que, contrairement aux États américains, les provinces canadiennes n'ont pas de constitution. Elles en ont bien une, qu'elles peuvent modifier à leur guise, en vertu des Lois constitutionnelles de 1867 et 1982, sauf quant à la fonction de lieutenant-gouverneur. Mais il est vrai que les provinces ne se sont pas souciées d'exercer leur compétence constitutionnelle – il serait d'ailleurs grand temps qu'elles le fassent¹. Il est aussi vrai que les gouvernements locaux devraient voir leur relative autonomie consacrée dans ces constitutions provinciales.

Marc Brière

¹ Pour sortir de l'impasse, un Québec républicain, Montréal, Éditions Varia, 2002.

**VOICI QUELQUES DÉFIS QUE LE QUÉBEC AURA À
AFFRONTER POUR RENFORCER LA LANGUE FRANÇAISE
DURANT L'ANNÉE 2004 :**

1- Travail

Le français doit être la langue de travail au Québec. Il faut que l'exigence de l'anglais soit l'exception et non la règle. L'État a l'obligation de donner l'exemple et d'être proactif.

2- Éducation

L'introduction de l'anglais obligatoire dès la première année du primaire et la multiplication des classes d'anglais intensif au primaire ne sont pas de nature à renforcer la langue française à l'école. Le Gouvernement doit adopter un plan efficace pour renforcer le français en éducation.

3- Santé

Il est plus que temps d'abolir les postes interdits aux francophones dans la santé. Les médecins formés à McGill devraient s'établir au Québec et devraient connaître le français. Dans le cas contraire, il faut exiger le remboursement à 100 % du coût de leurs études. Il serait aussi normal que les subventions aux universités se fassent au prorata de la population francophone et de la population anglophone.

4- La publicité

L'affichage interne et externe devrait se faire en français partout.

5- Le Pontiac

Québec doit arrêter l'érosion du français dans cette région et s'assurer que la Charte de la langue française y soit appliquée.

Jacques Poisson, Mouvement estrien pour le français

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président

Pierre Noreau

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Robert Ladouceur

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Ex Officio

Robert Laplante

Secrétariat

Yves Fortin

Laurence Lambert

Membres

Dave Anctil

Pierre de Bellefeuille

André Binette

Mathieu Bock-Côté

Jean-Jacques Chagnon

Eric Devlin

Benoît Dubreuil

Christian Gagnon

Jean Genest

Jacques Martin

Yves Michaud

Jacques-Yvan Morin

Gilles Rhéaume

Michel Seymour

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Hélène Chénier

Delmas Lévesque

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

MISSION

Être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

À votre service plus que jamais ! Qualité et service assurés

- Livres (200 à 10 000 exemplaires)
- Manuels techniques
- Listes de prix
- Rapports internes
- Catalogues
- Dépliants
- Brochures



Marc Veilleux, président



tél. : (450) 449-5818

fax. : (450) 449-2140

courriel : adm@marcveilleux.com

Marc Veilleux Imprimeur inc.



OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.

Anciennement connue sous le nom de Société Nationale d'Assurance inc.

425, boul. de Maisonneuve Ouest

Bureau 1500

Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 288-8711

CLUB DES
100 ASSOCIÉS

- Fernand Allard
Patrick Allen †
François-Albert Angers
Gaston-A. Archambault †
Jean-Paul Auclair
Paul Banville
Thérèse Baron
Yvan Bédard
Henri Blanc
Antoinette Brassard
Henri Brun
Jean-Charles Claveau
Roch Cloutier
Robert Côté
Louis-J. Coulombe
Gérard Deguire
Bob Dufour
Yves Duhaime
Nicole Forest
Léopold Gagnon
Henri-F. Gautrin †
Claude Ghanimé
Paul Grenier
Michel Grimard
Yvon Groulx
Marcel Henry
Henri Joli-Cœur
Lucie Lafortune †
Anna Lagacé-Normand †
Bernard Lamarre
Denis Lazure
Clément Martel
Jacques-C. Martin
Yvon Martineau
Daniel Miroux
Louis Morache
Rosaire Morin †
Reginald O'Donnell
Arthur Prévost
René Richard †
Jacques Rivest
Jean-Denis Robillard
Ivan Roy
Marcel Trottier †
Réal Trudel
Cécile Vanier
Claude-P. Vigeant
Madeleine Voora

L'Action NATIONALE

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages.

Le compte rendu d'un livre peut compter
une ou deux pages.

Un article soumis sans entente préalable peut varier
de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette
facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme
d'écriture souhaitée. La Rédaction assume
la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans
« L'index des périodiques canadiens » depuis 1948,
dans « Périodex » depuis 1984,
dans « Repères » publié par SDM Inc.
et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle
des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées
à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Atoumédia, Rawdon

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

- | | | | |
|-----|--|-----|---|
| 115 | Allard & Carrière | 115 | Rassemblement pour un Pays souverain |
| 6 | Caisse d'économie Desjardins des Travailleuses et Travailleurs | 115 | Sansregret, Taillefer et Associés |
| 70 | <i>Cap-aux-Diamants</i> | 116 | Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie |
| 71 | <i>Devoir, Le</i> | 116 | Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal |
| 116 | Mouvement national des Québécoises et Québécois | 116 | Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec |
| 70 | Optimum, Gestion de placements | 115 | Translatex Communications + |
| 72 | Optimum placements | 158 | Veilleux, Marc, Imprimeur Inc. |
| 158 | Optimum, Société d'assurance | | |

ABONNEMENT

10 numéros **20 numéros**

Abonnement

55 \$ - 101 \$

Institution

98 \$ - 160 \$

Abonnement de soutien

150 \$ - 250 \$

Étudiants

32 \$ - 55 \$

Autres pays

98 \$ - 160 \$

**Paiement par VISA
accepté**

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras- Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1003

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télocopieur : 514-845-8529

Courriels pour joindre :

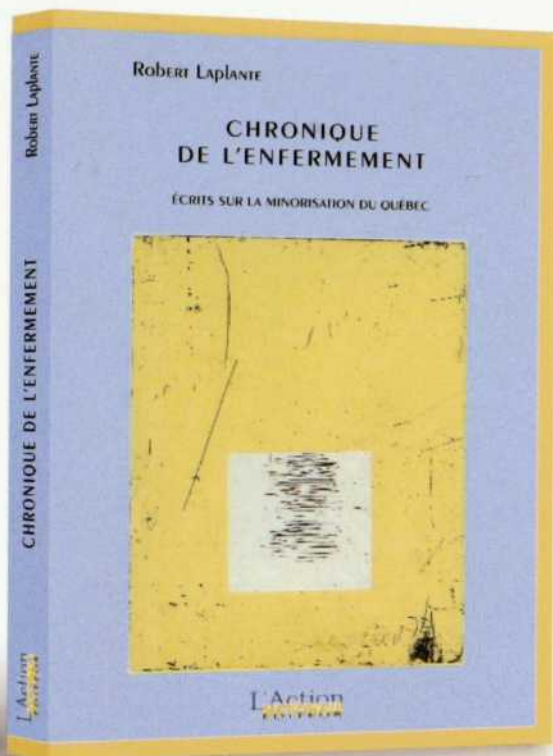
- la rédaction : revue@action-nationale.qc.ca

- l'administration : administration@action-nationale.qc.ca

Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

Chronique de l'enfermement, une lecture essentielle pour :

- Comprendre la dynamique politique actuelle.
- Prendre la mesure du carcan politique canadien.
- Trouver les voies d'une mobilisation nationale.



L'indépendance est vitale. L'ouvrage de Robert Laplante en fait une démonstration rigoureuse qui allie la lucidité de l'analyse à la recherche d'une action accordée à ce qu'il y a de meilleur dans la capacité du peuple du Québec de s'assumer pleinement.

POUR COMMANDER :

- Téléphonnez à nos bureaux au (514) 845-8533 pour un paiement par carte Visa

- ou envoyez un chèque à nos bureaux :

425, boul. de Maisonneuve O. Bureau 1003

Montréal H3A 3G5

TARIFS : 19,95 \$ + 3,50 \$ de frais d'envoi (au Québec)

L'Action
NATIONALE

volume XCIV numéro 2
FÉVRIER 2004
envoi de publication
enregistrement N° 09113